HAL open science

Changer de comportement ? Enquête sur nos façons de faire avec ce qu'il faut faire

Pierre Floux, Antoine Hennion, Geneviève Teil

To cite this version:

Pierre Floux, Antoine Hennion, Geneviève Teil. Changer de comportement ? Enquête sur nos façons de faire avec ce qu'il faut faire. 2007. halshs-00193116v1

HAL Id: halshs-00193116

https://shs.hal.science/halshs-00193116v1

Preprint submitted on 30 Nov 2007 (v1), last revised 26 Jul 2023 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

PREDIT GO3 « Connaissances pour la sécurité »
Rapport final, juin 2006

Changer de comportement ?

Enquête sur nos façons de faire avec ce qu'il faut faire

Pierre Floux (INA-PT/INRA-SAD APT/CSI-École des Mines de Paris),
Antoine Hennion (CSI-École des Mines de Paris),
Geneviève Teil (INRA-SAD APT)

ARMINES-École des Mines
60 bd St-Michel 75006 Paris

Résumé des hypothèses, de la méthode et de l'objectif général

- Nous intéresser aux gens ordinaires en explorant ainsi le point de vue des *usagers finals* de la sécurité, au lieu d'en faire les simples « cibles » - de prescriptions, de campagnes… ou d'analyses.

- Pour atteindre des usagers de profils divers, accéder à eux à travers des canaux multiples (judiciaire et policier, formation, alcoologie, La Prévention Routière, relations de relations, etc.).

- Obtenir de ces personnes ordinaires, prises dans les situations les plus variées, un entretien prolongé, de forme très libre, qui nous mette principalement en position de recueillir leur propre récit de leurs « problèmes », sous couvert de l'anonymat et hors de tout cadre institutionnel.

- Mettre systématiquement en regard ce déploiement des façons de se conduire avec les hypothèses et les méthodes faites par ceux qui sont chargés de modifier les comportements, recueillies au cours d'une première enquête auprès de divers acteurs de la SR (PR, service de probation, Alcooliques anonymes, CRS, etc.). L'idée n'est pas de critiquer leur irréalisme (bien que cela soit souvent tentant), mais d'intégrer les prescriptions à l'analyse des conduites : le problème n'est pas tant de mesurer combien celles-ci suivent ou ne suivent pas celles-là que de comprendre comment les façons d'agir s'appuient en partie sur ces prescriptions pour se constituer (des radars et des points de permis retirés à l'image diffuse d'un nouveau souci de la sécurité, ou au changement de conception de l'automobile).

- Vis-à-vis de ce qu'ils disent, adopter dans ces entretiens une posture intransigeante, non par rapport à l'évaluation de leurs actes, mais par rapport à l'obligation absolue de prendre au sérieux les façons qu'ont les gens de se conduire, de donner leurs raisons (ou leur manque de

raisons) et de présenter leur conduite. Il ne s'agit pas de relever leurs carences, leurs défauts, leurs manques – ce qui ne peut se faire que par rapport à un modèle de référence considéré comme donné, qu'il soit implicite ou explicite – mais en quelque sorte de mettre à jour leurs propres références.

- Enfin, par rapport à l'action publique et aux possibilités d'améliorer l'efficacité des prescriptions, « représenter » ainsi l'usager n'est pas défendre le citoyen de base face à l'État moderne, à ses normes et ses interdits, c'est au contraire donner à une prescription de meilleures chances d'avoir un effet réel, en lui permettant d'anticiper des réactions mieux attendues.

Introduction

« Représenter » les usagers ?

Notre recherche porte sur les *usagers finals* de la sécurité, autrement dit les cibles des diverses campagnes, prescriptions et actions menées dans ce domaine. Les exemples choisis tournent autour de la conduite en état d'ivresse ou à grande vitesse, pour aborder les problèmes de responsabilité en matière de sécurité routière à la fois à travers ceux de l'alcoolisme, et ceux qui relèvent d'excès commis lors de débordements ponctuels (fêtes, sorties nocturnes, etc.), de sorte à pouvoir traiter aussi bien de cas chroniques ou d'infractions régulières que de cas isolés, dans un ensemble de sous-populations particulièrement sensibles au problème de la sécurité routière : jeunes, usagers ayant des « problèmes avec l'alcool » ou la drogue, récidivistes, amateurs de vitesse ou de grosses voitures, etc.

L'enquête s'intègre à une série de questions et de recherches conduites par notre équipe sur les problèmes liés à la responsabilité (et à l'irresponsabilité), aux comportements vis-à-vis du risque, de la sécurité (ou, de façon positive, de la qualité, dans d'autres domaines comme l'alimentation) et, face à eux, aux modalités d'action (publique, privée, associative, personnelle) qui permettent de faire réellement évoluer les comportements (en particulier ceux qui sont dits « à risques »).

Nous rencontrons, à partir de diverses institutions ou par divers canaux (La Prévention routière, gendarmerie et police, services de probation, formateurs et organisateurs de stages, hôpitaux, alcoologues, avocats, assurances, relations de relations, etc.), des personnes ordinaires confrontées à divers degrés aux problèmes de l'alcool et de la route, représentant des cas très variés. Ces canaux, au passage, nous donnent souvent - et les plus officiels le font de façon très explicite - diverses caractérisations de l'usager et, ce qui est plus important pour nous, diverses façons de le caractériser, diverses techniques pour se le représenter (en le mesurant, en faisant des échantillons, en le rapportant aux infractions qu'il a commises, en s'identifiant à lui pour lui supposer un comportement, en lui prêtant une psychologie, en l'évaluant selon des critères officiels ou plus ou moins formalisés dans un stage, ou face à un suivi judiciaire, etc.).

Nous cherchons à analyser, depuis leur propre façon de voir les choses, comment ils s'y prennent pour « faire avec » les mesures qui les visent, et plus généralement avec les conséquences de leurs actes (relations à leurs proches, à l'emploi, à la santé, etc.), cela aussi bien pour s'amender, contrôler et limiter les risques qu'ils prennent, que pour continuer à les prendre, en se donnant des raisons et des moyens plus ou moins stables ou occasionnels. Il s'agit moins de relever la cohérence ou l'incohérence de ce qui serait une « conduite » morale plus ou moins correcte des interviewés, que de détailler les moyens (au sens le plus large du mot) et les appuis de tous ordres qu'ils trouvent pour se conduire en effet, et d'analyser les façons dont ces moyens et soutiens de la conduite de soi se combinent.

Toutes nos questions visent donc à les faire se raconter, non à les rendre plus responsables. Dans le but de chercher des voies d'amélioration, nous souhaitons en effet analyser la

conduite de ces individus en partant de leurs logiques, souvent efficaces et intelligentes, pour contourner la loi ou les interdictions, se justifier auprès des autres et d'eux-mêmes, se représenter leur état de façon acceptable, limiter leurs propres débordements, etc. Loin d'être rares ou déviantes, ces façons de s'arranger peuvent au demeurant facilement être rapprochées des comportements que chacun de nous a tous les jours.

L'originalité de notre approche, selon nous, réside justement dans le fait que nous abordons le problème en adoptant en quelque sorte le point de vue de ces gens ordinaires, que nous les considérons non de façon négative en visant à redresser des manques, des défauts, des incapacités, etc., mais de façon positive, en prenant au sérieux leurs dires, leurs compétences et leur capacité à se conduire - y compris leur grande habileté dans l'art d'accommoder les mesures, campagnes, actions qui les prennent pour cible. À partir de ces façons qu'on a de se cadrer soi-même, il est par exemple beaucoup plus facile d'interpréter les mille astuces que trouvent les gens pour ne pas tenir compte de prescriptions apparemment très raisonnables (comme de moins tuer sur la route), pour composer avec elles selon les circonstances, voire pour les retourner en façons de se justifier (notamment du fait même d'être pris pour « cibles »).

L'idée est de présenter des configurations contrastées, en montrant les appuis, ressources d'ordres très variés auxquels ont recours leurs divers tenants, ainsi que les solutions de continuité et au contraire les liens inattendus qu'ils font dans leurs raisonnements (pour éviter le danger d'une trop forte mise en cohérence par le chercheur de ces postures muées abusivement en stratégies ou en calculs). Il ne s'agit donc pas de fournir une typologie des divers usagers, plus ou moins coopératifs ou résistants : le but est au contraire de permettre à l'analyse de se démarquer progressivement du comportement typique de l'un ou l'autre, pour dégager des « façons de faire » à la fois plus précises (en ce qu'elles sont décrites avec leurs moyens, ce dont elles tiennent compte ou non, etc.), plus générales (au sens où chacun devrait pouvoir les reconnaître), et plus mobiles (la plupart des gens passent des unes aux autres, selon des modalités elles-mêmes intéressantes à relever).

On voudrait parvenir, en dessinant une image plus réaliste du conducteur ordinaire, à trouver une autre gamme de moyens pour mieux agir sur lui. Pour cela, nous mettons systématiquement en regard les résultats de cette enquête auprès de ces « usagers finals de l'*in*sécurité », avec ceux de notre pré-enquête auprès des responsables professionnels de la sécurité routière, qui a repéré diverses façons de se représenter d'« en haut » les conducteurs à risques. Mais nous avons bien l'intention d'être « utiles ». Par rapport à l'action publique et aux possibilités d'améliorer l'efficacité des prescriptions, le but de cette démarche n'est pas, à l'instar de nombreuses recherches sociologiques, de défendre l'usager, d'entonner un plaidoyer pour le citoyen de base face à un État moderne qui l'encadre de normes et d'interdits, ni de le protéger en l'armant du bouclier de sa culture et de son mode d'action réel. Nous pensons au contraire qu'une bonne appréhension de la variété et de la variation des façons de faire des gens ordinaires peut donner à une prescription de meilleures chances d'avoir un effet réel, en lui permettant d'anticiper des réactions mieux attendues.

Loin de déboucher sur un relativisme ou pis, sur un laxisme faussement libéral vis-à-vis des marges de « résistance à la raison » qu'opposeraient les gens ordinaires aux pressions de l'État et de la société, notre sentiment est que la grille d'interprétation pragmatique proposée permet d'envisager *aussi* l'action publique ou celle des associations militant pour la sécurité routière selon des perspectives et des moyens à la fois plus réalistes et plus responsables, parce qu'ils respectent mieux les façons qu'ont les gens visés d'agir et de se représenter eux-mêmes leur action ou leur état.

Petit *a parte* disciplinaire

La sociologie n'est plus une science ésotérique pour les décideurs publics, et pour bien d'autres intervenants dans des domaines d'intérêt général, comme la sécurité ou la santé. Parfois consentante, parfois à son corps défendant, elle est même devenue un porte-parole très écouté des usagers. Pourquoi pas ? Cet usage a sans doute permis de sortir l'action publique de visions régaliennes ou colbertistes, trop sûres d'elles-mêmes, trop dirigistes, pour restituer toute son épaisseur au corps social. Mais un effet indirect de ce nouvel état des choses est que le sociologue est beaucoup plus « attendu » que naguère. Loin de l'écouter d'une oreille vierge, on attend désormais de lui qu'il montre ceci ou cela. En particulier, sur un sujet comme celui de la sécurité routière, qu'il « déniaise » les preneurs de mesure en leur montrant combien la bonne volonté de leur action est incapable de percer l'écran des représentations sociales. L'usager, le citoyen visé par le technocrate n'existe pas, doit-il nous dire. Il n'y a que des milieux, des normes culturelles, des habitus variés mais structurés socialement. Tous les acteurs sociaux réinterprètent les discours et les mesures qui les visent – d'ailleurs ceux-ci, rapportés au pouvoir qui les met en œuvre, sont eux-mêmes moins innocents, ou animés par le seul souci de l'intérêt général, qu'ils ne le prétendent.

Ce n'est pas du tout l'effet de prise de conscience que nous voulons obtenir. Il y a un paradoxe, dans cet effort de restitution par la sociologie de l'opacité des représentations sociales face à la transparence des comportements que, dans leur désir de les réformer, les responsables publics tiendraient un peu vite comme acquise, c'est qu'il reconduit en l'inversant un modèle volontariste de l'action publique, toujours prêt à dénoncer l'inertie sociale et culturelle des usagers. Simplement, il retourne l'accusation, et prend la parti de l'accusé : il montre toutes les raisons qu'ont les dominés de rejeter les visions et les visées des dominants sur eux, tout en donnant un contenu positif à ce que ceux-ci ne voient que comme résistance et passivité. Mais l'inversion de la dénonciation conserve intacte l'idée d'un immobilisme foncier des gens. Ils ne sont plus inertes, routiniers, hostiles à tout changement - ils sont dotés de cultures et de représentations : voilà qui explique et justifie largement leur résistance. Mais voilà qui laisse encore moins de place à toute possibilité autre qu'anecdotique de transformation des comportements, déterminés par des facteurs dont personne n'est maître.

Le but du décalage de problématique que nous voulons introduire n'est pas de plaider pour l'idée d'une grande mobilité des comportements, en prenant le contre-pied de ces analyses. Il n'y a guère de sens à se demander si les gens changent ou non : comment, en fonction de quel critère, avec quel lien démontrable à tel ou tel facteur, ou en réaction à quelle action ou à quel événement… ? Il peut plutôt être formulé comme un effort pour redonner tout son poids à l'enquête sociologique empirique sur ce que font les gens – et comment, avec quels retours, quels moyens de s'en rendre compte, de l'évaluer, quelles façons d'évoluer ou de persister dans ce qu'on fait, etc. Il se rattache donc à des problématiques liées à la théorie de l'action, inspirées par les courants qui, notamment à la suite du pragmatisme américain, se sont intéressés au thème de la conduite de soi, et non, comme c'est de façon dominante le cas dans la sociologie française, à la mise en évidence des représentations et des habitus qui déterminent les conduites – celles-ci étant alors reléguées en simples conséquences de ces structures ou de ces grammaires invisibles auxquelles obéiraient les acteurs sociaux, le plus souvent sans le savoir.

Mais comment s'appliquent donc de tels schèmes de l'action ? Est-on si sûr de leur efficacité, voire, avant cela même, de la façon dont ils pourraient en effet guider des comportements ? Au delà de postulats non discutés sur l'adéquation miraculeuse, en situation, des habitus et des actes réels, de ce qui nous détermine et de ce que nous faisons, cette correspondance n'est-elle pas problématique ? Ne mérite-t-elle pas plutôt une investigation empirique ? Nos formations, nos milieux, nos habitudes entrent sûrement en ligne de compte,

lorsque nous faisons, pensons ou ressentons quelque chose : mais justement, au lieu de tenir cela comme acquis, et cette détermination comme une explication, ne faut-il pas mieux se demander si tel est bien le cas – et comment, avec quelle marge de déterminisme, quelles modes de composition d'influences souvent tout à fait contradictoires ? Au delà, et de façon plus radicale, peut-on réduire l'action à des déterminants, comme s'il appartenait au chercheur de l'expliquer de l'extérieur ?

Sur le plan théorique, d'abord, c'est faire bien peu de cas de sa nature intentionnelle, du fait qu'elle passe par une mobilisation de soi qui fait elle-même appel, de façon réflexe ou de façon réflexive, à ce à quoi l'on tient : autrement dit, les façons de se déterminer sont un objet de la recherche, elles font partie d'une analyse de l'action, elles n'en sont pas un facteur explicatif, une ressource de l'analyse.

Et plus concrètement, une analyse sérieuse de l'action peut-elle se contenter de faire elle-même le départ entre des facteurs déterminants, culturels et sociaux, et des facteurs contingents, laissés aux aléas de la vie ? Au nom de quoi se dispenserait-elle d'envisager, dans les comportements, non seulement les facteurs déterminant les personnes, issus de leur milieu, de leur passé, de leurs habitus, mais aussi ce qui tient à la situation - aux interactions avec les autres, avec les objets et les dispositifs présents, aux événements qui se déroulent, etc. ? Surtout, poser ainsi le problème, c'est aussitôt le décaler vers le problème plus large des appuis du comportement, ou encore des façons de faire avec soi. C'est comprendre qu'il faut s'interroger non pas sur tel ou tel de ces facteurs, mais bien sur leur mobilisation sélective ou leur exclusion, sur leur composition, ou encore sur les passages entre eux, il faut soumettre à la question la variété infinie des modalités selon lesquelles, dans tel ou tel cas, ils sont ou non pris en compte, combinés, réfléchis ou négligés – et ainsi, chaque fois, écartés ou réintégrés de façon spécifique à l'action elle-même.

Dépasser ainsi l'opposition entre représentations et action, cela suppose peut-être d'abord de se défaire de cette curieuse obsession des sciences humaines pour les représentations : c'est elle qui fait glisser l'intérêt du chercheur, qui le détourne de l'action elle-même, des comportements effectifs en situation, pour le faire unilatéralement s'intéresser à des variantes infinies de la justification et des décalages de soi-même à un idéal supposé (même minimal, comme paraître humain et respectable). L'image de soi de la psychanalyse a fait des petits : l'action ensemble n'est par exemple plus, pour les interactionnistes, qu'un guet perpétuel du regard de l'autre et un souci de ne pas perdre la face – mais, sous une apparence opposée, elle obéit aussi à une variante de ce modèle, lorsqu'elle se réduit à une quête indéfinie de légitimité, pour la sociologie critique. Notre pari est simple : si on remet les choses à l'endroit en se demandant comment on se représente (soi, les autres, la situation), mais *entre autres choses*, et pour faire quelque chose (au sens large : se conduire, choisir ceci ou cela, décider, se laisser aller, prendre une mesure radicale, se renseigner, etc.), on n'escamote nullement l'importance des représentations et leur rôle décisif dans l'action. Au contraire, on les comprend à nouveaux frais, mais comme des façons de faire - et non des façons de se voir et d'être vu, ce qu'elles sont aussi… mais notamment et surtout si cela aide à se comporter !

Aspect méthodologique

Sur le plan de la méthode, cette posture a des conséquences immédiates, tout particulièrement sur des sujets délicats comme l'alcool ou la conduite dangereuse. Au lieu de n'interroger la relation enquêté-enquêteur que sur le registre de la suspicion, comme effort pour paraître conforme, pour le premier, et biais à contrôler et danger d'imposer des catégories, pour le second, on peut la centrer sur la mise à plat des appuis qui font que les gens se comportent comme ils le font : des raisons bonnes ou mauvaises, certes, mais aussi des « tenants » et des aboutissants, comme on dit joliment, c'est-à-dire un jeu, plus ou moins actif ou passif selon les cas, avec ce qu'on se sait être - en bien ou en mal - et avec ce qu'on

essaie d'être. Enfin et surtout, pour tout cela, des moyens, des recours, rhétoriques et matériels, passant par les autres et par soi, par les institutions ou par les proches, appuis qui sont plus ou moins solides, qui sont réfléchis (souvent sous la contrainte des effets produits sur les autres) ou apprivoisés par l'usage et les essais et erreurs répétés, qui sont plus ou moins activement adaptés, améliorés, ou simplement mobilisés sans y penser.

C'est exactement cet angle d'approche que nous avons systématiquement exploré : non pas seulement « comment font les gens ? » au sens où ce qu'ils font serait clair et qu'on les doterait de causes, de déterminismes ou de rationalisations. Mais bien, au premier degré, *comment* font-ils : pour que ça dure un peu, pour qu'ils s'y retrouvent, pour changer ou pour continuer. Sur quoi s'appuient-ils, quels garants ou quels secours ou recours mobilisent-ils, etc. Avantage de la posture : il y a, dans ces conditions, bien peu d'hypothèses à faire *a priori* sur ce qui est visé - que ce soit sur la cohérence ou la discontinuité des personnes, sur le besoin d'avoir une explication ou un point de vue d'ensemble ou sur la revendication muette d'un « c'est comme ça », sans raison ni suite : pour tout cela, dans tous les cas, encore faut-il y arriver ! - à dissocier comme à associer, à créer des liens ou à les défaire, à s'attacher (à soi-même, à son corps, aux autres, aux objets, à son histoire et à son avenir) comme à se détacher.

Notre méthode consiste à analyser positivement les façons de se conduire des usagers interviewés, en adoptant leur point de vue sur eux-mêmes : les usagers sont eux-mêmes sans cesse confrontés à la nécessité de s'expliquer, de (se) donner des raisons, de « gérer » leurs difficultés, et avant cela de mettre en place le cadre minimal ou très élaboré de leur façon d'y arriver. C'est pour cela qu'il y a un sens à les faire parler de ces moyens : ils s'y attendent, en quelque sorte, ils connaissent la chanson (surtout ceux qui sont devenus familiers du circuit justice-probation-soins-cures-aide sociale etc.). Loin d'être un dispositif artificiel, produisant une situation biaisée, là encore selon l'obsession des discours de la méthode, l'entretien vient à la suite de nombreux échanges de ce type, et sous la même forme. Il faut certes en analyser les traits liés à la situation, mais ni plus ni moins que pour toutes les situations.

L'enquête sur le terrain a avancé dans les diverses directions que nous avions envisagées, et, comme prévu, en rencontrant des difficultés inégales selon les « cibles » privilégiées. Outre les nombreux contacts ou réunions diverses, nous avons réalisé environ soixante entretiens.

Institutionnels

Nous avons commencé par les partenaires institutionnels, publics ou semi-publics, à la fois pour prendre connaissance de la bibliographie, des expériences réalisées, de l'évolution des façons de voir les questions, des bilans et critiques tirés des actions réalisées antérieurement ; et pour avoir nos premiers entretiens sur le sujet lui-même, notamment autour des actions de formation en direction des entreprises ou consécutives aux suspensions de permis de conduire. Nous avons en particulier rencontré des responsables de la Sécurité routière au ministère de l'Équipement, des responsables de diverses opérations à la Prévention routière (stages de formation, capitaine de soirée, formation de conducteurs en entreprises, etc.), et interviewé les partenaires professionnels de ces organismes pour la conception et la réalisation des campagnes de publicité, etc.

Outre les informations générales obtenues, nous avons pu constater la pertinence de nos interrogations, qui font écho à des questions centrales que se formulent de diverses façons les acteurs du domaine, sans cesse confrontés aux limites, aux effets pervers, à l'ambiguïté de leurs actions, et qui ne nous ont pas attendus, bien sûr, pour en remettre en cause certains principes de base, parfois de façon extrêmement tonique et lucide – voire acide. Tous sont en contact étroit avec le terrain, et nous ont fourni de nombreux exemples.

Plus précisément, et conformément à l'axe central de notre problématique, nous avons systématiquement enregistré dans le détail les façons de caractériser l'usager final que nous

avons repérées dans leurs propos, en général et surtout en situation, soit lorsqu'il est pris en faute, soit lorsqu'il est soumis à une contrainte obligée (formation, suivi après un délit, etc.), soit simplement lorsqu'il est confronté à une campagne ou à des mesures légales visant le grand public. Dans tous les cas, bien sûr, les « résistances » de l'usager sont décrites, expliquées, dénoncées, voire partiellement comprises, ce qui, avant même d'aller à la rencontre directe de ces usagers finals, nous a permis d'élargir grandement le spectre des attitudes attendues.

En parallèle avec l'enquête auprès d'usagers, nous avons par ailleurs continué cette campagne d'entretiens et de documentation auprès d'acteurs institutionnels dans deux autres directions importantes : vers les forces de police et de gendarmerie, d'une part, et vers les milieux juridiques et les assurances, de l'autre (avocats d'associations et d'assurances, spécialistes des accidents, etc.). Cette phase a permis (outre l'ouverture à d'autres usagers) de voir tracer des profils du conducteur ou de l'usager plus libres, moins orthodoxes, que ceux que l'orientation continue de leur action a tout de même tendance à faire privilégier aux professionnels de la sécurité routière – même s'ils savent le plus souvent eux-mêmes les relativiser.

Usagers

La deuxième phase de nos enquêtes, le contact avec l'usager, reste le cœur de nos recherches. Dès le début, et en parallèle avec les entretiens institutionnels, nous avons en particulier, de façon un peu sauvage, suivant les occasions de chacun, conduit des premiers entretiens (parents, amis, relations obtenues via des proches, etc.), plus ou moins développés selon la façon dont nous les avions obtenus et les circonstances de l'entretien (par exemple, dans la voiture d'un ami revenant d'un repas bien arrosé…). Au départ, nous voulions surtout « essuyer les plâtres », comprendre les façons de réagir des interviewés, tester nos questions, et surtout bien sentir le ton à prendre, déterminer clairement le degré d'intervention et d'insistance que nous pouvions nous permettre, identifier les points délicats, dépasser nos propres réserves ou résistances injustifiées, etc. Mais, un peu contre nos attentes, ces entretiens n'ont pas été trop difficiles, ni à obtenir ni à conduire, et ils fournissent eux-mêmes déjà de nombreux résultats utiles. Tout en contrôlant que les modalités de ce genre d'exploration ne nous entraînent pas vers des cas de figure favorisant telle ou telle situation, nous continuerons donc cette campagne préliminaire au delà de ses objectifs premiers, en profitant en particulier des ouvertures qu'elle a fournies, par exemple vers des antennes des Alcooliques anonymes, ou des relations de second ordre, qu'aucun de nous ne connaît directement (noms fournis par des relations d'interviewés, etc.).

Nous ne sous-estimons pas pour autant la part d'apprentissage remplie par cette première campagne d'entretiens, pour nous-mêmes en tant qu'interrogateurs. En discutant des comptes rendus, de la façon dont nous avons réagi, et surtout dont les deux autres membres de l'équipe voient les réactions de chacun, nous avons pu sensiblement affiner notre technique. En particulier, nous avons pu comprendre que nous pouvions augmenter considérablement la « pression » exercée sur les interviewés, que nos scrupules initiaux nous avaient fait exagérément modérer. Les acteurs savent qu'il y a problème justement, ils ont déjà beaucoup de stratégies, mais aussi d'ouvertures, de questions sans réponse, et ils n'ont jamais manifesté de gêne ni eu de réactions négatives : ils ont souvent à « répondre » de leur conduite, auprès de proches, de relations de travail, et ils ne sont pas choqués a priori de notre insistance, ou de ce que nous nous montrions dubitatifs à propos de telle ou telle affirmation, ou que nous la contredisions explicitement : ils ont l'habitude !…

La première partie de nos campagnes d'entretiens systématiques avec divers usagers s'est passée grâce au bon accueil d'un service de probation chargé du suivi de personnes ayant été condamnées, avec ou sans sursis, pour conduite en état d'ivresse, que nous avions contacté

avant l'été. Après plusieurs réunions avec les responsables du service et divers conseillers, et une réunion collective avec tout le service, pour expliquer notre demande (et discuter au passage de nos interrogations avec les conseillers, dont l'expérience est très riche), nous avons obtenu une série de contacts téléphoniques, en plusieurs vagues. Tous les interviewés sont volontaires, et bien sûr le conseiller qui leur demande s'ils veulent bien nous rencontrer précise que le service de probation n'a qu'un rôle d'intermédiaire et qu'il y a totale indépendance entre notre enquête et le canal par lequel nous les atteignons. Ce point n'a d'ailleurs jamais posé problème aux usagers que nous avons rencontrés.

Après un début lent, pour des raisons tout à fait prévisibles et justifiées (temps de persuasion du service, réunions, délais de réaction, etc.), cette phase d'enquête dont nous attendions beaucoup s'est très bien déroulée, donnant des résultats passionnants – même s'ils orientent l'enquête de façon privilégiée vers l'alcoolisme qui n'est qu'un aspect du problème : mais ce caractère central est en lui-même un résultat. La variété des façons d'envisager leur propre position par rapport à la conduite, à l'alcool, à leur responsabilité, et la précision des configurations et des difficultés décrites, sont d'une richesse qui sont allées au delà de nos espérances, nous suggérant – même s'il faut toujours se méfier un peu de ces premières déductions enthousiastes - une véritable casuistique de la responsabilité, déployant sur une multitude de variables les moyens d'être ce qu'on est (en deça ou au delà d'un jugement moral sur le fait qu'on le juge acceptable ou non, bien ou mal, etc.) : de gérer ses faiblesses, de limiter leurs conséquences et de se protéger contre soi-même, de tester son état, d'en distribuer les causes, d'envisager le futur, les mesures à prendre, de se raconter le passé, etc.

Là encore, il est à noter que les alcooliques sont au premier plan, forcés qu'ils sont par leur propre addiction et par ses conséquences sur leurs proches de gérer ces questions, en actes et en paroles. Nous ne le regrettons d'ailleurs pas : humains, trop humains… Leurs faiblesses mêmes nous font découvrir la richesse dans la misère ou le malheur, et nous ouvrons sans résistance nos intérêts bibliographiques et personnels aux travaux de ceux qui ont déjà eu à traiter de l'alcoolisme, ou d'autres addictions proches, sous d'autres angles d'attaque. Mais pour éviter de trop décaler l'objet de notre enquête vers ce seul cas malheureusement envahissant, tant dans la réalité des problèmes de sécurité routière que comme problème social et humain plus large que celle-ci, nous avons ensuite favorisé dans l'autre sens, quand c'était possible, le choix d'usagers ayant commis des infractions routières mais dont nous savons a priori qu'ils n'ont pas de problème d'alcool, et aussi d'« amateurs » positifs (de voitures de sport, de vitesse, grands rouleurs, etc.) dont le goût les entraîne à jouer avec la loi.

Nous voudrions, tout en remerciant les services et les personnes qui nous ont si généreusement donné leur temps, souligner tout de suite la charge émotionnelle et intellectuelle que les entretiens contiennent et font déborder, chez les interviewés parfois, chez nous souvent : le sujet abordé et la façon dont nous le traitons nous ont souvent fait toucher de près, sous des formes diverses, au malheur ou à la déroute personnelle des individus, brouillant les frontières entre agresseurs et victimes. Qu'il y ait eu accident, infirmité ou mort, de tiers ou de proches, ou que le conducteur fautif soit la seule victime de sa conduite, il y a toujours plus de vies brisées que de victimes officielles, comme le rappelait un slogan terrible de la Prévention routière.

Le malheur des uns fait le malheur des autres… Mais il rapproche aussi dans la même condition ceux qu'une vision trop pénale ou moralisante sépare peut-être un peu vite !

Point synthétique sur la bibliographie

Le but et l'intérêt de notre démarche consistent à éviter les apories des approches déterministes en termes de freins et de résistance passive (Navarro, Godeau, Vialas 2000 ; Craplet 2000 [v. références détaillées ci-dessous]).

Ce programme permet aussi de reprendre la notion de risque, en déplaçant sa formulation classique, dans le prolongement des nombreux travaux qui ont renouvelé cette question, notamment autour des enjeux environnementaux (Beck 1986, 2001 ; Gilbert, 1990, 1992, 1993 ; Beck and Ritter 1997 ; Chateauraynaud 1999, 2001 ; Latour 199 ; Callon et Licoppe 2000 ; Callon, Lascoumes et Barthe 2001). Ces travaux, en insistant sur l'aspect procédural, progressif, complémentaire, de l'élaboration d'un problème peu à peu transformé en risque, à la suite de la mise en forme hétérogène des diverses controverses nées autour d'une question ou, le plus souvent, à la suite d'un événement brutal, ont permis de sortir de l'opposition duale très pauvre qui faisait se répondre un risque objectif et une perception subjective de ce risque. Sur le plan prescriptif, face à une conception purement naturelle ou scientifique du risque « objectif », les comportements sociaux se trouvent en effet réduits à être envisagés soit, de façon instrumentale, comme une sorte de récepteur et de réceptacle subjectif dont seul importe de mesurer le degré de conscience et de réaction ; soit au contraire, de façon culturaliste, comme un ensemble de symboles et de comportements rituels venant présenter leur écran inamovible aux menées des décideurs et prescripteurs.

Mais, par rapport à la configuration de la problématique dans laquelle nous nous plaçons, tout près de l'acteur de base, la notion classique de risque vient trop en aval, comme son élaboration même en catégorie socio-politique le montre. Le « risque » (celui qu'on court, celui qu'on fait courir…) ne permet en effet pas une bonne saisie des phénomènes étudiés : pour pouvoir parler de risque, il faut déjà que se soit opérée une politisation collective de la question — une part des campagnes actuelles vise bien à transformer en « conduite risquée » ce qui n'est encore qu'une conduite qui ne se pose pas de question, un aspect des choses qui rapproche le domaine de la sécurité routière de ceux que les travaux sur le risque ont abordés de façon privilégiée, à savoir la santé, l'énergie et le nucléaire, les catastrophes naturelles et environnementales.

Cette politisation mérite analyse, bien sûr, mais selon nous ce n'est pas l'essentiel — c'est même cela qui fait problème, justement parce que « prendre des risques » n'a rien à voir avec ce dont il s'agit pour l'immense majorité des conducteurs, pour qui il n'est question que de prendre le volant sans se soucier de ce qu'il faut être pour le faire en sécurité ou de ce que cette conduite peut entraîner, pour soi et pour les autres. Aucun conducteur ne « prend » de risque, sauf situations exceptionnelles. Tous les conducteurs savent en revanche « ne pas » en prendre, au sens de conduire sans avoir à faire ce type de calcul : « je rentre chez moi, c'est tout ».

L'une des hypothèses de base de notre travail, c'est que si l'on souhaite agir sur elle et la surmonter, il faut prendre au sérieux la résistance ou la capacité des gens à ne pas répondre de soi, en montrant à l'aide des outils théoriques appropriés et d'une campagne de suivi de gens ordinaires, la variété des moyens par lesquels les acteurs se rendent résistants aux prescriptions destinées à diminuer l'alcoolisme au volant. Il s'agit là d'une attitude suivie, qui s'organise elle-même, se trouve ses modalités et ses appuis et requiert une compétence, même si cela ne suppose pas qu'elle soit cohérente et pleinement assumée en tout moment et devant tout le monde. C'est-à-dire qu'elle dispose de ressources, personnelles et collectives, qu'elle sait s'équiper de moyens, d'outils, de soutiens divers, qu'elle produit elle-même peu à peu les dispositions mentales, les argumentations et les divers « profils » à adopter selon les situations, débouchant sur ce qui devient à tout le moins un savoir-faire et souvent, dans certaines circonstances, une identité ou un rôle, un personnage qu'on est prêt à défendre (quitte à avoir recours à l'humour, au second degré, etc.) — sur la multiplicité de ces savoir-faire des personnes par rapport à elles-mêmes et aux injonctions que les situations leur formulent, voir la reformulation décisive proposée par L. Boltanski et L. Thévenot avec leur modèle des « cités » (Boltanski 1990 ; Boltanski et Thévenot 1991).

Nous avons déjà indiqué, pour afficher clairement le sens de notre projet, qu'au niveau des problématiques à mettre en œuvre, l'ensemble de ce programme d'interprétation, centré sur l'opacité et la non conformité de l'acteur social aux modèles qui le prennent pour cible, s'appuie sur la riche bibliographie qui traite de la théorie de l'action. Nous pouvons faire appel à ses divers aspects pour trouver un soutien théorique et analytique. De nombreuses idées du présent rapport viennent en particulier des récents développements qui, de façon très variée, l'ont beaucoup « sociologisée » ces dernières années : citons d'abord, pour la sociologie classique, les reproblématisations du sens pratique, en particulier la critique des modèles trop calculateurs et stratégiques entre acteur et environnement (Bourdieu 1980 ; Friedberg 1993 ; Pharo 1993), ainsi que les prolongements critiques des notions très fécondes de rôles et d'identités mises en avant par les interactionnistes et les théoriciens de la pratique (de Certeau 1968, 1980 ; Goffman 1974, 1979, 1990) ; puis, dans un autre style, plus analytique, les travaux issus des problématiques très neuves proposées par la pragmatique du langage (Austin 1970 ; Gumperz 1982, 1989 ; Recanati 1981) et la cognition (Conein et Jacopin 1994) et l'analyse de plus en plus fine à quoi ils ont conduit des situations de décision collective (Hutchins 1994, 1995 ; Suchman 1987) ; enfin, un autre développement essentiel s'est plutôt dirigé, dans le prolongement par exemple de l'œuvre pragmatiste d'un Dewey (Dewey 1925, 1933, 1958), vers la reprise sociologique de l'analyse des rapports des acteurs aux objets (Norman 1990 ; Bessy et Chateauraynaud 1995 ; Chateauraynaud 1998 ; Gomart et Hennion 1998 ; Latour 2000 ; Maisonneuve, Hennion et Gomart 2000).

Bibliographie critique détaillée

Le projet se démarque des littératures sur la sécurité, qui procèdent de façon « balistique » en décomposant divers facteurs, cibles, obstacles, pour en déduire les actions à mener. Il se situe dans le prolongement des reformulations socio-politiques de la notion de risque. Enfin, il utilise les développements récents de la pragmatique et de la théorie de l'action, pour l'appliquer à la soi-disant « irresponsabilité » des acteurs, notion dont il soumet les présupposés à la critique.

La littérature scientifique traitant de l'alcool au volant

La persistance de pratiques alcooliques au volant a conduit les divers auteurs à poser le problème de l'inefficacité des mesures de prescription en termes d'une relation mal construite entre le conducteur, l'alcool, sa voiture et le contexte d'usage.

Cette relation est ensuite décomposée afin de rechercher un ensemble de facteurs ou de causes qui empêchent le redressement de la relation ou la maintiennent hors de portée des mesures prescriptives du bon comportement.

Un premier ensemble de travaux propose une description, souvent comparative, des situations d'usage d'alcool au volant :

Brenac, T., Megherbi, B. 1996. « Diagnostic de sécurité routière sur une ville : intérêt de l'analyse fine de procédures d'accidents tirées aléatoirement ». *Recherche transports sécurité*. N°52 : 59-71.

Charlier, C., et Plompteux, G. 1998. « Alcool, drogues, médicaments et sécurité routière en Belgique ». *Revue médicale de Liège*. Vol. 53. N°1 : 25-28.

Cohen, D., Mason, K. and Scribner, R. 2002. "The population consumption model. Alcohol Control pratices, and alcohol-related traffic fatalities". *Preventive medecine*. Vol. 34. N°2 : 187-197.

Craplet, M., 2000, *Passion alcool*, Odile Jacob.

Fabbri, A., Marchesini, G., Morselli-Labate, A.-M., Rossi, F., Cicognani, A., Dente, M., Lervese, Ferrara, S.-D., Zancaner, S., Frison, G., Giorgetti, R., Snenghi, R., Maietti, S., Castagna, F. Navarro, F., Godeau, E., Vialas, C., éditeurs, 2000, « Les jeunes et l'alcool en Europe », Actes du Colloque du 23 décembre 1999 à Toulouse, Editions Felix Navarro, 387 p.

Ruggeri, T.-S. et Mengozzi, U. 2002. "Positive blood alcohol concentration and road accidents. A prospective study in Italian emergency departement". *Emergency medecine journal*. Vol. 19. N°3 : 210-214.

Tagliaro, F. Tedeschi, L. 2000. "Alcol, droga, farmaci e sicurezza stradale". *Annali dell'Istituto superiore di sanità*. Vol. 36. N°36 : 29-40.

Tira, M., Brenac, T. et Michel J.E. 1999. « Insécurité routière et aménagement de la ville : étude et cartographie de scénarios d'accidents ». *T.E.C.*. Vol. 155 : 22-30.

Tissot, C. 2001. « Circulation : le risque routier ». *Travail & sécurité*. N°611 : 17-35

Les travaux s'attachent ensuite à chercher des causes qui sont autant de moyens d'action, expliquant l'inadaptation de la relation usager-alcoolique-voiture. Ils montrent ainsi comment l'alcool et la voiture rendent leurs usagers incapables de clairvoyance, comment ils sont eux mêmes grevés de manques, de défauts physio-pathologiques ou de représentations fausses ou incompatibles avec la prescription ou enfin, comment des facteurs externes, contextuels, nuisent à l'efficacité de cette prescription.

Boubakour, F., 2000. « L'insécurité routière : le poids du sous-développement. Quelques réflexions sur le cas algériens ». *Transport*. N°401 : 201-207.

Del Rio, M.-C. et Alvarez, F.-J. 2000. "Presence of illegal drugs in drivers involved in fatal road traffic accidents in Spain". *Drug and alcohol dependence*. Vol. 57. N°3 : 177-182.

Del Rio, M.-C., Gomez, J., Sancho, M. and Alvarez, F.-J. 2002. "Alcohol, illicit drugs and medicinal drugs in fatally injured drivers in Spain between 1991 and 2000". *Forensic science international*. Vol. 127. N°1-2 : 63-70.

Albery, I.-P., Strang, J., Gossop, M. And Griffiths, P. 2000. "Illicit drugs and driving: prevalence, beliefs and accident involvement among a cohort of current out-of-treatment drug users". *Drug and alcohol dependence*. Vol. 58. N°1-2 : 197-204.

Couper, F., Pemberton, M., Jarvis, A. Hugues, M. and Logan B.-K. 2002. "Prevalence of drug use in commercial tractor-trailers drivers". *Journal of forensic sciences*. Vol. 47. N°3 : 562-567.

C'de Baca, J., Miller, W.-R., et Lapham, S. 2001. "A multiple risk factor approach for predicting DWI recidivism". *Journal of substance abuse treatment*. Vol. 21. N°4 : 207-215.

Chang, I., Lapham, S.-C., and Wanberg, K.-M. 2001. "Alcohol use inventory: screening and assessment of first-time driving-while-impaired offenders. I. Reliability and profiles. II. Typology and predictive validity". *Alcohol and alcoholism*. Vol. 36. N°2 : 112-130.

Hingson, R., Heeren, T., Levenson, S., Jamanka, A. And Voas, R. 2002. "Age of drinking onset, driving after drinking, and involvement in alcohol related motor-vehicle crashes". *Accident analysis and prevention*. Vol. 34. N°1 : 85-92.

Lapham, S.-C., Skipper, B.-J., Hunt, W.-C., and Chang, I. 2000. "Do risk factors for re-arrest differ for female and male drunk-driving offenders?" *Alcoholism, clinical and experimental research*. Vol. 24. N°11 : 1647-1655.

L'identification de ces facteurs et causes permet de conduire des évaluations comparatives des différentes mesures de prescription ou d'en concevoir de nouvelles.

Deux types d'action en découlent ; celles qui visent à modifier l'action des déterminants par prévention de leur action et identification des résistants, celles qui visent à en rendre les effets non dommageables, en général par l'augmentation de la sécurité des véhicules.

Manuel, C., Antoniotti, S., Simeoni, M.-C. Sapin, C., et Auquier, P. 2001. « Prévention des conduites à risques. Approche législative et réglementaire axée sur les mesures destinées aux jeunes ; cinquième partie : lutte contre les accidents de la route ». *Journal de médecine légale droit médical*. Vol. 44. N°5-6 : 353-362.

Dekkers, M.-A. 2002. « Un outil de prévention de la conduite sous l'emprise de l'alcool : l'Ethylomètre Anti-Démarrage (EAD) un premier bilan de l'expérience suédoise ». *T.E.C*. N°47 : 17-21.

Facy, F., Biecheler-Fretel, M.-B., Rabaud, M., et Peytavin, J.-F. 2002. « Dépistage sur route des alcoolémies et orientations vers un centre d'alcoologie ». *Recherche, transports, sécurité*. N°75 : 100-114.

Murat, J.-E. 1997. « Les accidents routiers en voyage et leur prévention ». *Médecine tropicale*. vol. 57, n°4bis : 522-526.

Spleiglman, R. 1997. "Mandated AA attendance for recidivist drinking drivers: policy issues". Addiction : (Abingdon). Vol. 92. N°9.

Dans le même ordre d'idées, la Prévention Routière Formation organise des stages pour une reconstitution partielle du capital de points initial du permis de conduire suite, notamment, à des conduites alcooliques sanctionnées, et publie des rapports et des analyses faisant le bilan de ces formations.

Ces actions sont ensuite évaluées, afin de toujours relancer la question de leur efficacité et de leur amélioration. Les récidivistes ou résistants à la procédure faisant l'objet de travaux toujours plus fins et poussés.

C'de Baca, J., Lapham, S.-C., Liang, H.-C., and Skipper, B.-J. 2001. "Victim impact panels: do they impact drunk drivers? A follow-up of female and male, first time and repeat offenders". *Journal of studies on alcohol*. Vol. 62. N°5 : 615-620.

Christophersen, A.-S., Skurtveit, S., Grung, M., and Morland, J. 2002. "Rearrest rates among Norwegian drugged drivers compared with drunken drivers". *Drug and alcohol dependence*. Vol. 66. N°1 : 85-92.

Facy, F., Biecheler-Fretel, M.-B., Rabaud, M., et Peytavin, J.-F. 2002. « Conduite en état alcoolique et consultation en alcoologie : bilan et questions ». *Alcoologie et addictologie*. Vol.24. N°3 : 253-262.

Mann, R.-E., Macdonald, S., Stoduto, G., Bondy, S., Jonah, B. And Shaikh A. 2001. "The effects of introducing or lowering legal per se blood alcohol limits for driving: an international review". *Accident analysis and prevention*. Vol. 33. N°5 : 569-583.

Polascek, M., Rogers, E.-M., Woodall, W.-G., Delanay, H., Wheeler, D., and Rao, N. 2000. "MADD Victim Impact Panels and stages-of-change in drunk-driving prevention". *Journal of studies on alcohol*. Vol. 62. N°3 : 344-350.

Skurtveit, S., Christophersen, A.-S., Beylich, K.-M., Bjorneboe, A. and Morland, J. 1998. "Study of rearrests for drunken driving in Norway". *Forensic science interenational*. Vol. 92. N°1 : 21-28.

En complément de ces travaux scientifiques intéressés directement au problème de l'alcool au volant, nous en relevons d'autres, qui, parce qu'ils traitent de l'influence des médias sur le public, intéressent notre projet de recherche, notamment en cette période où le gouvernement fait du problème de la sécurité routière en général, et donc de l'alcool au

volant, l'un de ses chevaux de bataille. Dans ce contexte, le rôle des médias concernant la diffusion, la mise en commun, voire la « conscientisation » vis-à-vis de cette problématique, est crucial.

Une première liste de travaux aborde le rapport médias/société de la façon la plus large :

Akoun, A. 1998. *Sociologie des communications de masse*. Paris. Hachette.
Balle, F. 1999. *Médias et sociétés*. Montchrétien.
McLuhan, H.-M. 1977 (1968). *Pour comprendre les medias. Les prolongements technologiques de l'homme*. Paris. Seuil.
McLuhan, H.-M., et Fiore, Q. 1968. *Message et massage*. Paris. Pauvert.

Une seconde liste de travaux offre, elle, un regard critique sur les médias, perçus comme autant d'organes de la reproduction du pouvoir des dominants (politiques). Le projet de ces recherches est la critique de l'outil médiatique comme vecteur, amplificateur, auprès du grand public, des mesures et autres prescriptions émanant de la sphère politique :

Carlier, F. 1991. *Démocratie et sondages d'opinion*. Paris. La Documentation française.
Cayrol R. 1997. *Médias et démocratie, la dérive*. Paris. Presses de Sciences-Po.
Champagne, P. 1990. *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*. Paris. Minuit.
Charron J. 1997. Les effets des médias. *Sciences humaines*, N°74 : 30-34.
Debray, R. 1999. *Croire, voir, faire*. Paris. Odile Jacob.
Mouchon J. 1998. *La politique sous influence des médias*. Paris. L'Harmattan.
Wolton, D. 1990. *Éloge du grand public. Une théorie critique de la télévision*. Paris. Flammarion.

La question du risque

Les problèmes liés aux risques ont fait l'objet de nombreux travaux, d'abord à travers leurs aspects politiques et liés à la persuasion, à la conviction, à l'action publique. Avant de revenir sur ceux qui, beaucoup plus proches de la problématique que nous avons défendue, ont cherché à redéfinir la question du risque comme celle de la co-construction d'un problème naturel et d'un thème social, nous pouvons donner un premier survol, forcément un peu arbitraire, de ces travaux, pour illustrer la diversité de leurs objets et de leurs angles d'attaque. La frontière entre ceux que nous rangeons ici et ceux que nous rangeons dans le rubrique suivante est bien sûr elle aussi un peu arbitraire — par exemple pour les travaux qui ont traité du principe de précaution, ou encore pour les bilans de la littérature sur le risque — mais, quitte à commettre quelques injustices, nous avons choisi d'insister sur la différence importante entre les travaux qui fonctionnent globalement « à risque donné », et ceux qui mettent au cœur de leur problématique la fabrication du risque.

Bourg, D., et Schilegel, J.-L. 2001. *Parer aux risques de demain : le principe de précaution.* Paris. Seuil.
Cayla, J.-S. 1998. *Le principe de précaution, fondement de la sécurité sanitaire*. R.D.Sanit. et social.
Decrop et Charlier. 1995. « De l'expertise scientifique au risque négocié : vers des scènes locales de risques ? » *Futur Antérieur* – Cemagref.
Ewald, F. 2000. « Le principe de précaution entre responsabilité et politique ». *Bulletin de l'Académie Nationale de Médecine*, 184. N° 5 : 881-895.
Fabiani, J.-L., et Theys. 1987. *La société vulnérable : évaluer et maîtriser les risques*. Presses de l'ENS.
Glendinning, C. 1990. *When technology wounds: the human consequences of progress*. New York. Morrow.
Godard, O. (dir.) 1997. *Le principe de précaution dans les affaires humaines*. Paris. Ed. Maison des sciences de l'homme. INRA.
Kervern, G.-Y. et Rubise, P. 1991. *L'archipel du danger*. Paris. Economica.
Lagadec, P. 1981. *La civilisation du risque, catastrophe technologique et responsabilité sociale*. Paris. Seuil.
Lagadec, P. 1993. *Apprendre à gérer les crises : société vulnérable, acteurs responsables*. Paris. Ed. de l'organisation.
Lagadec, P. 1992. *Le retour d'expérience : de l'analyse des risques à l'analyse des crises*. Préventique. N°44.
Le Breton, D. 1995. *La sociologie du risque*. Paris. Presses universitaires de France.
Leroy, A. et Signoret, J.-P. 1992. *Le risque technologique*. Paris. PUF.
Rowe, W. 1988. *An anatomy of risk*. Malabar. R. Krieger.
Servoin. 1994. « La réponse sociale au risque ». CDTM-UPMF.

La littérature directement mobilisée comme ressource

Afin d'agir sur les comportements alcooliques liés à la route et de les surmonter, nous considérerons des ouvrages qui, par leurs orientations théoriques appropriées, nous feront prendre au sérieux la résistance des acteurs concernés. Loin de l'appréhender en termes de carence ou d'absence, nous chercherons au contraire les compétences qu'elle mobilise dans les engagements actifs où nous pourrons la saisir, là où elle déploie son efficacité.

A côté des travaux cités plus haut sur les facteurs de risque, une sociologie d'inspiration pragmatique a tenté de poser autrement cette question du risque, de l'action et de la prescription en tentant de les comprendre non pas comme le résultat de forces qui dominent les phénomènes et déterminent les pratiques, mais comme celui d'engagements et de mises en formes collectives des phénomènes conduisant à leur éventuelle transformation. En cela, ils s'écartent de l'orientation générale des travaux sur le risque, mais c'est justement aussi pour cela qu'ils se situent clairement au centre des ressources théoriques que nous mobiliserons pour ce projet.

Les travaux sur l'alcoolisme au volant cités précédemment relèvent du premier courant. Le second (*infra*) s'est intéressé à une reformulation de la notion de risque comme prise sur l'avenir.

Chateauraynaud, F. 1999. « Des prophètes de malheur aux lanceurs d'alerte : le traitement des alertes en santé publique ». Texte rédigé pour *CNRS-Infos*, décembre.
Chateauraynaud, F. 1999. « Qui est garant de la vigilance collective ? » *Environnement et société* (Belgique). N° 23 : 7-32.
Chateauraynaud, F. 2001. « Vigilances, alertes et précautions. Pour une autre sociologie du risque ». Actes du Colloque *Communication mobile. Effets biologiques,* Académie des sciences, Paris, Ed Technique & Documentation.
Gilbert, C. 1993. « La société vulnérable : évaluer et maîtriser les risques ». *CNFPT*. N°39.
Gilbert C. 1992. *Le pouvoir en situation extrême : catastrophes et politique*. Paris. L'Harmattan.
Gilbert, C. et Zuanon. « Situations de crise et risques majeurs : vers une redistribution des pouvoirs ». *Politique et management public*. Vol 9. N°2.
Gilbert, C. 1990. *La catastrophe, l'élu et le préfet*. PUG.
Torny, D. 1998. « La traçabilité comme technique de gouvernement des hommes et des choses ». *Politix,* N°44 : 51-75.

Mettons ici à part une autre série d'approches, plus centrées sur la redéfinition globale du fonctionnement des institutions et de leurs nouvelles formes, voire de la société dans son ensemble, à travers la prise en charge du risque.

Beck, U., and Ritter, M. 1997. *The reinvention of politics: rethinking modernity in the global social order*. London. Polity Press.
Beck, U. 2001. *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*. Paris. Aubier.
Callon, M. et Licoppe, Ch. 2000. « La confiance et ses régimes : quelques leçons tirées de l'histoire des sciences », in Laufer, R. et Orillard, M. (dir.) *La confiance en question*. Paris. L'Harmattan. 134-154.
Latour, B. 1999. *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*. Paris. La Découverte.
Callon, M., Lascoumes, P., et Barthes, Y. 2001. *Agir dans un monde incertain : essai sur la démocratie technique*. Paris. Seuil.

Afin de mieux connaître les ressources par lesquelles les acteurs activent leur capacité de résistance aux prescriptions qui leur sont adressées, nous nous appuierons enfin également, comme nous l'avons décrit en introduction, sur des travaux qui théorisent l'action :

Bourdieu, P. 1980. *Le sens pratique*. Paris. Minuit.
Conein, B., et Jacopin, E. 1994. Action située et cognition : le savoir en place. *Sociologie du travail*. Vol. XXXVI. N°4 : 475-500.
Friedberg, E.1993. *Le pouvoir et la règle : dynamique de l'action organisée*. Paris. Seuil.
Pharo, P. 1993. *Le sens de l'action et la compréhension d'autrui*. Paris. L'harmattan.

Une série d'ouvrages relevant de la pragmatique sera une aide précieuse pour nous qui allons chercher comment cette attitude résistante procède dans son organisation, quelles compétences elle suppose et, surtout, comment les acteurs engagés dans ces comportements les maintiennent.

L'atout de cette posture, que nous allons développer, est d'évacuer les déterminismes issus du contexte ou de la structure pour nous focaliser sur les attachements à la conduite en état d'ivresse. Pragmatiques, ces attachements sont susceptibles de varier dans le temps mais, pour l'heure et selon des modalités problématiques, ils tiennent les acteurs concernés autant que ceux-ci tiennent à eux.

Austin, J.-L. 1970. *Quand dire c'est faire*. Paris. Seuil.
Bessy, Ch., et Chateauraynaud, F. 1995. *Experts et faussaires. Pour une sociologie de la perception*. Paris. Métailié.
Chateauraynaud, F. 1998. « La Sociologie pragmatique : l'épreuve des risques à l'exercice de crise sur le dossier nucléaire ». *Politix*. N°44 : 76-108.
Dewey, J. 1925. *Comment nous pensons*. Paris. Flammarion.
Dewey, J. 1958. *Experience and nature*. New York. Dover.
Gomart E., et Hennion, A. 1998. "A sociology of Attachment: Music Lovers, Drug Addicts". *Actor Network Theory and after*, Oxford/Malden (Ma), Blackwell Publishers/The Sociological Review, J. Law and J. Hassard, ed. : 220-247.
Gumperz, J.-J. 1982. *Discourse Strategie*. Cambridge. Cup.
Gumperz, J.-J. 1989. *Sociolinguistique interactionnelle : une approche interprétative*. Paris. L'Harmattan.
Hennion, A., Maisonneuve, S., et Gomart, E. 2000. *Figures de l'amateurs. Formes, objets, pratiques de l'amour de la musique aujourd'hui*. Paris. La documentation française.
Hutchins, E. 1994. « Comment le "cockpit" se souvient de ses vitesses ». *Sociologie du travail*. N°4 : 475-500.
Hutchins, E. 1995. *Cognition in the wild*. Cambridge. The MIT Press.
Latour, B. 2000. « Factures/fractures : de la notion de réseau à celle d'attachement ». In Micoud, A., et Peroni, M. (dir.) 2000. *Ce qui nous relie*. Paris. L'Aube.
Norman, D.-A. 1990 *The Design of Everyday Things*. New York. Currency/Doubleday (reissue edition).
Recanati, F. 1981. *Les énoncés performatifs*. Paris. Minuit.
Suchman L.-A. 1987. *Plans and Situated Actions. The Problem of Human-Machine Communication*. Cambridge. Cambridge University Press.

Puis, nous mobiliserons un ensemble de travaux portant sur les rôles et les cadres. Ceux-ci nous permettront de progresser dans la compréhension de ce que requiert la compétence en question en termes de dispositions mentales toujours à améliorer par l'acteur pour parvenir à maintenir une qualité argumentaire nécessaire à la persévérance dans de telles conduites (recherche de moyens, de soutiens et d'outils divers).

Certeau, M., de. 1968. *La prise de parole. Pour une nouvelle culture*. Paris. Desclée de Brouwer.
Certeau, M., de. 1980. *L'invention du quotidien*. Paris. UGE.
Goffman, E. 1979 (1973). *La Mise en scène de la vie quotidienne*. Paris. Minuit. 2 vol.
Goffman, E. 1974. *Les Rites d'interaction*. Paris. Minuit.
Goffman, E. 1990. *Les cadres de l'expérience*. Paris. Minuit.

Enfin, avec les travaux centrés sur la justification des acteurs, nous explorerons les compétences et les identités qu'elles engendrent éventuellement, et nous chercherons aussi les truchements, les articulations, les débrayages et les régimes par lesquels les acteurs passent parfois pour justifier ou tenter de justifier le personnage problématique qu'ils incarnent au gré des circonstances.

Boltanski, L. 1990. *L'amour et la justice comme compétence : trois essais de sociologie de l'action*, Paris, Métailié.
Boltanski, L., et Thévenot, L. 1991. *De la justification : les économies de la grandeur*. Paris. Gallimard.

La "littérature grise"

Peu de rapports ont finalement trait spécifiquement à la question de l'alcool au volant. Ils sont plus généralement consacrés à celle de l'alcool ou à la sécurité routière en général :

Reynaud, M., 1999, « Les personnes en difficulté avec l'alcool », Rapport de mission, Editions du CFES

Le Breton, P., 2001. « Rôle de l'alcool dans la gravité des accidents de la route et comparaison avec d'autres facteurs », Rapport SETRA.

Biecheler-Fretel, M.-B., et Peytavin, J.-F., 2001, « Répression des alcoolémies et amélioration du recours au réseau de soins. L'expérience du Val-d'Oise (1996-2000) », Rapport INRETS.

Chapitre 1

Agir sur les usagers : la vision des prescripteurs

Le relevé des « appuis » de l'action que nous cherchons à faire dans le cas des usagers, centré sur les moyens et les supports que l'on se donne, peut être réalisé dans la même optique pour les prescripteurs et les responsables, cette fois en visant le « faire agir », et non le « faire ». Le problème est plus simple, plus mécanique en un sens, parce qu'on a moins à se préoccuper de la cohérence d'un profil personnel, et parce que les contraintes pesant sur l'action publique obligent à en rendre plus explicites, plus cohérents, plus discutables les tenants et aboutissants, les fins et les moyens.

Comment travaille-t-on concrètement sur le terrain de la prescription à la transformation des habitudes de conduite ? Comment les prescripteurs se saisissent-ils de la manière dont les comportements se décident selon les situations, de façon parfois contradictoire ? Comment font-ils pour que ces comportements, au moment même où ils se composent, se composent « bien » ?

Après avoir effectué le terrain des prescripteurs avec la question : « Quels outils les acteurs de la sécurité routière se donnent-ils pour transformer les mauvais comportements routiers ? », nous revenons sur nos hypothèses de travail. Tandis que nous étions en-deçà d'imaginer la palette de moyens inventés par les acteurs « cibles » des prescriptions, nous simplifiions en revanche à l'excès la capacité d'ajustement des prescripteurs. Autrement dit, le tableau n'est pas aussi contrasté que nous le pensions. Nos observations montrent beaucoup plus de finesse de part et d'autre. L'inefficacité et la résistance ne sont pas la règle.

I. La Prévention Routière Formation (PRF)

La PRF est une association qui tire ses revenus de la vente de stages de formation, alors que la Prévention Routière dont elle émane est reconnue d'utilité publique et vit des cotisations de ses adhérents et de subventions.

Selon la population visée (personnes civiles et morales), la PRF adapte ses stages pour une meilleure prise en compte du risque routier. Comment les animateurs de la PRF (formateurs de moniteurs d'auto-école et les psychologues agréés par le Ministère des transports) établissent-ils les contenus des stages dans le but de parvenir à faire changer les comportements ? Mais avant cela, comment prennent-ils la mesure des risques courus par les population ? Et quels moyens permettent de tester et d'évaluer l'efficacité des stages de formation et leur impact sur les différentes cibles ?

1. Les stages de prévention du risque routier en milieu professionnel

Pour vendre ces stages et améliorer la prise en compte du risque routier par les entreprises, la PRF argumente sur le fait que mieux le saisir permet de lutter plus efficacement contre et, partant, de gagner de l'argent.

Certaines entreprises possèdent d'importants parcs automobiles et se trouvent de ce fait sujettes à l'accidentologie. Suite aux accidents de la route, les immobilisations de véhicules voire de personnes, les réparations, les impacts en terme d'image de marque et la cohorte de coûts dont entre autres ceux liés à l'augmentation des primes d'assurance sont autant de coups assénés au bilan des entreprises. Classiquement, celles-ci rabattent ces coûts sur différents postes comptables. Mais cet éclatement comptable ne leur permet souvent pas de prendre la pleine mesure du véritable coût qui est en jeu.

> M. AGL : « Parce que très souvent, les entreprises ne savent même pas quel est le nombre d'accidents, quel est le coût de ces accidents, parce que les coûts sont dilués et quelque fois difficilement identifiables. » (M. AGL, moniteur PRF, GT/PF : 4-5)

N'étant pas pourvues d'outils pour voir ce que recouvre leurs risques routiers et unifier cette catégorie comptable, les entreprises peinent à agir efficacement dessus. En présentant ainsi les choses, la PRF se propose de combler cette lacune et offre aux entreprises clientes des moyens de chiffrer leur « risque routier ». Pour cela, elle forme le correspondant de prévention de l'entreprise à remplir les rubriques définies au préalable comme des postes à risque.

> M. AGL : « En gros l'idée du plan de prévention, c'est d'identifier, de faire la comptabilité, le constat et qu'est-ce qu'on va faire pour mettre en place d'autres fonctionnements. Donc dans un premier temps, on va analyser tous les accidents connus. » (M. AGL, moniteur PRF, GT/PF : 5)

En rendant ainsi visible ce qui était caché, ce chiffrage permet une analyse qui sert d'appui au formateur pour remettre en question certains fonctionnements de l'entreprise qui apparaissent comme problématiques. Une fois cette vision du risque routier de l'entreprise obtenue, les personnels de la PRF suggèrent en effet d'éventuelles modifications structurelles susceptibles de le réduire et de l'éviter et, entre autres bénéfices, de gagner de l'argent. Les procédures imaginées par la PRF pour réaliser ces améliorations sont de plusieurs natures comme par exemple 1/ faire définir une politique de conduite par la direction de l'entreprise qui soit spécifique à ses nouvelles attentes ; 2/ faire signer des chartes d'engagement qualité sécurité ; 3/ faire signer un guide du conducteur ; 4/ s'assurer de la pérennité de cet engagement par la mise en place de procédures de sensibilisation des conducteurs (procédures à l'embauche) et de les maintenir en alerte (procédures hors disfonctionnement type campagnes régulières d'information) et de soutenir leur attention (procédures particulières en cas de dysfonctionnement).

De part sa dimension comptable et grâce aux tableaux de bord qui assurent le suivi du risque routier, ce plan de prévention équipe les entreprises – et la PRF par effet de retour – d'un puissant outil d'évaluation. Année après année, ce dispositif de suivi est ainsi susceptible d'ajustements, vers une efficacité accrue.

Pour renforcer l'efficacité de ces plans de prévention, une intervention est également menée auprès des conducteurs de l'entreprise. Les modalités pratiques de cette intervention sont dictées par la conception que la PRF se fait de ces conducteurs qui, en un mot, sont perçus et approchés comme sachant en général bien conduire mais ayant parfois des difficultés à bien se conduire. Les informations délivrées par le formateur de moniteurs d'auto-écoles à l'occasion de ces interventions portent sur la conduite et consistent par exemple en un simulateur d'alcoolémie. Mais dans ce cadre, la fonction essentielle des outils pédagogiques est d'amener les personnes à décrire leur rapport à la route.

> Mme IBL : « On est parti de notre principe nous que souvent la conduite ce n'est pas un problème de manipulation ou de connaissance du véhicule mais plus une manière de se conduire. Donc, c'est beaucoup plus faire réfléchir les gens sur… alors ça ne veut pas dire qu'on apporte pas des connaissances, mais c'est pas notre priorité dans un stage. C'est vraiment amener les gens à réfléchir sur comment ils se comportent sur la route. » (Mme IBL, responsable coordination pédagogie, PRF, PF : 7)

Pour la psychologue qui co-anime ce stage, il s'agit donc d'articuler informations (comment conduire ?) et témoignages (comment vous conduisez-vous ?). Pour favoriser chez les stagiaires l'expression d'une réflexivité, l'animatrice s'appuie sur le groupe. Elle cherche par là à faire émerger des problèmes thématisés comme tels. Elle joue avec le collectif pour provoquer des prises de conscience et compte sur le fait que ces stagiaires pourront en situation s'appuyer sur ces nouvelles prises afin d'améliorer leurs conduites.

2. Les stages alternatifs aux poursuites judiciaires

Ces stages concernent des personnes condamnées à du Travail d'Intérêt Général (TIG) et qui sont presque exclusivement des récidivistes de l'alcool au volant. Contrairement au stage en entreprise décrit précédemment où la PRF démarche elle-même les entreprises clientes ; là, les stagiaires y sont placés par leur conseiller d'insertion et de probation.

Nous avons observé que ce stage est parfaitement compatible aux ambitions du judiciaire dont il est un outil. La psychologue de la PRF qui anime ce stage, les juges d'application des peines et les procureurs qui y recourent (et qui, selon nos informateurs, sont les premiers à avoir exprimer la volonté de créer un tel stage) via les personnels du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) partagent en effet une même conception du « récidiviste alcoolique ». Selon ces acteurs sociaux, la récidive est avant tout due à l'alcoolisme de la personne.

> Mme IBL : « Reconnu socialement ou pas, ou déclaré socialement ou pas ; mais il y a plus qu'une habitude d'alcoolisation. » (Mme IBL, responsable coordination pédagogie à la PRF, GT/PF : 8)

Pour les acteurs de la prescription, ce stage a fonction 1/ de piqûre de rappel pour les « alcooliques » qui arrivent à la fin de leur suivi judiciaire – c'est-à-dire de leur rappeler qu'une bonne conduite est une conduite sans alcool ; 2/ d'aider la mise en place de « soins » quand la personne y est récalcitrante – c'est-à-dire quand elle refuse de se penser comme alcoolique et *a fortiori* de se soigner d'une maladie dont elle ne s'estime pas atteinte.

L'hypothèse que fait le pôle judiciaire sur les récidivistes dont il a la charge est forte : ce sont des alcooliques qu'il faut soigner, ou faire au minimum en sorte qu'ils ne conduisent plus sous l'empire de l'alcool. Dans tous les cas, l'objectif de ces stages est d'amener les récidivistes à se penser eux-mêmes comme alcooliques. Produire et entretenir une auto-définition des stagiaires comme alcooliques est perçu par les prescripteurs comme le point de passage obligé pour une thérapeutique efficace, pour une transformation des conduites. Pour soigner ceux qu'ils estiment être alcooliques, les prescripteurs et les soignants cherche à convertir le résistant en malade, à faire du patient un allié.

> Mme RBE : « Je ne pense pas que je vais les changer. Réfléchir, c'est trop peu. Souvent on a des gens qui sont mal, c'est chronique. Entamer, ouvrir, déclencher une prise de conscience pour qu'ils aillent demander de l'aide. Je ne peux pas le changer. » (Mme RBE, psychologue animatrice des stages alcool de la PRF, GT/PF : 7)

Pour préparer le stage, la psychologue dispose d'une fiche de liaison sur laquelle le conseiller de probation a noté à son attention le profil du stagiaire (nombre de récidives, taux d'alcoolémie, etc.) et les attentes auxquelles le stage doit répondre (diagnostiquer l'état d'esprit du stagiaire, est-il prêt à repasser le permis de conduire, à s'investir dans des soins ?, etc.).

Le stage est conçu comme un dispositif propice à ce type de remise en question et de redéfinition de soi. C'est aussi une occasion d'évaluer la psychologie des stagiaires. À l'image des interventions de la PRF menées auprès des conducteurs en entreprise, le stage alcool fonctionne par groupe. Là aussi, les informations délivrées ne portent pas en elles leur propre finalité. Informer des dangers relève de la méthode. Cela permet d'aborder de manière indirecte et avec tact les expériences vécues des personnes, de leur permettre de se livrer, de mettre notamment en partage leur rapport à l'alcool. La psychologue cherche à faire du groupe un vecteur de réflexivité. Son travail d'animation consiste dans un premier temps à créer un climat de confiance favorable à l'échange. Ensuite, elle doit amener chaque stagiaire à se raconter et s'arranger pour que l'auditoire participe et rebondisse tout en veillant à assurer un recadrage orienté en finalité vers la remise en question. Loin d'encourager et de renforcer les stagiaires dans leur image d'eux-mêmes – ce qu'elle interprète comme du « déni » et ce contre quoi précisément elle lutte – et dans leurs « mauvaises » conduites, la psychologue cherche au contraire à produire un effet de miroir au sein du collectif, effet dont la spécificité recherchée est de leur renvoyer une image de malade alcoolique.

> Mme RBE : « Pour le jeune c'est un choc : « comment, si je continue comme ça je vais devenir comme toi ?! Je vais avoir ta tronche ! Je vais devenir comme toi. Ce n'est pas possible. Non. Je ne veux pas être comme toi. » C'est la peur. Il y en a des interactions superbes comme ça. Et après le vieux qui commence à gueuler sur le jeune en disant : « quoi à ton âge, tu bois. » (Mme RBE, psychologue animatrice des stages alcool de la PRF, GT/PF : 12)

Une réunion de retour sur stage est l'occasion pour la psychologue et les personnels du SPIP d'évaluer la manière dont chaque stagiaire l'a vécu et d'envisager au cas par cas les suites adéquates. Les désirs exprimés par le stagiaire et relatifs à son devenir en tant que conducteur sont mis en regard de son comportement durant le stage. Le conseiller de probation (avec la psychologue) s'appuient sur des variables comme la participation plus ou moins active, l'avancement de la remise en question et l'avancement de l'engagement dans une démarche de soins, pour décider de l'orientation de son conseil (encouragements ou réorientation).

Ce terrain sur les stages alcool de la PRF nous montre comment l'hypothèse du récidiviste-alcoolique permet aux différents acteurs de l'alternatif aux sanctions judiciaires qui la partagent de coordonner leurs actions de façon cohérente. Comme alternative à une action répressive, l'efficacité de cette mesure repose sur sa propension à faire adhérer le récidiviste à sa cause.

Les bonnes comme les mauvaises actions sont des résultats jamais déterminés une fois pour toutes, mais toujours à obtenir à nouveau. Dans cette mesure et comme nous allons le voir plus bas en détail, une des difficultés majeures que rencontre les prescripteurs de sécurité routière – ainsi que tout dispositif qui cherche à transformer des comportements de façon pérenne –, c'est d'arriver à déposer de façon permanente chez la cible les moyens d'agir toujours comme il faut et l'inclination pour ce mode d'action.

II. Les Alcooliques Anonymes (AA)

Les AA sont constitués en associations financées par les dons des membres. La région parisienne compte environ 200 groupes autogérés d'environ 20 à 30 personnes chacun. Chaque association a un bureau et des comités s'encastrent ensuite jusqu'au niveau national et international.

Le groupe observé se rassemble deux fois une heure et quart environ par semaine dans des réunions dites « ouvertes » (aux nouveaux membres, aux familles d'alcooliques, à l'enquêteur) et « fermées » (réservées aux AA).

Contrairement au stage alcool de la PRF où un des enjeux clés est d'amener les personnes à se dire « alcooliques », les membres actifs des AA se considèrent alcooliques par définition. Les AA offrent en cela un cas particulièrement intéressant de personnes qui ont conscience du « coût » qu'engage la pérennité d'un comportement – en l'occurrence – abstinent. Leur programme est clair en effet : être et surtout rester « hors l'alcool » (Mme RDU, membre AA).

> Mme RDU : « Une association d'hommes et de femmes qui partagent leurs expériences, leurs forces, leur espoir dans le but de résoudre leurs problèmes communs et d'en aider d'autres à se rétablir de l'alcoolisme. » (Mme RDU, nous lisant « la définition des AA », PF : 18)

Parce qu'ils prennent très au sérieux le caractère toujours indéterminé de cette abstinence, les procédures collectives de suivi qu'ils inventent et mettent en œuvre pour la faire durer sont très riches.

Entrer de façon active en AA revient à tenter d'effectuer une rupture définitive vis-à-vis d'un certain mode d'action. Il s'agit dès lors pour eux de se considérer et de se présenter toujours à nouveau comme « alcooliques ». Chez les AA, le moyen d'obtenir cette rupture ne passe pas par la guérison. Ici, l'arrêt total de la consommation d'alcool repose au contraire sur le fait de se considérer malade à vie. « Être et rester » alcoolique est pour eux le moyen de sortir de la prise répétée d'alcool.

> Mme RDU : « À quoi tu reconnais un alcoolique ? À ce qu'il ne boit pas. Autrement il boirait comme tout le monde. Mais il ne peut pas ! Parce que une goutte c'est la bouteille. Encore, quand je dis la bouteille, c'est modeste. » (Mme RDU, membre AA, PF : 13)

Selon le docteur EDS, psychiatre psychanalyste spécialiste de l'alcool, ce « never more », ce « jamais plus » des AA est un « principe de précaution », un « dogme » – et il ajoute que « l'alcoologie officielle académique, enseignée dans les facultés, adoptent pratiquement le même dogme ». D'après lui, il existe pourtant certains cas d'alcooliques qui parviennent à recouvrer – comment précisément et à quel prix exactement ? – une consommation modérée d'alcool. Pour lui, parler de dogme ne revient pas à critiquer le fait que s'auto-définir comme malade alcoolique soit pour les AA une manière efficace de se rappeler sa « maladie » et, partant, une manière de lutter contre.

La technique consiste à s'imprégner personnellement et collectivement de cette idée que l'on est malade alcoolique. Pour que cette « qualité » gagne chez eux en consistance, les AA ritualisent fortement leurs séances. Être assidus aux réunions, se présenter à chaque prise de parole comme « Untel, alcoolique » vise à renforcer le comportement abstinent en faisant travailler la réflexivité en ce sens. Systématiquement qualifiés de façon « négative », les témoignages et récits de vie auto-réalisent et re-produisent sur le groupe par effet miroir la conviction unanime que l'alcoolisme est une maladie. Mettre en partage leur passé

d'« alcoolique pratiquant » – comme ils disent en opposition à alcoolique abstinent – et le relire comme marqué par le « déni » et le « mensonge » fait voir aux AA ce qu'il leur faut changer pour devenir abstinents. En déposant par ce biais chez les autres et chez soi de telles auto-descriptions, les AA, notamment grâce aux anciens AA abstinents qui montrent qu'il est possible de l'être, se dotent des moyens d'accéder à des alternatives comportementales. C'est-à-dire qu'au lieu de s'alcooliser par habitude, l'alcoolique anonyme sera peut-être au moment voulu en mesure d'anticiper davantage son acte, et, partant, d'éviter de le reproduire.

> M. OBN : « Ces témoignages si tu veux, quand tu as la volonté vraiment d'arrêter de boire, c'est très fort, ça solidifie tes bases » (M. OBN, membre AA, trésorier, PF : 5)

Le caractère collectif du groupe est très accentué et sa mixité (anciens abstinents et personnes alcoolisées durant la réunion) marque la direction de l'abstinence. Les AA se donnent aussi d'autres jalons, d'autres appuis pour réussir à tracer individuellement cette ligne comportementale.

Si les deux membres interviewés ne croient pas en Dieu, Il n'en est pas moins convoqué et instrumentalisé à cette fin par le collectif. Chaque séance s'achève par la prière dite de la sérénité.

> M. OBN : « Mon dieu donnez-moi la sérénité d'accepter les choses que je ne puis changer, le courage de changer les choses que je peux et la sagesse d'en connaître les différences. » (M. OBN, membre AA, trésorier, PF : 19)

Cette prière prend en quelque sorte les atours d'une déclaration d'intention. Entre deux réunions, le risque de replonger est parfois très fortement perçu et craint. Mais le fait même de le thématiser de façon aussi prononcée est là encore un moyen pour ne pas le courir. Si réunion après réunion les AA répètent inlassablement cette prière, c'est bien parce que pour eux, l'abstinence n'est jamais acquise. Surtout qu'en France peut-être plus qu'ailleurs, les tentations de s'alcooliser sont très fréquentes.

Il est difficile pour un « alcoolique » de prétendre de façon assurée qu'il ne boira plus jamais. Pour s'aider à réaliser ce souhait, les AA ont consigné dans une littérature des méthodes qui ont fait leurs preuves pour faire durer l'abstinence. Une des techniques les plus usitées n'est autre que le fameux « rien qu'aujourd'hui ».

> Mme RDU : « Il y a dans chaque semaine deux jours pour lesquels on ne doit pas se tracasser. L'un des deux c'est hier, ses erreurs ses soucis, ses fautes, ses bévues, ses mots, ses peines échappent à tout jamais de nos mains. L'autre jour c'est demain avec ses fardeaux, ses larges espérances, ses pauvres accomplissements. Demain ce n'est pas encore. Il ne reste qu'un jour, aujourd'hui. Tout homme peut livrer des combats d'un seul jour. Ce ne sont pas les épreuves d'un seul jour qui rendent les hommes fous, c'est le remord ou la rancœur d'un incident qui est arrivé hier et la crainte de ce que demain peut apporter. » (Mme RDU, membre AA, PF : 22)

La littérature AA offre ainsi différentes techniques et témoignages que les membres consultent notamment lorsqu'ils traversent des périodes difficiles.

Dans ces temps de doute, le parrainage est une autre ressource pour rester hors l'alcool. Le parrain est en effet une personne que l'on consulte hors réunion pour s'aider à sortir d'une mauvaise passe.

Ces procédés d'abstinence trouve également un prolongement vécu comme salvateur dans le fait de « prendre du service ». L'expression signifie s'engager dans l'association en se

faisant par exemple élire comme membre du bureau ou encore en prodiguant une assistance téléphonique aux nécessiteux.

Les membres AA disposent ainsi de tout un cortège de procédés pour se rendre durablement abstinents. Pour que la bonne conduite remplace la mauvaise, pour qu'elle relève à terme pour la personne de l'évidence, il semble qu'il faille la faire s'engager dans des procédures et la faire participer activement à leur mise en œuvre. Chez les AA, le volontarisme engagé dans des procédures particulières accompagne en effet ce mouvement et favorise – sans en garantir toutefois la pérennité – cette conversion de la personne d'abord en « alcoolique » puis en « alcoolique-abstinent ». Le caractère collectif très marqué de ces procédures chez les AA est important. Il ne fait pas porter le poids de sa transformation par la personne seule. Proposer des alternatives, tenter de faire que les personnes s'impliquent dans des actions qui les fassent exister autrement, faire en sorte qu'elles participent au bon fonctionnement du processus s'avère efficace et très éloigné d'un type classique de pédagogie qui viserait à combler de supposées carences et manquements.

III. Apaiser les conduites

Comment les services qui ont en charge la communication de l'État procèdent-ils pour lutter avec efficacité contre l'alcool au volant ? De quels outils se servent-ils pour appréhender le phénomène et prendre ensuite les mesures qui conviennent ? Quelles stratégies déploient-ils pour non pas rendre les usagers sensibles au problème – car dorénavant chacun sait que « boire ou conduire, il faut choisir » – , mais pour les faire s'engager en ce sens en situation ?

> M. ALU : « Le problème de l'alcool contrairement à la vitesse […], c'est qu'il faut analyser le problème et le prendre en compte alors que vous n'êtes pas du tout en situation où vous pensez à votre conduite. » (M. ALU, Adjoint au Sous-Directeur de la Communication de la Direction Centrale de la Sécurité et de la Circulation Routière, AH/GT : 7)

Pour pallier ce problème, M. ALU et ses collaborateurs inventent « la conduite apaisée ». Par ce concept, ils inaugurent un vaste projet de transformation des comportements. Ce chantier projette notamment de développer de modèles alternatifs de conduites qu'il s'agira ensuite de faire adopter par les usagers *via* des campagnes publicitaires. Le constat qui les a conduit à cette conceptualisation est en substance le suivant : « les conducteurs français sont habitués à mettre en œuvre des actions qui les installent trop souvent dans un modèle de transgression, modèle qui reste impensé et vécu comme naturel ». La pédagogie ne doit plus selon cette idée être *négative* et se contenter de rendre caduques des façons de faire, car cela laisse vide l'espace où les conduites se déroulent. Privées d'alternatives, celles-ci retrouvent immanquablement – et comme l'expérience et les statistiques le montrent – leurs mauvais automatismes. La prévention doit au contraire être *positive* et consistante, c'est-à-dire remplie de prises concrètes que l'usager puisse par lui-même saisir afin de trouver sa place et conquérir ses nouvelles bonnes conduites.

> M. ALU : « Alors on voudrait essayer de développer la notion de conduite apaisée. C'est peut-être encore trop jeune pour pouvoir faire ça. Mais je pense que si on ne prête pas assez attention à cette idée qu'il faut essayer de qualifier ce nouveau comportement, positivement, on va se retrouver un jour face à une difficulté – je ne sais pas si c'est de la déshérence – mais je veux dire qu'il y aura : « on est quoi ? on est ringard si on fait pas mais on est quoi positivement ? » (M. ALU, Adjoint au Sous-

Directeur de la Communication de la Direction Centrale de la Sécurité et de la Circulation Routière, AH/GT : 11-12)

Pour que la conduite « apaisée » ne reste pas un programme vide, c'est-à-dire non gratifié des moyens de se réaliser, Mme ELR, stratège en publicité de l'agence TSR qui a de longue date en charge la communication de la SR, fait partie de ceux qui lui cherchent des contenus. En matière de communication et pour ce qui la concerne directement, elle pense comme M. ALU qu'il faut prendre la mesure de ce que les usagers sont extrêmement habiles et prompts pour ne pas se sentir concernés par les messages qui les prennent pourtant pour cibles.

> Mme ELR : « Lorsque l'agence a acquis le budget il y a de cela trois-quatre ans, on a travaillé sur une stratégie qui était de se dire : "pourquoi est-ce que les gens refusent de rentrer dans cette histoire ?" Bon alors, parce que ça leur casse les pieds pour commencer : ce n'est jamais une bonne nouvelle que de devoir renoncer à des libertés, fussent-elles meurtrières. Mais il y a aussi un autre truc, si on regarde les faux-fuyants, les alibis que les gens déclarent, il y a un côté […] remise en cause de la légitimité de la règle. » (Mme ELR, stratège en publicité dans l'agence TSR, AH/PF : 6)

1. Composition, arrangements et orchestration des grandes campagnes de sécurité routière

En matière de sécurité routière, la politique générale est décidée au plus au niveau de l'État. Les thèmes clés sont ensuite débattus d'une façon qui se veut démocratique au niveau d'une délégation interministérielle. Là, des conseillers des différents services de gendarmerie, de police, de santé traduisent en effet ensemble la volonté politique pour lui faire prendre corps dans des actions concrètes. Et le contenu final de chaque campagne est enfin élaboré avec le concours de l'agence de publicité.

> Mme OCL : « On se situe vraiment en relation directe avec l'agence. Ils ont l'apport communication et nous on a l'apport statistique et politique. Parce que la sécurité routière, c'est politique. Donc, on est vraiment entre les deux. Le bureau des campagnes, nous, c'est vraiment la relation entre l'intérêt communication et l'intérêt du ministère : ce que l'on peut dire, ce que l'on ne peut pas dire. » (Mme OCL, assistante campagne, DSCR, AH/GT : 5)

Ainsi, SR, DSCR, et agence de publicité forment un chaînage homogène. Ces structures s'encastrent et mobilisent chacune à leur niveau d'outils pour définir et se représenter les traits problématiques des usages et des usagers. Instituts de sondages, statistiques, pré-tests, tests, post-tests, méthodes qualitatives de recueil et de traitement de données, études d'impact forment un arsenal sophistiqué de méthodes par l'emploi desquelles les concepteurs de campagnes débusquent les propriétés des usagers à cibler afin d'agir dessus.

> Mme OCL : « L'agence fait des propositions créatives. Après on fait des pré-tests, en fonction des résultats des pré-tests, on réoriente, on prend une piste plutôt qu'une autre. » (Mme OCL, assistante campagne, DSCR, AH/GT : 5)

Selon Mme ELR, un moyen d'empêcher les stratégies d'évitement des usagers et de contrer leur « ce n'est pas moi » passe par l'élaboration de messages simples, « chirurgicalement » situés sur tel problème circonscrit à l'exception de tous les autres.

> Mme ELR : « Le type qui sort de la pizzeria en portant la pizza comme cela, il traverse sans regarder. À 50 à l'heure, la voiture va l'éviter, à 60 tout vole, la pizza, et surtout

> le type qui visiblement ne va pas en sortir entier. Donc ce sont des films de démonstration : je vous montre, à 50, à 60, tu vois bien qu'il y a une différence, il va te falloir tant de mètres de plus pour t'arrêter. […] Il faut que le drame soit là. Tout simplement parce que si le drame n'est pas là, les gens se disent : « oui bof, on dit ça… » (Mme ELR, stratège en publicité, agence TSR)

L'enjeu pour les concepteurs et de parvenir à enfermer l'usager pour ne lui laisser aucune échappatoire. Le dispositif communicationnel est conçu pour que l'usager rapporte le message à sa propre expérience et adopte l'alternative. Il s'agit de lui « montrer le problème » et de lui « apporter la solution ». Cette façon assez neuve de faire de la publicité préventive ne revient pas à inculquer de l'information à des gens à qui elle ferait défaut. En montrant l'alternative et en la qualifiant comme meilleure, la publicité transforme sa pédagogie dans le but d'obtenir de meilleurs résultats.

Les alcooliers et les vignerons se trouvent très affectés par l'efficacité de ces opérations préventives et la forte détermination avec laquelle elles sont mises en œuvre. Le fait que leurs produits se trouvent plus ou moins directement mis sur la sellette les amènent naturellement à faire face. Pour ce faire, ils cherchent à déplacer le problème en tentant notamment de travailler l'idée selon laquelle ce sont moins les boissons alcoolisées qui sont en cause que les façons de boire. Il s'agit donc pour eux d'éduquer les usagers au bien boire, à modérer leur consommation et à faire en sorte que celui conduit ne boive pas. Pour des motifs économiques évidents au regard de l'importance du bassin d'emplois que ces professions représente, l'État se trouve pour ainsi dire contraint de soutenir pour partie les initiatives des alcooliers et autres vignerons dans leurs efforts de développer 1/ la vente de vin au verre dans les restaurants et 2/ la possibilité de pouvoir ramener la bouteille achetée chez soi). Il s'agit pour l'État de trouver un terrain d'entente, un lieu où des intérêts a priori opposés deviennent compatibles.

> M. ALU : « On est en contact avec les syndicats du vin. On a pris contact avec eux, on les incite à ce genre de choses » (M. ALU, Adjoint au Sous-Directeur de la Communication de la Direction Centrale de la Sécurité et de la Circulation Routière, AH/GT : 2).

Depuis que le président Chirac a fait de la sécurité routière une cause nationale, les vendeurs d'alcool et les services de la SR travaillent bon gré mal gré ensemble. Cette alliance conjoncturelle se donne notamment à voir dans les actions préventives menées en direction des jeunes. Par exemple, l'opération Capitaine de soirée de la Prévention Routière s'allie avec les patrons de boîtes de nuit et autres organisateurs de soirée afin de toucher les jeunes.

> M. OTU : « L'opération se manifeste d'abord par une équipe d'accueil qui est à l'entrée [de la boîte de nuit], qui est en général constituée de jeunes bénévoles qui distribuent le matériel de l'opération, qui mettent en place des affiches, des sous-bocs, qui expliquent ce que c'est l'opération et qui remettent à celui qui est le capitaine de soirée un signe distinctif qui est un brassard un peu fluo de sorte qu'il soit reconnaissable dans la soirée. » (M. OTU, responsable de l'opération Capitaine de soirée de la PR, GT/PF : 8)

Ce type d'association s'avère efficace. Les informations que M. OTU parvient à faire remonter du terrain grâce aux bénévoles de l'opération lui indiquent que 12 à 15 % de la fréquentation des discothèques cibles joue en général le jeu. Et le fait que de plus en plus de boîtes de nuits et d'organisateurs de festivals et de soirées réclament l'opération l'amène à croire en son succès, en son efficacité.

En parallèle de ce type d'opération, la SR met en place sa propre campagne publicitaire autour de « celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas ». Imitant une campagne belge qui a obtenu de bons résultats, M. ALU et ses collaborateurs ont créé le personnage de Jo. Jo, c'est celui qui ne boit pas avant de conduire. L'idée est d'amener les jeunes à s'identifier à Jo de façon à ce qu'ils aient le réflexe de se demander « qui fait Jo ce soir ? » avant de partir en soirée.

> M. ALU : « Il faut que ça puisse s'approprier par tout le monde, très mémorisable, ça fait un peu rigolo. C'était ça tout le travail que nous avons fait avec les agences pour essayer de trouver le nom qui nous semblait efficace qui puisse faire américain sans faire américain car les jeunes aiment bien ça. C'est un peu un pari mais bon. Cela peut se jouer en même temps dans un univers de jeunes où les gens se construisent, apprennent la transgression, se confrontent à ça. Dire « c'est moi qui vais pas boire ce soir », c'est plus facile de dire « c'est moi qui vais faire Jo. » (M. ALU, Adjoint au Sous-Directeur de la Communication de la Direction Centrale de la Sécurité et de la Circulation Routière, AH/GT : 6)

Ce terrain sur les campagnes publicitaires et autres opérations communicationnelles menées en faveur de la sécurité routière montrent combien les pédagogies elles-mêmes sont susceptibles d'apprentissage. Aujourd'hui, les concepteurs cherchent à créer des messages préventifs qui puissent être des appuis pour les usagers. Les opérations comme Capitaine de soirée forcent ce trait pédagogique. En accompagnant les usagers au plus près de l'action problématique, en leur fournissant le canevas à suivre pour agir de façon non-risquée, les bénévoles incitent fortement les usagers à bien se conduire, à anticiper le risque. Transformer les conduites pour les apaiser implique de créer et d'inventer des modes d'action alternatifs et peut-être surtout les procédures qui permettent aux usagers de se plier à l'injonction préventive.

2. « Représenter » l'ordre

Soutenir cette tendance préventive, la rappeler voire en forcer l'adoption, telle est la mission des représentants de l'ordre. Entre rappeler de façon préventive l'ordre aux usagers et représenter la force répressive de l'ordre, comment ces fonctionnaires situent leurs actions ?

Pour M. OCM, le problème de la sécurité routière est celui de l'efficacité du couple prévention et répression, et ne ressort pour ainsi dire pas de la responsabilité des usagers. Quand ces derniers échappent aux messages préventifs et aux contrôles répressifs, c'est parce qu'ils en éprouvent le besoin.

> M. OCM : « Celui qui habite en banlieue, qui travaille à Paris et qu'il n'y a pas de transport en commun, qu'il y a rien il fait comment ? […] C'est pas tous les jours mais on prend des gens qui ont maquillé leur immatriculation, qui mettent des bandes adhésives sur leur plaque pour pas se faire prendre en excès de vitesse, on voit vraiment tout hein ! Et ce ne sont pas des délinquants pour autant, ce sont des usagers comme vous et moi mais qui se disent : « ben si je prends un excès de vitesse, je risque de perdre mon permis. » (M. OCM, Commandant d'une compagnie de CRS, GT : 14)

Cette conception de l'usager responsable même quand il est hors-la-loi amène M. OCM à mettre l'accent sur les moyens dont il dispose pour représenter l'ordre. Pour lui, l'enjeu de la sécurité routière réside dans la capacité de l'État de contraindre les usagers à adopter de bonnes conduites.

M. OCM ajuste sans cesse ses actions aux comportements des usagers et prépare minutieusement chaque opération. En consultant les statistiques mensuelles qui se rapportent

à son secteur et qui indiquent les lieux et la nature des accidents, il cartographie lui-même les lieux à risque. Et c'est sur ces emplacements sélectionnés qu'il effectue des opérations de dépistage.

> M. OCM : « Je travaille par cartographie. Tous les mois je fais un plan des accidents et je regarde au niveau de l'accidentologie là où il y a des alcoolémies. Et donc on réalise ces opérations dans ces lieux. […] Donc on cible par rapport à ça, là on a beaucoup d'alcoolémie ici donc on va cibler les bretelles qui accèdent à ce secteur et ainsi de suite, ou les bretelles de sortie ou d'entrée. » (M. OCM, Commandant d'une compagnie de CRS, GT : 6-7)

Être attentif aux statistiques l'amène à prendre ce genre de mesures ponctuelles. Quand il s'aperçoit que l'accidentologie est en hausse le matin, il organise des opérations coup de poing qui visent à rappeler les usagers à l'ordre.

En plus de ces opérations, il organise deux opérations de nuit par mois qui visent les sorties de boîtes de nuit. Là, il s'agit de s'inscrire dans la continuité préventive d'autres opérations comme Capitaine de soirée qui sont menées à l'intérieur des établissements. Ce cas des sorties de boîte de nuit est exemplaire pour M. OCM qui nous explique que de telles opérations de dépistages d'alcoolémie sont préventives en ce qu'elles prolongent à l'extérieur de l'établissement le message préventif. Pourtant, malgré cela, il y a « quand même » des transgresseurs que M. OCM classe en deux catégories : les habituels et les inhabituels. Les premiers agissent sciemment et se moquent de la sanction car ils savent comment en contourner les effets et ne jamais cesser de conduire. Les inhabituels sont inconsistants, imprévisibles et donc tout aussi difficiles à appréhender correctement. Dans les deux cas, M. OCM constate que l'appareil répressif n'est pas assez efficace pour assurer sa mission préventive. Pour lui, les forces de l'ordre sont trop peu nombreuses et les chances qu'ont les usagers de se faire contrôler sont de ce fait trop minces. D'autres part, M. OCM souligne ce qu'il ressent comme un grave problème de budget et d'organisation du marché de l'État. Non seulement il n'a pas les moyens financiers d'acheter le matériel dont il a besoin pour optimiser son action (il s'agit du matériel embarqué en particulier), mais il connaît parfois des difficultés pour obtenir le matériel commandé sur le marché de l'État.

> M. OCM : « Cela fait 20 ans que je fais de la sécurité routière, ça fait 20 ans que je travaille dans la police routière, ça fait 20 ans que j'entends dire la sécurité routière c'est important il faut réduire le nombre de morts, et ça fait 20 ans qu'on ne nous donne pas les moyens. » (M. OCM, Commandant d'une compagnie de CRS, GT : 6)

Ce manque de moyen s'étend selon M. OCM à tout l'appareil répressif et judiciaire dans la mesure où les tribunaux sont à ce point surchargés que les déferrements immédiats sont pratiquement impossibles à réaliser, sauf pour les récidivistes.

Pour M. OCM, l'État est responsable de l'insécurité routière. Il devrait débloquer des moyens à la hauteur du besoin et ne laisser aucune marge de manœuvre à la transgression.

> M. OCM : « Il faudrait trouver des systèmes qui soient assez fiables. Je pense qu'il faut des campagnes chocs. […] Aujourd'hui la justice est dépassée parce qu'ils ne peuvent pas faire face à tout et on a de plus en plus de gens qui sont pris en état d'alcoolémie mais qui en sanction n'ont rien. […] Bon il y a le retrait de points mais le retrait de points quand on voit le nombre de gens qui conduisent sans permis, ce n'est pas dissuasif ! » (M. OCM, Commandant d'une compagnie de CRS, GT : 13-14)

À l'analyse de ces différents terrains réalisés auprès de différents types de prescripteurs, il ressort que pour être efficace, une prévention doit se montrer capable de faire adopter à sa cible les procédures alternatives qu'elle prescrit. Les prescripteurs développent certes des modèles d'action différents mais pour lesquels l'information n'est pas une finalité. Les informations relèvent de la méthode et permettent d'accéder aux comportements vécus. Saisir ces conduites permet de capter leurs dimensions problématiques. Et c'est à partir de cette saisie que des alternatives et leurs modes d'adoption sont imaginées. Les transformations que visent les prescripteurs *via* ce genre de modèles préventifs ne sont donc pas laissées à la responsabilité des usagers. Les prescripteurs les subordonnent au contraire à leur propre capacité à guider efficacement les usagers vers ces bonnes conduites. Si la cible doit être actrice de son changement, elle doit surtout être épaulée.

Chapitre 2

« Ce qui m'est arrivé, ce que j'ai fait » Quelques cas contrastés

Pour nous faire une première idée sur la variété des façons qu'ont les gens de se comporter vis à vis de la loi, ou de normes collectives plus diffuses, nous avons commencé par tracer, à partir d'entretiens très caractérisés mis en rapport avec d'autres qui renvoient à des figures analogues, une sorte de typologie des façons qu'ont les gens d'inscrire eux-mêmes ce qu'ils sont et ce qu'ils font dans une certaine cohérence, la leur, même plurielle, cela dans des états où beaucoup d'éléments de leur propre comportement sont difficiles à voir, à penser, à accepter, sinon à assumer – mais c'est là une compétence humaine essentielle, qui préserve des espaces de bonheur, même très relatif, et limite le malheur. Nous espérons déboucher sur une sorte de casuistique de la responsabilité, déployant sur une multitude de variables les moyens d'être ce qu'on est (en deça ou au delà d'un jugement moral sur le fait qu'on le juge acceptable ou non, bien ou mal, etc.) : d'accepter ses faiblesses, de limiter leurs conséquences et de se protéger contre soi-même, de tester son état, d'en distribuer les causes, d'envisager le futur, les mesures à prendre, de se raconter le passé, etc.

Mais l'idée n'est pas d'accentuer la cohérence de ces personnages, c'est plutôt là un effet indésirable de leur mise en littérature. Nous y reviendrons, nous voulons au contraire, et c'est l'objet de partie suivante, redécomposer ces formats trop unitaires en retrouvant les modules de base qu'ils combinent, de façon moins personnelle que ce que suggèrent ces premiers cas, pour déboucher plutôt sur un niveau intermédiaire, celui des façons de faire en situation.

Voici quelques-uns de ces cas à discuter ensemble, retranscrits et commentés selon cette grille d'analyse. Nous voudrions souligner la variété étonnante, l'inventivité, voire la grande humanité de ces auto-descriptions fournies par les interviewés, souvent confrontés à de graves difficultés, ou, pour d'autres comme les amateurs de grosses voitures ou de vitesse, très « armés » pour savoir défendre ce qui est *aussi* une passion, un savoir élaboré et un espace de liberté. Plus techniquement, nous sommes très frappés par la richesse des registres mis en œuvre, leurs combinatoires inattendues, et par tout l'« équipement » (moral, psychologique, social, technique…) dont disposent les personnes pour vivre comme elles peuvent avec elles-mêmes - trouver des moyens de « gérer » ce qu'on peut contrôler, certes, mais aussi et surtout de supporter ce qu'on ne maîtrise guère et de « faire avec » ce qui échappe plus radicalement à la volonté.

Cas 1 : Entretien avec M. OMR, 17 mars 2005 à 10h dans une brasserie près de la gare Saint-Lazare, PF

« Ce qui est très difficile chez moi, c'est que je suis respectueux de la loi mais que parfois je l'enfreins »

Je bois, j'ai un problème, je ne suis pas alcoolique, juste un « bon vivant comme tout le monde »

Moi, bon vivant comme tout le monde, je connais cette expression de "bon vivant" je côtoie des gens qui ont des problèmes d'alcool, ils sont tous bons vivants, ils ne boivent pas tous plus que la moyenne mais tous ont des problèmes d'alcool. Des gens du panel dont je parle. Oui, moi "bon vivant", j'aimais bien boire un Pastis -il n'y avait pas les contrôles qu'il y a maintenant, c'était bien. Et ça, c'était le soir, en attendant le boulot. C'était comme ça. Mais quand je me suis retrouvé tout seul chez moi à la maison, j'ai continué, c'était terrible – c'était fin 97- j'ai continué ce petit rythme et puis il s'est amplifié. Je ne travaillais plus, j'étais chez moi, tout seul. Bon, je déjeune seul le midi, et bien on boit un verre, deux verres, et parfois un troisième. Mon épouse travaille. Et c'est l'engrenage.

J'ai compris la leçon et puis bien sûr j'ai continué de la même façon

Là, les choses ont mal tourné je dirais, parce que je me souviens, j'allais faire mon marché à Verneuil le matin, je reviens gentiment, je connais beaucoup de monde, j'aime discuter. Nous avons déjeuné tous les deux avec ma femme, j'ai dû boire mon apéritif préféré et sur le coup de 14h, 14h30, nous sommes partis pour Paris. À Orgeval, dans la région de Poissy, contrôle de police et alcootest positif, voilà. Donc, je suis passé au tribunal puisqu'à l'époque, c'était 0,80 g et que je devais avoir 1g à peu près, donc je me suis retrouvé au tribunal qui m'a retiré mon permis de conduire pour un an. Bon, j'ai compris la leçon, j'ai récupéré mon permis au bout d'un an et puis bien sûr j'ai continué à vivre de la même façon. Et voilà l'erreur que j'ai faite.

Mais bien sûr, c'est tout à fait contradictoire ce que je vous dis. J'ai compris la leçon d'un côté et je disais : "il ne faut pas boire" - je ne prends pas le slogan actuel : "boire ou conduire". Je dis "non, il faut faire attention. Si tu veux conduire tu ne bois pas. Néanmoins chez moi, je continuais normalement. Je consommais de l'alcool sous la forme de vin aux repas, ce n'est pas ça qui m'empêchait de prendre ma voiture car je me disais, comme tout alcoolique qui se respecte, "non, je suis bien." Et bien j'ai eu la malchance de me faire attraper sur la route une seconde fois. Un contrôle de routine sur la route. Et là je deviens un récidiviste. Donc annulation de permis.

Contrairement à Mme OSU (cas 5, ci-dessous)., il ne se prémunit pas, ne cherche pas à devancer l'avenir ou ses comportements, ne s'équipe pas… d'où son ambivalence continue : c'est grave mais ce n'est pas grave. Il se laisse encore surprendre par des choses qu'il connaît : oui trois verres, c'est trop, mais…

Si vous traversez une chaussée hors des passages cloutés, si vous tombez sur un agent de police qui applique exactement le règlement, il peut vous mettre une contravention. Il peut le faire. Mais ça se passe bien. Moi j'ai eu cette malchance parce que je me suis dit que ce n'est pas 2 ou 3 verres de vin à table qui vont faire que.. Et bien si. *Cela a fait que*.

- C'est-à-dire que vous considérez toujours aujourd'hui, comme en 2004, que boire 2 ou 3 verres de vin avant de prendre la voiture c'est pas grave ?

M. OMR : Ha si, c'est très grave. Il faut arrêter là, complètement.

- ah, donc vous avez changé d'état d'esprit complètement

M. OMR : oui, mais j'avais cru changer d'état d'esprit, en me disant : "je suis raisonnable, je ne bois pas entre les repas, je ne vais pas au café" -ce que je n'ai jamais fait- Je bois chez moi quand je suis tout seul. Et maintenant j'ai compris, c'est le statu quo. Complètement statu quo [il veut dire zéro alcool].

Avec M. OMR, les choses ne sont pas vraies ou fausses, mais « pas tout à fait vraies »

Zéro alcool. Déjà entre 2001 et 2004, j'avais pris des contacts avec l'Union pour la recherche et soins en alcoologie, et puis j'allais mon petit bonhomme de chemin, je faisais – je fais toujours - de l'assistance, j'essayais de porter la bonne parole, et comme un prêtre peu importe sa religion la bonne parole, et qui d'un autre coté s'en irait s'amuser – excusez-moi pour le prêtre, j'aurais pu prendre un flic ou n'importe qui - c'est là que le ciel m'est tombé sur la tête en 2004 quand je me suis fait…. Je revenais de l'URSA ! Je sortais de là-bas où j'avais passé trois heures, j'avais soif – comme je dis que je ne fréquente pas les cafés ce n'est pas tout à fait

vrai - je suis entré dans un café à St Cloud et j'ai bu 2 bières. St Cloud – Verneuil il y en a pour 1/4 d'heure et il y avait un contrôle systématique à un rond-point à quelques minutes de chez moi. "Vous avez bu, suivez nous". C'était au début 2004. Depuis, c'est le calme total. Je continue mes activités à l'URSA.

En 2001, lorsque j'ai eu ce problème, ma femme a eu très peur, elle a contacté les Alcooliques Anonymes dans les pages jaunes, j'ai rencontré le Dr Schweitzer, une femme - c'est toujours la même qui me suit. Elle m'a pris en main. Ce ne sont absolument pas des leçons de morale, c'est regarder les choses en face. Pourquoi j'en suis arrivé là, ce que je peux faire pour en sortir. Ce n'est pas du lavage de cerveau, c'est une discussion des plus simples possible. Ce n'est pas raconter sa vie de famille, se mettre devant une table et dire : « bonjour je m'appelle JC M, je suis alcoolique, gnagnagna... »

J'accepte tout à fait ces termes-là, ce n'est pas le problème. Je suis alcoolique, j'en suis parfaitement conscient. Les AA, je ne les ai pas encore côtoyés. Le Dr Schweitzer voudrait que je le fasse. Je n'ai pas envie de le faire. J'ai promis de le faire pour voir. Mais je ne suis pas prêt. Pour moi, il faut que les choses aillent crescendo. Là, je suis à l'URSA, j'y suis bien, j'y rencontre les médecins, l'ensemble du corps médical, des hospitalisés, des rétablis. Des dialogues se créent et ça me suffit.

Je délègue aux autres, ma femme en particulier, à la fois le soin de me faire des reproches ou de me dire que ça ne va pas, et de me « suivre », de me soigner – mais je ne prends jamais le relais moi-même en prévenant, en m'équipant : je veux quand même boire…

- Vous m'avez dit tout à l'heure que vous vous considérez comme un alcoolique. J'aimerais savoir comment s'est passé ce basculement par rapport au moment où vous disiez "moi, je suis un "bon vivant"

M. OMR : mais à partir du moment où j'ai eu le coup de massue : le contrôle de police

- C'est votre femme qui vous fait prendre conscience de votre problème ? a t-elle là un rôle important ?

M. OMR : oui, elle a un rôle extrêmement important car la première fois je me suis quand même retrouvé en gendarmerie, le jour du 1er Mai. Les gendarmes ne font pas de détail, alcoolémie = cellule de dégrisement. Et, peu importe si certains sont pris avec 2, 3 , 4 gr ou 0,80– c'était 80 à l'époque et j'avais 1 gr- donc j'étais pour eux largement au dessus et pour l'alcootest. Grosso modo, je devais avoir un apéro, deux ou trois verres de vin – je ne bois pas de digestif par contre. Mais j'ai peut-être bu une bière avant de partir. Et je ne me suis absolument pas rendu compte que j'étais un type dangereux sur la route, c'est clair. J'étais un type dangereux. Mais je ne m'en rendais pas compte. Et j'ai repêché. Vous savez c'est comme avec le confessionnal. Vous allez voir le prêtre pour lui dire : "mon père pardonnez-moi parce que j'ai pêché, j'ai rencontré une fille, on n'était pas marié".- Je vous prends le truc marrant hein". "Bon, vous me direz trois "Notre père, je vous salue Marie" et allez en paix ». La fille, vous la rencontrez huit ou quinze jours après ou le lendemain, qu'est-ce que vous faites ? et bien vous recommencez ! Vous repêchez à nouveau et le père vous redonne l'absolution ! Je suis désolé de cette caricature, c'est naïf comme tout mais c'est comme ça que je l'ai vécu, **que je continue de le vivre** et je m'en porte très bien.

Hier soir, j'ai débouché une bouteille de vin. Ma femme boit peu, un demi-verre de vin, mais moi je n'y touche pas, c'est clair. Et à l'URSA, je tombe sur des gens qui me disent : "tu ne devrais pas toucher à une bouteille de vin", et je dis non, je n'accepte pas. Je débouche ma bouteille, je sens pour voir si ça ne sent pas le bouchon, je ne touche pas et je verse. "Tu as senti, les vapeurs vont raviver la petite cellule là-haut". C'est tout à fait exact, je ne conteste absolument pas. Moi le mot "alcoolique", c'est un mot qui ne me fait pas peur. De boire un verre ou deux à table pendant un repas, c'est normal et naturel. Moi, aujourd'hui je ne veux pas faire l'expérience car je ne sais pas si après le 2e, je n'en aurai pas besoin d'un 3e. Je dis toujours que je suis fragile. Moi, je le sais. Je rentre en conflit parfois avec des collègues, des amis au sein de l'URSA car "je suis guéri" me dit-on. Non, ce n'est pas vrai. On est en rémission, on est en attente de quelque chose. Mais je ne suis pas sûr que l'on puisse guérir de cette maladie. Car il y a les neurones qui tournent.

En un sens, M. OMR se sert des explications médicales pour rester alcoolique. Il rêve moins de ne plus l'être que d'être perçu comme un consommateur normal. Il veut boire incognito, redevenir « un bon vivant » parmi les autres. Pour cela, il faut faire les cures. Pas forcément changer !

Donc j'ai refait une cure. Il n'y avait pas grand-chose à désintoxiquer, mais j'ai voulu me retrouver en milieu médical 18 jours. Mme Schwatz m'a dit OK. J'ai une femme qui me trouve un certain nombre de qualités et je l'ai déçue. Sûr. De même qu'une partie de mon entourage. Donc c'est à moi de remonter, et j'ai ma fierté de ce côté-là. J'ai demandé à me retrouver dans le milieu – ils ne m'ont pas donné grand-chose comme médicament, mais cela m'a permis de méditer sur moi-même, lire des bouquins sur l'alcoolisme, de participer à des activités et bien sûr, abstinence assurée - quoique.

M. OMR : En 2004, c'est encore un coup…. Là c'est une malchance : pourquoi je me retrouve là au moment où il y a un contrôle ? Si j'étais passé un peu plus tôt ou un peu plus tard, je n'en aurais pas eu, mais je serais

peut-être encore dans le même état aujourd'hui. Donc j'ai été pénalisé, condamné. Bon, il m'a fallu deux trucs pour piger. Ça a été une révolte au départ car je me disais je ne vois pas pourquoi on veut interdire tout ça. Je suis un mec normal, il n'y a aucune raison, c'est moi. Le monde m'ennuie, voilà. C'était fin 2003. Et patatrac, j'ai compris.

M. OMR s'est fait « choper » pour alcool au volant deux fois, il reconnaît avoir un problème avec l'alcool, ce n'est pas pour cela qu'il « est » alcoolique. Ce qu'il veut, ce n'est pas arrêter de boire, c'est trouver les moyens de « bien » boire. Il se donne beaucoup de mal dans ce sens (réunions et séances diverses, médecins, etc.) Son attitude repose avant tout sur les autres, ce qui donne une certaine vie à son dédoublement de personnalité : il aime l'alcool et s'il n'y avait que lui, il continuerait. Mais il ne veut plus en subir les conséquences croissantes et a donc mis au point un équipement pour s'empêcher de boire, qui s'appuie beaucoup sur la mauvaise image que les autres renvoient de lui. Dès qu'il reperd la confiance de ses proches et de sa femme, il s'évertue à la reconquérir en se faisant interner en cure, alors même qu'il n'y a selon lui pas grand-chose « à désintoxiquer ».

Il comprend, il approuve. Mais il ne veut pas pour autant plier son plaisir à l'injonction qui lui est faite, il veut continuer à vivre en bon vivant. Mais cela ne veut pas dire qu'il trouve les lois et mesures idiotes.

Avec M. OMR, les choses ne sont pas vraies ou fausses, mais « pas tout à fait vraies ». D'où la cohabitation d'un personnage docile, socialisé, capable de prêcher « la bonne parole » contre l'alcool, sincère à n'en point douter, et d'un autre personnage, qui boit dans les cafés et accepte ce qui lui semble conforme au moi admis de buveur normal ou à cette image à laquelle il tient de « bon vivant »

M. OMR s'arrange bien de la relation avec sa toubib qui lui permet de « regarder les choses en face » et s'en suffit. Il a arrêté de boire grâce à elle mais il reste aussi désireux de reboire. Son compromis c'est un peu sortir de l'alcoolisme, mais pas de l'alcool (d'où son rejet des AA)

Le médecin en proposant des remèdes/ des soins qui agissent malgré la volonté de la personne lui permet de garder à la fois la nécessité du changement qu'il ressent bien, mais aussi la reconnaissance du fait qu'il le fait contraint et forcé, qu'on le lui impose.

Son « équipement », c'est tout dire aux autres, pour qu'ils le culpabilisent, le surveillent, lui rappellent qu'il ne doit pas boire. Sa honte de lui-même n'est pas due au jugement qu'il porte sur lui, assez favorable, il s'aime bien et s'il n'y avait que lui, il serait alcoolo parce qu'il trouve cela sympa. Non, la honte, c'est que les autres pensent que ce n'est pas un type bien. Du coup, malin, il dit tout et comme cela se fait engueuler ou mal voir par les autres.

Cas 2 : M. UKR, le 14 mars 2005, chez lui, AH

« Pas de chance ! »

Monsieur UKR n'a vraiment « pas de chance ». Il se fait prendre « bêtement »

M. UKR : Oui, il y a eu une récidive. La première fois c'était suite à mon anniversaire. Je n'ai pas vraiment eu de chance. […] C'était mon anniversaire, j'avais bu quelques bières l'après-midi, concours de boules avec des copains en vacances en Bretagne. Nous avons mangé un peu, mais ça n'a pas suffi pour éponger. Et je me suis fait arrêter bêtement car je n'avais pas la ceinture. J'étais arrêté, il y avait la queue sur une nationale. J'étais à une intersection, j'attendais pour pouvoir m'engager sur la voie et comme il y avait la queue. J'étais en vacances sur la presqu'île. Deux motards sont passés, ont vu que je n'avais pas la ceinture, papiers, etc. J'ai eu une amende et puis le 2e motard est venu avec l'alcootest et alcoolémie, puis voilà.

AH : Vous étiez au-dessus de la dose ?

M. UKR : Oui, un peu au-dessus, à 1,90 g.

Ses problèmes viennent des autres, pas de lui

M. UKR : comme je n'avais pas d'avocat, je ne me suis pas trop bien défendu. Car normalement comme j'étais en état d'ivresse, les motards n'avaient pas à m'escorter. Ils m'ont laissé conduire depuis mon lieu d'arrestation alors qu'ils n'avaient pas le droit de le faire. Il y avait quelques trucs comme ça. C'était pour la première fois. J'ai pris 18 mois de retrait avec un permis blanc.

À nouveau pas de chance pour la récidive. Cette fois, il est victime du sadisme du gendarme et n'établit aucun rapport entre son arrestation et sa prise d'alcool

AH : alors la récidive ?

M. UKR : au mois de Juillet 2003, il y a un an et demi. C'était un lundi, pas de tabac dans mon village, je fais 3 km, je croise deux trois copains au tabac, on boit 4, 5 bières. Je rentre chez moi, je double une voiture de police. Je ne savais pas que c'en était une, une Laguna break bleu mais sans la rampe ni tout le cinéma. Une ligne droite d'1 km et demi, j'ai mis le clignotant, j'avais la ceinture j'ai doublé et ils ont estimé que je roulais vite.

AH : simplement la vitesse, pas de ligne blanche.

M. UKR : non. Seulement la vitesse quand je les ai doublés. Ils m'ont arrêté, contrôle papier, j'avais la voiture de mon frère, leur plaisir a été le ballon à la gendarmerie. Et ils m'ont emmené au poste. J'étais à 0,85 d'alcool. Là, ils laissent la voiture sur place et m'emmènent chez moi car je n'avais pas les papiers et après, le cinéma devant tout le monde, devant chez moi. Direction la gendarmerie, je souffle dans le ballon, l'officier de police judiciaire téléphone au juge ou au préfet (je ne sais plus) directement comme j'étais en récidive. Pas de garde-à-vue; ils m'ont relâché dès que j'ai signé le procès-verbal. Ils m'ont laissé téléphoner chez moi pour qu'on vienne me chercher. Ils ont bien vu que je n'étais pas ivre mort. J'ai reconnu que j'avais doublé.

Il peut s'arrêter de boire quand il veut… (mais ça n'arrivera sans doute pas)

AH : ils ont estimé que vous aviez une dépendance avec l'alcool.

M. UKR : eux, oui. Je ne vais pas dire que je n'ai pas de dépendance mais je ne suis pas dépendant non plus.

En bon élève, il fait tout ce qu'on lui demande, mais n'en pense pas un mot

AH : et vous rouliez souvent avec une dose d'alcool un peu au-dessus ?

M. UKR: non. Ça m'arrivait de rouler au-dessus – j'ai fait un stage à la sécurité routière et je sais que la réglementation c'est trois verres maximum. J'ai fait tout ce que le tribunal m'a proposé.

Il faut les *sensibiliser (les jeunes, les autres… pas lui)*

M. UKR : c'est-à-dire qu'à la télé avec tout ce qu'on voit, je pense que ce n'est pas à la télé de faire de la prévention mais plutôt à l'inscription des jeunes aux autos-écoles. Des stages de formation, de prévention routière. Le stage de deux jours obligatoires avant de passer sa première leçon de code, histoire de les sensibiliser. Comme on voit la conduite accompagnée maintenant, à 16 ans c'est bien. Mais à 17 ans, il peut boire un Ricard, et conduire en conduite accompagnée.

Il boit bien sûr - qui ne boit pas ? surtout en France…

AH : Avez-vous l'impression que le système ne fait pas vraiment la différence et vous traite comme un alcoolique ?

M. UKR : oui, c'est ce que j'ai essayé de dire à mon conseiller. Il m'a dit : « vous êtes un alcoolique ». Je l'ai regardé dans les yeux, je me suis retenu – je suis quelqu'un qui part assez vite – et dans ma tête je me suis dit : « hé toi, j'aimerais que tu me dise ce que tu bois le midi, le soir, ce que tu fais de tes week-end », car quelque part on est tous alcoolique. Le Français va boire son verre de rouge le midi, son apéro... Après, il y a se lever le matin et commencer la bière ou le café/calva à 8H, à 9H c'est la bière, à 11H c'est l'apéro, après c'est la bouffe et le rouge après, le café/calva. C'est sûr qu'il y a l'alcoolisme. Moi, j'en vois sur les chantiers qui font ça dès le matin.

Dans le privé, lui seul sait ce qui est bon pour lui. Il veut s'amuser avec ses amis sans que personne ne lui dise rien

M. UKR : Je suis payé pour bosser 8H pour mon patron. Si je suis arrêté sur la route avec le véhicule de fonction parce que j'ai picolé vers 14H, c'est licenciement, faute grave, tu n'as droit à rien et tu es à la rue. Ce que je fais après ces 8H de travail ça ne regarde que moi. Si je me fais arrêter parce que j'ai bu 5 bières un soir...

Quelle motivation pour arrêter de boire ? Ne pas se faire choper, point final

M. UKR : Quand j'aurais de nouveau mon permis, si je conduis, il ne faut pas que je boive. Car si je me fais arrêter et souffle dans le ballon, c'est 4 mois direct. Déjà avant, je faisais attention. Il y a des soirées où je sais que l'on sera entre potes tranquilles, qu'on va s'amuser. Et puis il y aura des soirées plus festives au point de vue boisson.

Le probationnaire veut l'envoyer en prison… Qu'il fasse son travail

AH : le rapport avec votre conseiller, est-ce un jeu ?

M. UKR : non. Il est déjà un peu moins agressif. Et je lui ai dit aussi si c'est pour faire ça comme ça, on me renvoie devant le juge direct et puis en prison direct. Après on ne se voit plus, je reste en prison 4 mois, avec la remise de peine cela fait trois semaines et je ne le revois plus et je suis tranquille. Car il me menaçait en me disant : « si ça ne se passe pas comme ci ou comme ça, je vous renvoie devant le juge ». C'est vrai que s'il fait ça, ça m'ennuie de retourner en prison, mais je préfère lui faire comprendre qu'être chez moi, devant la télé où en prison... Après, lui, il fait son travail.

Il dit « amen » à tout sur le coup et se dégage aussitôt

M. UKR : Il [son conseiller] m'a donné les adresses des hôpitaux de désintoxication et m'a demandé si j'allais me renseigner. J'ai dit : « oui, bien sûr ». Je n'allais pas lui dire non ! Il me voyait déjà en cure pendant un mois. Il m'a dit : « En passant par moi, vous pouvez entrer plus vite car il y a une liste d'attente ». J'aurais dit « oui », je serais allé faire un mois de cure dans un hôpital avec je ne sais qui, pour faire je ne sais quoi ?! Car à mon avis je n'en ai pas besoin.

Point frappant : la mise à l'extérieur de tout et l'absence totale de mise en cause de lui-même. L'incarnation même du « ce n'est pas moi », ni faille ni ouverture dans la cuirasse.

Cas 3 : M. LAL, le 29 novembre 2004, GT

« Je ne suis pas ni un alcoolique, ni un numéro de dossier »…

M. LAL : Et bien c'est parti de 2001, où je rentrais de chez un ami vers 23h, j'ai eu un contrôle alcoolémie standard sur la route quoi, et j'ai eu, j'étais à 0.46, donc pas énorme quoi. Mais bon ça m'a valu 4 mois de suspension. Et après, ben le 15 janvier 2003, donc deux ans plus tard, là par contre j'étais aux Clayes-sous-Bois et j'étais à 1,8 g quoi ! Donc récidive, ça a été garde à vue, comparution immédiate allez hop hip hop et en 24 heures c'était réglé. Donc ils m'ont mis annulation du permis sur un an et huit mois de sursis sur deux ans de mise à l'épreuve avec le suivi médical et psychologique obligatoire. Donc que je voie, enfin psychologique et médical je veux dire, c'est la même personne quoi. Au centre CASA je ne sais pas si vous connaissez, à Trappes… Donc comment je l'ai vécu ? Ben ça m'a fait très mal parce que j'étais chauffeur poids lourd, donc sans permis, ben voilà. Et comme ça faisait quatre ans que j'étais en intérim, ben au revoir merci et voilà, quoi !

C'est la sanction même qui sert à expliquer les échecs ultérieurs

GT : OK, et depuis ?

M. LAL : Ben depuis, je suis au chômage. Donc je me suis réinscrit en intérim mais comme j'ai bossé avec quasiment toutes les boîtes de la région, ils me connaissent quoi, donc ils se disent si en tant que chauffeur il a perdu son permis ce n'est pas sérieux, donc pour l'instant personne ne m'appelle. Moi j'appelle, il n'y a jamais de boulot ; tout le monde travaille mais moi, ils ne me proposent rien, quoi. Parce que je pense que j'ai perdu un peu de crédibilité à cause de ça quoi. Oui, en plus je ne me suis pas caché quand on m'a posé la question.

J'assume, la règle c'est la règle mais je ne suis pas persuadé qu'en étant ivre à l'arrêt, j'étais en infraction

M. LAL : Bon j'étais fâché, normal, je perds mon permis en tant que chauffeur, ça faisait 8 ans ! Mais je veux dire la règle, c'est la règle ! Bon, la deuxième fois, ça n'a pas été très très réglo non plus, enfin je connais

pas assez la loi pour ça mais moi j'étais arrêté, quoi, le moteur allumé, j'étais au volant, j'étais en train de téléphoner, il était 3h30 du matin, donc il y a eu une patrouille qui est passée, qui m'a contrôlé et comme j'étais au volant, ils considéraient que j'étais… Moi je leur ai dit je fais chauffer la voiture, mais ils n'ont rien voulu savoir, ils ont considéré ça comme de la conduite, quoi ! Et donc là, comparution immédiate, ça fait bizarre…

GT : Oui comment ça se passe ?

M. LAL : Et ben donc, les menottes et tout le tremblement jusqu'à St-Cyr, hop, en cellule jusqu'au lendemain et à 14h ils m'ont emmené à Versailles, au parquet. Donc là, hop, dans les sous-sols, on nous remet en cellule et je suis passé devant le juge à 19h30 je crois ! Donc on arrive par les petits couloirs vraiment étroits et puis, directement dans le box des accusés quoi, ça fait bizarre ! Bon, là, ils nous enlèvent les menottes parce que devant le juge faut être normal, et c'est parti : affaire numéro tant, etc., récidive.

Son refus d'avocat montre qu'il ne s'estime guère fautif : il se sent capable de justifier ses actes, il peut dire ce qui s'est passé. Il obtient un beau résultat face au procureur-papa : il s'appuie sur le ton moralisateur du représentant de la loi pour le disqualifier

Bon ben moi je me suis expliqué, en plus je n'avais pas voulu prendre d'avocat parce que j'avais pas les moyens, enfin de toute façon j'ai parlé aussi bien qu'eux, quoi, à part que je ne connais pas les textes de loi. Mais bon le procureur, lui, il demandait annulation sur trois ans et huit mois de prison dont cinq fermes ! Et je m'en suis sorti avec un an d'annulation et huit mois de sursis ! Tout seul comme un grand ! Le procureur lui, il parlait, j'avais l'impression d'être son fils quoi, ah il me faisait la morale bien comme il faut, quoi, il voulait m'envoyer en prison, c'était son but.

GT : Mais vous avez quand même échappé à la prison, ça c'est important…

M. LAL : Ah ben oui, c'est ce qui a failli m'arriver, quoi ! Si j'avais fait le fanfaron ou que je parlais mal ou j'en sais rien… Mais elle a rien voulu savoir parce que moi je lui demandais une suspension même longue, une amende, de la prison avec sursis, des heures de TIG que je reste au moins actif et que je rapporte à la société plutôt que de lui coûter quoi ! Et pfff, il n'y a pas eu moyen, elle n'a rien voulu savoir quoi !

GT : Elle ne vous a pas donné de TIG ?

M. LAL : Non, rien du tout ! Annulation et du sursis, ça s'est fini comme ça. Bon, je me suis dit si je fais appel, c'est quitte ou double. Donc j'ai dit on va en rester là. Et là je suis sur mon CD-Rom du code parce que ça fait deux fois que je le passe et je n'y arrive pas, quoi.

Par son intransigeance, la juge lui montre son travers mais il ne s'en laisse pas persuader. Ce n'est pas lui-même qui s'est mis au fond du trou, c'est le jugement. Simplement, il cherche le chemin le plus court et le plus sûr pour redevenir chauffeur. On se remet au présent et on attaque la remontée de la pente

GT : Et la prochaine fois que vous allez reconduire ? Vous ne boirez pas ?

M. LAL : Ben là : alcool pas de conduite, ou alors conduite mais pas d'alcool !

GT : Oui c'est ça, c'est absolu ?

M. LAL : Ben obligé oui, parce que je sais que le prochain coup c'est la prison, donc j'ai pas envie d'aller en prison pour un ou deux verres de trop, quoi ! Donc vu que maintenant avec un ou deux verres on est déjà positif. Et pis les doses à la maison c'est pas les mêmes que dans un bar, le whisky de la maison, on est positif au premier quoi. Donc un verre : cinq ou six mois ou dix mois de prison, non ! Je sors, alors je n'ai plus de permis, j'aurai plus de travail, j'aurai plus d'appartements, je serai blindé de dettes parce que le bailleur il va pas attendre que je sorte pour dire on vous l'a gardé au chaud votre appartement, y'a pas de problème ne vous inquiétez pas… Donc ça sera si je suis loin, je rentre en taxi ou je dors sur place, sinon ben je bois pas et c'est même pas un choix, c'est que j'aurai pas le choix je veux dire !

GT : Oui, on ne vous donne plus le choix, mais vous-même vous ne vous donnez plus le choix.

Je prends des mesures fortes, car la balance avec la prison est trop forte, mais je déplore cet état policier, ça me paraît très abusif cette intrusion dans ma vie privée et dans mes manières d'être avec mes amis : je ne suis pas un alcoolique

M. LAL : Mais je veux dire, ça ne m'a pas empêché de continuer à boire un coup avec les copains ou au bar du coin, je veux dire ça m'a pas… Parce qu'il y en a apparemment ça les traumatise ou ils stoppent tout du jour au lendemain, non moi je suis… Je n'ai aucun problème avec l'alcool, c'est ce que je me suis tué à expliquer. Je leur ai ramené deux prises de sang, et les prises de sang elles sont toujours nickel ! Donc je disais ben non, je bois oui de temps en temps, si on fait une bonne fête, mais je bois deux litres de flotte par jour, du café, je mange correctement, moi je suis plutôt légumes, je cours un peu, j'ai le VTT là sur le balcon, du footing, je m'entretiens un minimum, quoi !

L'avenir qu'on veut lui donner n'est pas celui qu'il veut. Il veut redevenir la personne d'avant.

M. LAL : Oui voilà, on m'a donné des contacts pour du travail, des associations, etc. Que je ne suis pas allé voir parce que moi, mon but, c'est pas celui qu'il me propose, moi je veux récupérer ce permis, je veux trouver une subvention pour repasser le poids lourd, et reprendre mon boulot quoi !

Là je remonte doucement la pente, mais les loyers j'en ai encore trois de retards quoi. Là je leur dois 1 900 euros encore quoi. Mais j'étais monté à 3 600, donc j'arrive petit à petit à…, vous voyez je perds pas l'espoir de toute façon. Tant que j'ai la santé, moi je dis que tout va bien ! Mais là, tant que je n'ai pas récupéré mon permis je ne peux rien faire.

Il a un « je » bien assis, qui résiste aux événements. Il n'apprend pas au fil de ce qui lui arrive, au sens où les gens disent qu'ils changent, qu'ils se transforment. Non lui a une personnalité, des buts, des principes assez figés, et ce qui change c'est la rigueur avec laquelle il doit faire ses calculs et prendre ses décisions

M. LAL : Ah oui ça c'est clair que ma vie a changé depuis !

GT : C'est quand même violent, enfin c'est, les mesures qui sont prises, est-ce que vous leur en voulez, je ne sais pas ou est-ce que… ?

M. LAL : Quelque part oui, oui, oui !

GT : Ça ne met pas des bonnes relations entre la justice et soi, quoi ?

M. LAL : Ce n'est pas au point de les assassiner mais de leur dire merde en face, ça m'aurait fait plaisir quoi, leur dire bande d'enfoirés vous m'avez ruiné ma vie !

Enfin en fait, c'est la façon dont c'est fait. En fait on est, j'ai l'impression, j'avais l'impression, de n'être qu'une merde quoi à leurs yeux, c'est hop voilà. J'étais un numéro de dossier, on cherche pas à comprendre qui on est, le pourquoi du comment, ils nous balancent des suivis médicaux machins mais je suis sûr que les dossiers, je sais même pas si le juge d'instruction les suit, ils s'en foutent, c'est n'importe quoi parce que ce qu'ils ont fait ça ne fait que coûter de l'argent à l'État, quoi. J'ai la carte CMU, CMC, je n'ose même pas m'en servir tellement j'ai honte d'arriver avec ma carte.

Marionnaud devait m'embaucher, je devais signer mon CDI et c'était juste deux jours après qu'on m'ait annulé le permis ! Alors là j'avais…, c'est ça qui m'a foutu les boules aussi. Pis là Marionnaud en plus c'était excellent parce que c'était 33 heures sur 4 jours, donc avec la mutuelle, ça montait à presque 10 000 net quoi, j'avais bien négocié, et non c'était encore pas ça. *C'est pour ça que c'est plus à moi que j'en veux qu'aux autres*, je veux dire j'ai… je me cherche pas d'excuses.

Le problème, c'est la différence entre ce qu'il pense de lui et l'image que l'on veut lui donner de lui. C'est un thème qui structure la « résistance » active : je ne suis pas ce que vous voulez que je sois ou ce que vous dites que je suis.

« Vous avez ruiné ma vie », vous m'obligez à devenir un indigent, un boulet du collectif au lieu d'en être un des participants porteurs, actifs… Mais je reste loyal vis-à-vis de ce collectif. Je continue à en respecter les règles, à m'y sentir soumis.

Le cas est finalement assez simple : on me traite comme un malade de l'alcool alors que je n'en suis pas un. On me prend pour un autre et on me fait autre (RMIste, CMUiste…) et c'est ça qui est dommage : le problème, ce ne sont pas les règles, c'est le fait qu'on les plaque sans regarder les cas et les personnes. Bien qu'il déplore cela, il en prend bonne note et modifie ses comportements alcooliques dans la durée. Il veut plus que tout se retrouver comme avant et surtout ne pas être perçu comme alcoolique, malade ou déviant (notamment vis-à-vis de son père comme on le voit à la fin…). Il dit qu'avec ce jugement récidiviste, « c'est sa vie qui a changé, pas sa personne » et, tout en cherchant à conserver, au sens patrimonial du terme, au maximum son « moi ancien », il fait tout pour que « sa vie » et « sa personne » s'alignent à nouveau ensemble.

Cas 4 : M. LCH, conducteur de Ferrari, le 1er février 2006, AH

« C'est marrant !… »

Il décide lui-même des contrôles intelligents et de ceux qui sont faits pour coincer les gens bêtement, qui du coup ne sont pas « formateurs » - sentiment de hasard, « pas de chance que ce soit tombé sur moi », et d'arbitraire, « rien avoir avec prévenir de vrais dangers »

Tu as le sentiment que tu te fais… ça crée une relation vis à vis du gendarme qui est très très négative. C'est à l'arrivée d'un village, bien avant d'être dans le village, il y a une file ininterrompue de voitures qui roulent entre 90 et 100, parce que tu es dans la campagne. Et il y a un panneau que tu ne vois… que tu ne remarques pas, parce que c'est le panneau d'entrée dans le village mais tu es dans la campagne. Donc tu vois les champs des deux côtés, etc., mais le panneau du village est marqué là. Donc en fait tu es effectivement sous une limitation à 50. Personne, personne, personne ne ralentit en quoi que ce soit, c'est normal, tu as toute la file qui est là. Et, à l'entrée du village, il y a les gabelots qui arrêtent, ben ils arrêtent dès qu'ils ont fini avec le précédent, ils en arrêtent un autre. Donc tu te fais choper, je ne sais pas, un sur dix, celui qui n'a pas de bol parce que justement, ils viennent de finir le précédent, se fait choper avec un excès de vitesse de 40 km/h, voire plus. Quarante, c'est le pire hein, avec suspension de permis. Et donc tu as l'impression d'avoir fait comme tout le monde, de t'être fait choper, de ne pas avoir fait de conduite dangereuse, et de subir un examen approfondi avec montée dans le panier à salade… alors il n'y a pas les menottes mais bon, moralement… tu es questionné, etc. , avec des gendarmes qui font semblant que c'est très grave mais qui savent très bien que… ils vont en prendre autant qu'ils vont pouvoir… bon. Et je pense que ce genre d'action-là, c'est tout à fait le contraire de ce que tu disais, c'est-à-dire en fait, on cherche à faire respecter une règle qui, n'étant pas normale, provoque une réaction : « merde, ils se foutent de ma gueule. D'accord, j'ai peut-être eu des conduites à risques dans d'autres trucs, mais là, c'est… » Ou alors il faut qu'on m'explique pourquoi. Et là j'ai perdu… là j'ai eu un procès… et donc tu es condamné, tu dois donner ton permis, tu as 15 jours ou je ne sais plus de retrait de permis, plus 4 points, plus je ne sais pas quoi, bon. Plus une amende tout à fait considérable. Et ça je pense que c'est très très négatif. Parce que tu vois de vraies conduites à risques sur les routes, etc. qui sont vraiment… le machin, le mec qui passe de la file de droite à la file de gauche, qui rentre dans l'autoroute en coupant tout le monde, des machins tu vois… délirants, et eux, ils sont très durs à dépister parce qu'il faudrait être dans le flot, ceux-là on ne les arrête pas. Et ça c'est vrai que j'étais assez fumasse. Bon.

Je l'ai échappé belle une fois, ça m'a appris, du coup j'élabore ma propre règle de sécurité : autoroute seulement, et qu'il n'y ait personne devant

Avec la Rover, oui, je roulais à 180, 200 parce qu'elle roulait à 180, 200. Mais que sur autoroute. Et ça… j'ai eu une expérience d'un danger maximum. C'est deux camions qui se suivent, tu arrives à 200, les camions se suivent, tu ralentis un peu mais pas plus. Et tout à coup le mec double, il n'a pas vu que tu arrivais parce que tu arrives vite. C'est vrai que c'est de ta faute, il n'y a aucun doute, c'est parce que tu vas vite que le mec, bon il a peut-être regardé une minute avant… Et là, tout est barré et tu essaies de te dire comment je fais pour passer, entre la barrière et le truc, non, sur le bas-côté, non… Donc tu freines à mort, à mort, à mort, en te disant je vais taper le moins fort possible. Bon. Et le bol a voulu que… je suis passé à 10 cm, mais j'ai vu le moment où ça ne passait pas. Bon, là j'ai dit OK, il y a un truc qui est absolument certain, c'est que si deux personnes se suivent, quelles qu'elles soient, tu n'as pas le droit de rouler à 200 parce que c'est très très dangereux. Donc c'est ce que j'ai fait ensuite, comme truc, c'est que je ne roule vite que si c'est complètement complètement complètement dégagé, que personne ne peut se doubler devant. Mais, avec ces critères-là, aujourd'hui avec la Ferrari, je continue à rouler à 300. Et rouler à 300 aujourd'hui, c'est vraiment un comportement…

-AH : Ah, parce que tu continues aujourd'hui… !

-Oui.

Je roule sûr – surtout : je sais ce que je fais, et que j'enfreins la loi, mais je suis seul à décider de ma sûreté, d'ailleurs je prends parfaitement en compte la sécurité des autres, ma bagnole peut freiner de 200 à 130, pas de danger ; aussi au sens où je fais ce qu'il faut faire (internet pour les radars, etc.) – et je me marre en voyant que je ne suis pas le seul !

Jusqu'à Dijon, pas plus de 200 (rire), parce que là c'est vrai que tu freines vachement bien. Là, tu passes de 200 à 130 très facilement. Enfin, tu retombes dans un truc normal et… bon. Mais quand même, c'est très au-delà. Et ça veut dire aussi qu'avant de partir, tu regardes la carte sur Internet des radars et tu l'imprimes. Cela veut dire que tu pars avec l'idée que tu vas faire des infractions de vitesse probablement. Et qu'en tout cas, tu

veux être sûr d'être à la bonne vitesse devant les machins. Anna [sa copine, étrangère] se marre de voir comment font les Français - quand tu vois que tout à coup, alors que le flot roule quand même au dessus de la vitesse, on passe devant les radars et ils sont tous pile, pile, pile, pile à la bonne vitesse, toutes les bagnoles, etc.

Donc sur cette partie, on a été relativement raisonnables. Mais ensuite, la partie Dijon-Bâle, enfin de Dijon vers l'Allemagne c'est encore la même autoroute, c'est désert, désert, désert ! Tu as une bagnole de temps en temps. Et donc là tu te sens vraiment en sécurité, et tu vois en plus sur la carte, il y a un radar, là. Donc ça a l'air assez sympathique, évidemment devant ce radar tu vas y aller doucement, mais le reste… [noter le « tu » déresponsabilisant : ce n'est pas moi, c'est tout le monde, dans la même situation]

« C'est rigolo », c'est amusant, c'est marrant : et pour ça, tout est permis

Ah ça fait de l'effet ! Ce n'est pas banal de rouler à 300. C'est vraiment… bon, c'est rigolo ! Oui, c'est là qu'il y a une espèce de fascination de la vitesse que tu peux… Tu vois Anna, c'est marrant, elle est anarchiste, enfin d'origine du moins, elle n'était jamais montée dans une Ferrari, pour elle c'est plutôt surréaliste d'être… dans l'autre camp, voilà. Et… elle trouve ça vachement rigolo ! Elle dit bon, oui, je comprends, c'est amusant ! Et elle aime bien ! Elle aime bien à la fois le côté esthétique de la chose, et puis le plaisir qu'il y a à rouler vite. Oui, apparemment elle aime rouler vite, quand même. Et c'est vrai que c'est beaucoup plus rigolo, et puis l'autoroute se prête très bien à rouler à 300. C'est vachement bien dessiné. Les courbes sont larges, etc. Tu ne ressens jamais de danger, du moment qu'il n'y a pas d'autres voitures. Parce que normalement, c'est là où tu sens qu'il peut y avoir des improvisations du mec qui déboîte, etc., et que tu dépends vachement des autres. Donc c'est vrai que quand il y a des gens devant, je m'interdis de foncer, tu ne peux pas.

« Je m'interdis » : moi, en fonction de mon expérience (un accident évité de justesse) ; c'est moi qui en tire la leçon, moi qui me dicte ma conduite

AH : Mais ça on se le dit deux fois et puis la troisième fois, « oh, celui-là, il a l'air sage »… , non ?

-Non, non ! parce que moi j'ai toujours ce truc de la Rover où je me suis retrouvé face à un mur. Et je ne veux plus jamais me retrouver dans cette situation-là. Cela calme, oui. Tu n'as pas envie non plus… alors que l'idée, ce n'est quand même pas de se suicider. Tu ne conduis pas comme ça pour mourir. Tu conduis comme ça parce que ça fait des sensations marrantes, parce que ça fait du bruit, parce que tu entends le vent, tu entends la route, tu entends le machin, parce que ça va vite… c'est vrai qu'on arrive à battre des records invraisemblables… C'est marrant. Et c'est vrai que c'est assez marrant que dans un État qui essaie de mettre un maximum de contrôles, il y ait d'immenses parties comme ça qui ne soient absolument pas sous contrôle. Enfin, on comprend, ça ne doit pas être rentable de foutre… .

Plaisir de la vitesse, plaisir de la course - mais c'est les autres qui sont parfois à côté de la plaque ou vont trop loin, lui contrôle, s'arrête à temps

Tu vois, ce truc, il y a des comportements vachement marrants. Si j'ai le malheur de doubler une BMW, ou une Porsche, je suis absolument certain qu'ils vont essayer de me redoubler. Donc si je le double et que je suis à 200, le mec va passer à 210. Bon. Et si je monte à 220, il va passer à 230, etc. C'est une course où il a toujours perdu. Parce que lui il est bridé à 250 parce que les constructeurs allemands ont bridé les voitures à 250. Et le mec, ça le scie qu'une voiture italienne, même avec un nom pareil, se mette tout à coup à lui prendre 50 km/h ! Cela se voit ! Quand tu es à 250 et que tu te fais semer de 50 km/h… « mais putain, c'est quoi ma bagnole ?! ». Et tu vois… et il y a des courses pour se marrer, et c'est vrai que c'est un jeu…

AH : Oui, ça se fait beaucoup, ce genre de courses… ou d'autres où c'est agressif ? ou les deux ?

-Il y en a eu un, agressif, et bêtement agressif, mais tous les autres… enfin tu ne sais pas, mais on voit bien, il essaie, c'est un jeu, il voit une voiture à 250, et que c'est une… À 250, il va essayer de gagner à 251. Bon. Et le malheur c'est quand tu accélères un bon coup, là le mec il se dit c'est pas vrai, putain il y a un gag ! Il y a encore un cran que je n'ai pas !

En fait, le côté courses pour moi, cela veut dire danger, à chaque fois. Parce que quand même, d'abord, il y a envie d'aller un petit peu plus à chaque fois, l'autre fait la même chose, ça va vite, s'il y a un tiers qui arrive là-dedans, ça peut mal se terminer. Donc moi, en général, je m'amuse un tout petit peu puis je m'arrête. Si le mec est désagréable, je le sème et puis je continue beaucoup plus vite jusqu'à ce que je ne le voie plus… ou je le laisse passer, et puis je suis débarrassé. Il est content, il a doublé une Ferrari, et moi je m'en fous. Donc ça, ça va bien. Et il y a un truc que j'ai vu une fois mais qui était pire, c'était avec des motos. Alors là, ça fout vraiment la trouille parce que dans le sillage de la Ferrari il y a des turbulences phénoménales. C'est soi-disant aérodynamique, mais ça ne l'est pas plus que ça. Il y a des perturbations énormes, et le mec je l'ai vu faire comme ça… à 250, il est fou ! Donc dans ce cas-là je m'arrête. Parce que là on voit bien la situation… danger de mort total. Donc, oui, je me suis mis sur le bas-côté, tranquille.

AH : Tu t'es mis sur le bas-côté pour bien lui montrer… .

-Oui, pour lui dire moi je ne joue pas à ça. J'ai vu que le mec était truc, il essayait de me doubler, il était là et à un moment c'est évident, entre la voiture et le machin, tu as une perturbation énorme et tu vois le mec qui fait comme ça ! Et il s'accroche ! Pfff… Peut-être de doubler une Ferrari, il y a un truc, quelque chose qui fait qu'il va y aller, et jusqu'à la mort, enfin jusqu'à la mort, jusqu'à la limite. Et tu as l'impression que lui, il a vraiment un comportement à risques… monstrueux. Ça suscite, je pense que rivaliser avec une Ferrari, cela suscite une espèce de comportement très… ou un défi, il y a des instincts de base, qui sont rigolos ! mais qui sont certainement très très très dangereux.

AH : Ce ne sont que les Ferrari qui vont aussi vite que ça ?

-Oui, ou les Lamborghini. Mais il n'y en a pas beaucoup qui vont au-dessus de 250. C'est quand même… Oui, Maserati… C'est un club très limité. Tous les allemands, c'est nettement en dessous, c'est 250 maxi, les moteurs sont bridés, ça a été un accord fait en 1950, en échange on vous laisse pas de limitation sur l'autoroute. Donc il n'y a que les Italiens qui sont assez cons, enfin, ou assez marrants, pour aller jusque là. En Italie, on a aussi des trucs… les Italiens, putain !

Je vais vite mais la voiture est faite pour, pas de sentiment de danger, thème récurrent aussi du « je ne fais pas ça pour me tuer »

C'est une voiture qui a été faite sur un modèle de voitures de compétition, les nouvelles Ferrari sont beaucoup plus faciles à conduire, mais celle-là est encore un peu… un peu virile, comme ils disent (rire). Cela veut dire que la boîte de vitesses, faut s'en occuper ! Ce n'est pas automatique du tout. Mais c'est marrant ! Le volant est direct, il est dur, même assisté il est dur en ville, et il est extrêmement facile évidemment en conduite rapide. Il est vraiment fait pour conduire sur route.

AH : À 280, ça va très bien !

-Ah oui, ça va très bien. Le moindre petit truc, c'est très précis, ça va très bien. C'est très très agréable. Donc en fait, tu as vraiment le sentiment, même si tu es à 280 ou 300, que finalement dans cette voiture, c'est faisable, que tu n'es pas en train de risquer ta vie. Tu n'as jamais la trouille… Jamais jamais. Jamais. Même quand c'est… il y a des cas intéressants où il y a des plaques, où c'est très mal foutu, donc là, je ne sais pas, tu peux déraper, mais tu accélères et ça passe très bien. La suspension est très dure et faite pour aller vite, c'est une voiture faite pour aller vite et elle va bien. Mais il n'y a peut-être pas beaucoup de voitures qui sont aussi… La suspension colle à la route et ça te donne un sentiment de sécurité que tu ne peux pas évaluer. Parce que même à la limite, même à 300 – de toute façon tu ne peux pas accélérer plus - même à 300, tu as le sentiment que la voiture, elle est… tu ne sens jamais de glissement. Si c'est sec.

Le mythe Ferrari : gens pas agressifs (comme contre les BMW), gendarmes « anormalement » tolérants, écolo anti-bagnoles ravi de l'essayer : un lieu de transgression à part - cela permet d'être au-dessus des lois, ou plutôt ailleurs

Justement, l'aventure qu'on a eue en Alsace, c'était assez drôle, on en mettait dans la bagnole, il y en avait derrière le conducteur, des cartons partout, et puis malgré tout, on se faisait des dégustations, etc. Et tout à coup, on arrive à notre bled, sur la route, et on se fait arrêter par des gendarmes, quatre gendarmes. Pas mal ! Genre à 100, à mon avis à 100 où ça devait être à 50. Donc déjà franchement en excès. Putain, bon, OK, je me dis c'est bon, ce coup-là je vais me le payer mon PV, donc on va être cool. Il est content, le numéro, Machin et tout, bonjour, éteignez votre… arrêtez le véhicule, vous pouvez me montrer vos papiers… Je commence à chercher, pas de papiers. Merde. Pas de papiers, où est-ce qu'on a pu les foutre, non, ça doit être là, ça doit être là… Bon alors non, on ouvre l'avant, pas le choix. « Ah ! il me dit, je vois, vous avez fait vos courses, là ! » Bon, et puis les autres qui tournent autour de la bagnole, tout ça… Et puis tout à coup je vois le petit truc, tu sais, le papier du contrôle technique dans la bagnole… un an et demi de retard ! Merde ! Bon, heu… on était bien ! Logiquement, c'est évident qu'on a picolé, c'était évident qu'on en sortait, etc., c'est évident qu'on n'a pas les papiers, on n'a pas de contrôle technique, on a un excès de vitesse, ça va commencer à faire très très mal ! Ils continuent à tourner. « Alors, vous savez ce que c'est la contravention, aussi, pour le truc ? — Aucune idée… — c'est 150 euros. — Putain, holà-là, c'est beaucoup… » Bon, OK. Ils continuent à regarder, à tourner comme ça encore, pendant 10 minutes, et puis tout à coup, il y en a un qui vient me voir et qui dit « Bon, allez, on ne vous a pas vu, circulez ». Pffft ! [rires]

AH : À cause de la Ferrari ?

-À cause de la Ferrari ! N'importe qui d'autre de normal dans une situation complètement… ils ne l'auraient jamais laissé passer. Donc il y a vraiment quelque chose de bizarre qui fait que… - bon, je n'ai pas été arrogant, je ne les ai pas agressés… Ou je ne sais pas quoi, ils se sont dit « on ne va pas le pénaliser, c'est marrant, il fait rouler une voiture marrante ». C'est vraiment bizarre, hein !

Par exemple, on est allés voir un ami à Strasbourg, qui est un des fondateurs du PC ou un des co-… un vieux de la vieille, prolétaire, lutte des classes, machin, etc., qui a un fils qui a 35 ans, un peu dans la même mouvance, un peu aéré mais… des gens qui critiquent les bagnoles en permanence, etc. Bon. Anna me dit merde, la Ferrari,

même peinte en rouge, il va y avoir un problème ! Et le fils, qui ne circule normalement qu'à moto, à l'huile végétale… – moto quand même, fana de moto, donc un peu sports mécaniques, mais surtout pas de bagnoles, il dit putain, mais c'est intéressant, ça ! est-ce que je peux faire un tour ? Et ce mec, il a été capable – et ce n'est pas très facile - sur une départementale qui doit faire juste deux fois la largeur de la Ferrari, de monter à 250. Un truc limité à 90, et où à 90 tu dois déjà avoir les boules. Parce que, il dit, c'est là où je m'entraîne, il connaît bien cette route-là, toute droite, à moto pour voir le maximum de vitesse auquel… C'était le plaisir de la transgression. Mais à 250 dans un truc comme ça, là tu as vraiment l'impression du danger, ce n'est pas du tout pareil que sur l'autoroute, pfffiou… il y a des arbres des deux côtés, sapins… (rire). Et il s'est vraiment marré. Cela veut dire que les gens sont… ils sont passés à une autre case, oui.

AH : Oui, le truc à moitié ça ne passe pas, mais le truc très vite, les trucs très excessifs…

-Oui, c'est ça, très excessif il n'y a plus le contrôle, la régulation n'est plus la même. J'ai l'impression quand même – c'est ce qu'on ressent quand on roule en Ferrari ici - que pour les gens, c'est une fête parce quand ils en voient une, ça les amuse. Et ils sont contents. Et tu n'as pas ce sentiment que tu as si tu avais une grosse BMW ou une Porsche, ce sentiment de jalousie. C'est marrant, on me traite comme le Président de la République ! Parfois les gens vous font des sourires, ou font comme ça [geste épaté]… Mais là c'est bourré de dérives, et c'est bourré de dérives chez les gendarmes, parce que… la tolérance qu'ils ont, elle est vraiment manifestement anormale.

Je ne nie pas le danger, mais j'en suis juge et je fais ce qu'il faut

Mais le danger, alors il y a quand même un danger particulier, avec un truc genre Ferrari, c'est que l'énergie qu'il faut pour passer de 300 à 200, c'est à peu près la même que celle qu'il faut pour passer de 200 à 0. 200 à 0, il faut beaucoup. Donc 300 à 200, il faut beaucoup aussi, et tu n'es pas dans une situation hors de danger. Et ça, cela veut dire être beaucoup plus vigilant que tout ce que tu es normalement. Genre tu ne vas pas foncer comme ça si toute la route n'est pas…

Le truc qu'il y a, c'est à la fois les vibrations, le bruit, etc., ça fait de toute façon que tu ne peux pas tenir. Tu peux tenir une heure à 200, à 300 quand tu es en forme. Mais si tu fatigues, tu ne peux pas. Parce que c'est très fatigant. Mais ah oui, c'est vraiment jouissif, c'est vraiment marrant. C'est vraiment marrant. Mais je ne sais pas où est la limite, parce que… pourquoi pas 400 ? Ce qui est impressionnant c'est qu'à 300, tu es à peu près à la vitesse d'un avion au décollage, un gros avion de ligne qui décolle, tu es à la vitesse du TGV. Cela va vite, hein, c'est marrant. Mais il y a un vrai plaisir…

De la Lamborghini à la Ferrari, intéressant : beauté, unicité, geste fou, etc., puis retour au réalisme, mais préservant l'essentiel : la vitesse

AH : Et c'est typiquement Ferrari, ça, ou bien ?

-Et bien, j'avais regardé… parce qu'en fait, initialement, j'avais envie d'acheter une Lamborghini. Parce que c'était plus fou, plus rare, plus fou, oui, une forme… incroyable ! J'avais regardé les tableaux techniques, ils ont tellement chiadé le design, et l'aspect outrancier - et le moteur, parce que le moteur il est plus gros que celui de la Ferrari – que… Aujourd'hui, ça a été racheté par Volkswagen. Et pour eux, c'est… l'horreur ! Je ne sais pas ce qu'ils ont fait avec le designer, parce que le designer qui avait fait les deux premières… tu avais le souffle coupé ! Quelle bagnole, un trait comme ça, c'est beau comme tout, c'est d'une pureté parfaite, ahurissante. Et du coup… j'avais longtemps discuté avec l'importateur parce que de toute façon, des clients ils n'en ont pas beaucoup, ils en vendent 4 ou 5 par an, enfin en France. Je ne sais pas, c'est peut-être 20 dans le monde, enfin ce n'est rien du tout. Et puis elle est faite sur commande, etc. Il y a plusieurs carrosseries différentes, enfin c'est… complètement cousu main. Et puis le test qu'il y avait dans le truc, c'était épouvantable ce qu'il disait, qu'il n'y pas de cohérence dans la voiture, c'est-à-dire que le moteur est effectivement plus puissant que tout ce qu'il y a, mais si vous accélérez vous allez partir en vrille. C'est impilotable par une personne normale. Alors que les Ferrari sont quand même extrêmement équilibrées, on peut accélérer sans prendre de risques, enfin…

AH : Et dans le futur, à un moment donné, euh… tu vas en acheter une plus grosse ?

-Je ne sais pas, non, peut-être pas, non, ça je crois que ça suffit pour satisfaire mes besoins [rires] !

C'est bien la vitesse son truc, il est à 200 sur toutes les voitures, là sans beaucoup de raisonnements ou d'excuses, il les pousse au maximum. La Ferrari, c'est faire cela en en ayant les moyens côté sécurité, selon lui

AH : Et justement une dernière question, quand tu es avec une autre bagnole, est-ce qu'il y a un effet… tu te dis la vitesse, c'est pour la Ferrari et je suis plus sage en Espace, ou bien en Espace, tu es quand même… ?

-En Espace, je vais à pas loin de 200 à peu près, 190. Enfin, peut-être moins maintenant. Il y a quand même un effet de vieillesse, ou je ne sais pas quoi, qui fait que… et puis l'Espace, elle a je ne sais pas combien, 150 ou 180 000 km, donc bon, pfff !… mais elle marche encore terriblement bien !

AH : Bon, merci, mais tu vas avoir la visite des… c'est compris dans le prix, la visite des gendarmes !

Plusieurs traits caractéristiques le rendent représentatif du fou de vitesse, pris entre une inconscience totale et un certain bon sens rendu obligé du fait du risque pris. Il en résulte un curieux mélange entre une prise de risques très élevée (même pour les autres, malgré ce qu'il dit), et cela avec une joyeuse insouciance, du moment que ça fait plaisir, que c'est « marrant » ; et des points et raisonnements très avisés, techniques, calculés, prenant même dans une large mesure en charge un souci de la sécurité et des autres - mais n'allant pas jusqu'à seulement envisager qu'il pourrait, lui, respecter la loi.

Cas 5 : Mme OSU, le 13 décembre 2004, AH

Entretien à l'hôpital de Poissy/St-Germain-en-Laye, chambre 659…

« Je me protège contre moi-même »

« Je me suis fait prendre bêtement alors que je ne conduis jamais quand j'ai bu » : banal - sauf qu'ici ça veut dire une stratégie délibérée, **pour pouvoir boire**

J'ai eu un accident, en octobre 2003, c'est idiot, je ne conduis jamais quand j'ai bu mais là j'avais fait une rencontre. Je ne me mets jamais en situation de devoir conduire si j'ai pu boire. Mais là, j'étais fatiguée, j'habitais chez mon père et ça ne nous plaisait pas beaucoup ni à l'un ni à l'autre et je suis sortie du coup, ce que je ne fais jamais pour boire. C'était la fin de journée, c'était tout près, j'allais du Vésinet à l'hosto où je travaillais, c'est à côté… J'avais fait une rencontre sympa, on est allé au café, et là j'ai beaucoup bu. Je ne m'arrête pas. Je ne suis pas capable, c'est une telle ivresse…

Mais ce n'est pas habituel, je ne sors jamais. Je veux dire que je bois seule, toujours. Oui, exprès, je ne sors pas pour boire, jamais. J'achète, et je remonte.

Alcool suite au divorce et à la rupture de sa vie, chômage, déclassement… Je me réfugie dans l'alcool. Mais en contrôlant une chose : que mes enfants ne me voient pas

C'est l'erreur, enfin la mauvaise surprise de ma vie. J'avais une grande maison, un jardin, mon mari avait un bon travail. Trois enfants. Et après 24 ans de vie commune, je lui ai dit de partir, j'ai pris l'initiative. J'étais sûre que je retrouverais du travail. J'ai vécu chez un ami. Et là, la solitude, le manque de travail, on boit pour se réfugier dans l'alcool, on dit, c'est vrai. J'achetais du vin et je buvais. C'est moi qui m'occupais des trois enfants, ça c'est la seule chose qui était claire avec mon mari. Je ne titubais pas non plus, hein, c'est pour ça que je buvais seule, cachée si vous voulez, le soir seulement. Le matin moi je me réveille très bien, donc j'arrivais à tenir mon rôle, avec les enfants.

J'ai des trucs, « je lutte contre moi-même ». En même temps je ne suis pas dupe, si je veux je boirai, mais au moins j'évite de me tendre des occases trop faciles

J'ai essayé par moi-même, aussi. J'ai des trucs, je n'achète qu'une bouteille à la fois par exemple. Pas 6, sinon les 6 y passent, là c'est sûr. Ce qui est très dur, c'est de s'arrêter quand on a commencé. Je ne prends pas d'argent, non plus. Remarquez, quand on y va, on sait très bien faire, si j'ai redécidé de boire je vais ressortir, rechercher l'argent, faire des kms s'il faut, racheter tout ce qu'il faut. Mais enfin… Je lutte contre moi-même, oui, je me fixe des limites comme ça. Je ne bois pas trop en quantité, non plus, comme ça, jusqu'à l'hébétude. Et puis ça a repris plus fort. Je suis passé à des punchs, des trucs comme ça. J'attendais que les enfants soient couchés et tout, j'achetais de quoi et je me faisais des punchs, isolée complètement. Là ça a vite monté, c'est nettement plus fort en alcool, je me suis redit que ça n'allait pas, qu'il fallait arrêter. Je n'aime pas la bière, mais je suis passée à la bière, il y a moins d'alcool quand même. Je bois deux litres de bière par jour, je ne buvais plus que de la bière. Et puis de temps en temps un pastis, une bouteille de pastis, j'aime beaucoup le pastis, mais là c'est pareil, si je commence, je la finis, alors ça ne va pas, donc j'achetais des demi-bouteilles.

Je me mets des garde-fou, ça fonctionne, j'en ai beaucoup. Ne pas sortir beaucoup d'argent, par exemple, partir sans argent, ne pas en prendre avant le week-end, etc. L'envie de boire, c'est souvent impulsif, c'est d'un coup. Mais à ce moment-là, j'y vais. C'est la solitude aussi qui est très dure. Je suis en arrêt travail ou je n'ai pas travaillé, depuis la rupture. J'ai un compagnon, mais je ne dois pas le voir… C'est dur. J'ai peur de moi-même,

je ne supporterais pas de recevoir en ayant bu, donc je n'invite pas les gens, ou je n'accepte pas les invitations. Oui, ça coupe de beaucoup de choses…

Quand j'essaie (cure, post-cure…), je fais tout sérieusement : « j'essaie tout, moi »

À Théodore-Roussel, c'est des psychiatres, pas des alcoologues, ils n'écoutent rien, ce n'est pas du tout la même chose. Les meilleurs, ce sont les anciens alcooliques, oui, c'est les seuls qui savent de quoi ils parlent… Ensuite il y a la cure, et puis l'important, la post-cure. J'ai fait ça vraiment très sérieusement, tous les exercices qu'ils nous demandent, j'ai tout fait, je voulais réussir, ils font faire un gros travail sur votre histoire, j'apportais toutes mes sources, etc. Mais je savais que je n'étais pas prête à sortir. J'ai tenu un peu, mais je n'avais ni travail ni homme. J'ai repris une bière, et hop…

Je referai une demande pour une post-cure aussi en PNL, c'est ça qu'il me faut. Mais on ne peut pas recommencer tout de suite… Je suis restée fragile, j'ai continué à voir des alcoologues, à suivre des choses. Mais j'ai replongé si vite. C'est ce qui m'a affolée, je ne peux rien toute seule. Je vais faire ma redemande, et refaire une 4e cure, à fond, pour arrêter pour de bon, je vais tout faire pour que ce soit la bonne, je vois bien où j'ai manqué le coup les autres fois, maintenant. Enfin…

Calcul typique d'elle sur le permis, ulyssien : je ne le repasse pas

Pour la conduite ? Ah non, aucun problème, là. Ils m'ont retiré le permis, la deuxième fois, donc je devrais le repasser si je voulais reconduire, mais je suis décidée à ne pas le repasser. J'ai fait les comptes, de toute façon c'est facile, le taxi sera bien moins cher.

Mes enfants… le cœur de sa honte, le regard qu'elle ne veut pas croiser

Si j'ai eu à subir des conséquences, par rapport aux amis, la famille, les enfants ? Non, j'ai toujours fait ça en me protégeant beaucoup. Le pire, c'est les enfants. Une fois ou deux, ils m'ont surprise, si, soit tombée par terre, ou titubant, et disant que je n'avais pas bu, ça c'est terrible, c'est la honte absolue. Mais pas des amis, non, mais je n'en vois plus. Et le travail, je l'avais perdu avant, alors… Non, c'est les enfants en fait. Eux, ça leur fait mal. Maintenant qu'ils savent, ils m'aident, ils sont parfaits. Mais ils ne veulent plus vivre avec moi. C'est trop. Je leur ai donné raison. Ma fille m'a dit que ça la bouffait trop si elle était avec moi, elle a raison, qu'elle n'avait que ça en tête. Mais du coup, c'est mon ami qui est venu me chercher à l'hôpital, et il avait du rhum ! On a repris tout de suite… Je fais tout très vite, moi ! Ce n'est pas possible, à deux, on sait tous les deux qu'on n'y arrivera jamais.

Non, *l'alcoolisme c'est la fin de la plupart des rapports qu'on a avec les gens*. Toute la famille tourne le dos. Mon père, ce n'est pas la peine, c'est comme si j'étais une poubelle. Il ne dit rien, mais c'est clair, c'est la déchéance absolue. Je reste chez lui, mais ce n'est pas très gai, ni très facile, pour lui non plus d'ailleurs. Ma sœur, elle, c'est le ton protecteur, « il ne faut pas », etc. Mes enfants, ils sont gentils, mais il faut qu'ils s'en sortent aussi.

Non, la personne que j'aime bien, c'est mon copain, mais c'est dur, on s'aime bien, on se voit, on boit. Il sait qu'il m'a eue, qu'il m'a menti et qu'il m'a fait replonger, donc il regrette, il s'en est voulu. Et c'est vrai, j'étais sevrée. On se dit qu'on ne va plus se voir. C'est un jeu avec la volonté. On dit ça, mais on se rappelle. On l'a déjà fait plusieurs fois, je ne veux plus te voir, à cause de la boisson oui, pour ne plus boire. On tient dix jours, et puis on se rappelle, on se voit, et on boit… Là, il m'a appelée, à l'hosto, en me disant soigne-toi, oublie-moi ! Oui, c'est ce qu'il faudrait, mais c'est dur aussi… Mais il faut m'arrêter, il faut que je m'arrête, là c'est clair, ce n'est plus possible. C'est une décision profonde, oui. Le problème, c'est que ça va vouloir dire une peine d'amour avec Bernard. Non, on ne peut pas essayer de s'arrêter à deux, s'aider pour arrêter, non, on n'y arrivera pas. C'est, comment dire, *c'est qu'on s'aime bien comme ça, aussi*.

« On s'aime bien comme ça, aussi » - bien sûr ! : leur relation inclut le fait qu'ils boivent ensemble, et comme plaisir et comme partage, état psychologique et problème commun… thème très original, qu'elle ne peut qu'effleurer, mais qui est net, comme chez certains drogués : elle aime les alcooliques comme personnes, comme caractères…

Côté Ulysse et les sirènes, je sais comment m'attacher au mât pour me préserver du pis ; dédoublement de soi en une gardienne de soi et une alcoolo, ce qui permet, tout en voulant s'en sortir et en étant consciente de son caractère impossible et auto-destructeur, d'assumer aussi cet attachement, ses raisons, de dire tout le plaisir de l'alcool – et, thème original, de parler de son amour des alcooliques, comme personnes, caractères vulnérables…

Transition

Des personnages et leur histoire

Le danger de ces « profils » bien typés - mais c'est précisément aussi ce qui les rend vivants – c'est qu'ils sont lisibles, qu'ils dessinent des personnages. Mais cette intelligibilité même tient à une mise en récit. Une mise en récit en partie produite par notre propre dispositif, d'interrogation et d'écoute d'abord, de retranscription et de présentation ensuite. Une mise en récit qui est aussi en partie faite par les interviewés eux-mêmes, lorsqu'ils se racontent devant nous et mettent en relation divers événements de leur vie, leurs réactions à ces choses qui leur sont arrivées, les traits de caractère que cela fait apparaître chez eux, leurs choix et leurs déceptions, les scansions de leurs efforts et de leur moments de faiblesse, les raisons et les excuses qu'ils se donnent, etc. : lorsque quelqu'un essaie de dire « ce qui lui est arrivé », il fait un travail double, une élaboration croisée de lui-même et de son histoire, chacun fabriquant un peu l'autre.

Selon les personnes et les cas, et surtout selon les moments du récit, l'insistance est plus mise sur les événements, voire les accidents, qui ont décidé d'une vie, ou au contraire sur les choix, les projets, les décisions : sinon sur une volonté, au moins sur une orientation personnelle, peu à peu affirmée, comme on dit justement (retenons le double sens, rendue plus ferme, et exprimée), puis plus ou moins maintenue à travers les aléas de l'existence. Mais une telle opposition entre une histoire qui arriverait et une histoire personnelle qu'on écrirait est surtout un effet de style, de présentation. Il n'existe rien de tel qu'une série de faits indépendants de soi, qui ferait rebondir le cours d'une vie d'un accident à l'autre, pas plus qu'il n'existe une personne dont la volonté serait assez cohérente pour lui dicter son comportement en toute circonstance, indépendamment du contenu de ces expériences diverses. Lorsqu'on se raconte, qu'on parle de ce qui est arrivé ou de ce qu'on a fait, dans les deux cas on parle d'un cours d'action qui est un composé entre un « ce qui s'est passé » et un « ce que j'en ai fait », y compris pour simplement me le décrire, sur le moment et après coup. C'est bien ce que la richesse du mot histoire exprime, aussi bien dans son usage commun que comme discipline : individuellement et collectivement, l'histoire fait ceux qui la font et l'histoire raconte ceux qui la racontent.

Qu'est-ce qui fait agir ?

Mais ce premier degré d'intelligibilité et de cohérence, bien commode puisqu'il dessine à la fois des histoires racontables et des personnages vraisemblables, devient un obstacle majeur à l'analyse si l'on veut soumettre à l'investigation non pas la continuité des personnes ou la force déterminante des événements, mais, se détachant de ce tissu sans couture, les configurations qui font que, selon les circonstances, on agit de telle ou telle façon (on réagit à l'impulsion, on obéit plus ou moins à ce qu'on croit être un comportement qu'on se dit avoir, on s'autorise un écart, on « laisse tomber », on ne se pose pas la question, etc.) - et c'est là exactement notre propos. C'est justement cette stabilisation, même partielle, de ce qui arrive

et de ce qu'on fait, que tous les prescripteurs aimeraient bien obtenir, et qu'ils ont tendance à supposer tellement elle faciliterait leur tâche. Ah, qu'ils obéissent ou qu'ils désobéissent, cela ne fait rien, mais au moins si les gens étaient ce qu'ils étaient, leur action serait autrement facile à prévoir et à orienter ! Si les événements étaient descriptibles d'une seule façon, et leurs effets repérables de façon suffisamment ferme, que les mesures à prendre seraient faciles à définir !

De même, d'ailleurs, du côté des chercheurs en quête de théories et de modèles, non plus pour faire agir, mais pour interpréter ou expliquer : une régularité des causes, une stabilité des façons de faire, voilà qui peut se rapporter à des déterminismes, à des structures, à des variables, voilà qui permet de comprendre ou de décrire. Si l'on ne peut s'appuyer au moins sur cela, que dire ?

Mais voilà qui éloigne du moment de l'action, précisément celui qu'on vise ici. Tiens, moi qui conduis en général si tranquillement, aujourd'hui je suis énervé et j'appuie sur le champignon, sans me soucier ni des radars, ni de ce que je dis d'habitude à mes amis moins sages. Ou moi qui ne me suis jamais inquiété de prendre le volant après un dîner - je suis un bon vivant mais je ne dépasse pas les limites, je sais me tenir et de toute façon c'est à moi d'en juger… - voilà que cette fois, je dis non à mon hôte qui me propose ce dernier verre, en pensant explicitement que je vais conduire. Qu'est-ce qui m'arrive, je vieillis, sans doute… ?

L'idée n'est pas de verser dans une autre forme commode de description, ironique ou cynique au lieu d'être sérieuse et responsable : celle de l'aléatoire et de l'imprévisibilité totale des comportements, celle d'un monde sans pesanteur où tout pourrait arriver en toute circonstance et pour n'importe qui. Les comportements sont au contraire résistants, ils ont une certaine inertie et une certaine continuité ; ils peuvent aussi changer lentement ; parfois, plus rarement, ils basculent soudainement, et ce qui paraissait inenvisageable hier devient la norme aujourd'hui (le bien meilleur respect des limites de vitesse en 2005 a ressemblé à cela) ; enfin, si l'acte isolé, peu conforme à ce qu'on fait d'habitude, arrive lui aussi, il n'y a pas plus de raison d'en faire la règle que d'instaurer le comportement prévisible en comportement réel, simplement contrarié de temps en temps par des accidents. Bien au contraire, une analyse complète doit intégrer ces fractures de la raison qu'on suit d'ordinaire, surtout dans des domaines où il y a prise de risque, condamnation sociale, délinquance, répression : comme le mot infraction le suggère bien, c'est peut-être, au moins autant que la réciproque, cet aspect interdit, condamnable, réprouvé, qui impose à celui qui commet ladite infraction de lui donner la forme d'un acte coupé du reste de sa vie. « Je ne sais ce qui m'a pris », cela veut aussi dire que celui qui a fait ça n'est pas celui qui parle de lui, là, devant vous, et devant lui-même, de façon responsable, discutable, raisonnable - ou de façon provocatrice, ironique ou indignée, cela revient au même : de façon « parlable » (le mot n'existe pas, dommage, il renverrait beaucoup mieux à quelque chose qui se situe bien en amont de ce que suggère « dicible », par exemple).

Le monstre qui sommeille en nous

Hélas pour les prescripteurs, qui aiment mieux viser un acteur rationnel, ou pavlovien, ou émotif, cela ne veut nullement dire que cet autre soi-même, en quelque sorte interrompu par rapport à lui-même, qui ne « se » parle pas, n'existe pas. Le cas extrême, de nos jours, comme par hasard celui sur lequel pèse aussi l'opprobre la plus forte, est sans doute celui du pédophile : même si elle est compréhensible et justifiée, il y a tout à parier que la surcondamnation collective de ce personnage, redoublée d'une intense psychologisation de son comportement, en instaurant la quasi obligation où il se trouve de se « présenter » aux autres et à lui-même comme un monstre, participe activement à donner à ses désirs une forme monstrueuse et donc aussi, hélas, même si c'est paradoxal, à ce que les actes qu'il commet en monstre soient en effet monstrueux - c'est bien ce qu'on dit en parlant de « diabolisation »

d'un comportement. Pourquoi penser à un cas si extrême ? Mais parce qu'il peut aider à penser les cas plus communs où, notamment au volant ou dans des scènes de conflit, chacun de nous se surprend à être ce quelqu'un d'autre, à s'emporter, ou à oublier toute règle. Que se passe-t-il en moi, *à ce moment-là*, et non quand je parle de moi à des proches ou à des sociologues ? N'est-ce pas plus important à comprendre, pour diminuer les accidents, que de renforcer encore les descriptions de soi en être responsable ? Et aussi, réciproquement, parce que pour le prescripteur qui doit agir dans des domaines plus acceptables comme la conduite routière ou la modération en matière d'alcool, cela pourrait peut-être constituer un bon « truc » à suivre, ou un garde-fou, au sens assez premier du mot, que de se donner ce genre de contrôle, de test : ne faudrait-il pas que, lorsque je réfléchis à l'impact de mes mesures, de mes campagnes, de mes interdictions, j'essaie aussi, chaque fois, d'imaginer que face à moi j'ai, en modèle réduit, l'équivalent dans mon domaine de ce qu'est un pédophile pour la sexualité ?… Est-il bien sûr qu'il suffise, voire qu'il faille, lui représenter indéfiniment combien sa conduite est répréhensible ? Il ne le sait que trop…

Mais revenons à nos conducteurs. Nous n'en sommes pas bien loin car, dit de façon moins dramatique, c'est bien cela, la cible mouvante de nos analyses : une description réaliste des comportements. Réaliste, non pas au sens où ils feraient plus couramment partie de la réalité, mais au contraire au sens où leur description échapperait à l'effet fortement irréaliste que lui imprime le suivi obligé d'une norme ou d'une cause. Certes, un tel réalisme est plus facile à nommer qu'à atteindre. Qu'est-ce qui fait que, individuellement ou collectivement, à tel moment ou dans telle circonstance, on fasse ceci ou cela ? On voit mieux pourquoi les disciplines ont préféré centrer leurs interrogations sur l'acteur ou sur ses déterminismes (sociaux, culturels, psychologiques, cognitifs, etc.). Cadre statistique espérant trouver des régularités par l'addition des cas, ou causalités précises permettant de dégager des séries d'enchaînements de forme stimulus-réponse, le focus de l'enquête a tendance à viser les extrémités de l'action : ses formes les plus collectives, qui renvoient à des cultures ou des habitudes ancrées dans le long terme – au moins, celles-ci ont du répondant, elles résistent, elles durent, si dans le détail elles sont la plupart du temps tout à fait incapables de déterminer ce que le sujet va faire dans telle situation ; et au contraire ses formes les plus pointues, isolables, saisissables par un dispositif qui différencie clairement les causes et les effets, comme dans les expériences de psychologie expérimentale – cette fois, on tient certes des réactions mesurables, bien déterminées - « si A, alors B… » - mais on sait qu'on est tout à fait incapable d'extrapoler ces micro-séquences artificielles à la plus banale des situations ordinaires. Celles-ci sont au contraire faites d'un tissu indémêlable de facteurs, d'appuis, d'événements, d'interventions, de choix opérés dans l'instant, de visées plus délibérées, les éléments d'une telle liste étant chacun considéré ou non, de façon elle-même très sélective – ce qui empêche d'en dresser la liste, justement.

Le moment où l'action « se » détermine

On peut s'en sortir en disant que l'action est sous-déterminée mais non indéterminée. Solution modeste, relativisant ses propres analyses. Au lieu d'avancer un modèle explicatif général, auquel plus personne ne croit, on se contente alors de présenter prudemment des hypothèses partielles, traitant de l'influence de telle ou telle variable, sans exclure l'intervention de beaucoup d'autres, laissées aux chers confrères. Mais tout cela n'est pas très satisfaisant ; qu'est-ce qu'un facteur qui, selon les cas, est actif ou ne « fait » rien !? N'y a-t-il pas moyen de se demander plutôt comment les gens se déterminent en effet, en situation, sans prétendre les déterminer nous-mêmes ? Une telle formulation, d'ailleurs, est encore trop dissymétrique, elle privilégie l'acteur sur les facteurs externes. Elle pourrait tout aussi bien être tournée dans l'autre sens : comment des facteurs deviennent-ils en effet déterminants ?

Confrontés à la variété des « rapports » que nous ont fournis les interviewés sur ce qui leur est arrivé et sur leurs façons de se comporter, nous avons eu envie de résister à ces tentations centrifuges, de l'explication causale ou de l'interprétation logique de l'action. Après tout, pourquoi ne serait-il pas possible de repérer ces configurations intermédiaires, composées, faites à la fois d'intentions, d'habitudes, de circonstances et d'interruptions, dont le comportement effectif est à la fois un résultat et un étalon ? Au lieu de considérer la confusion et l'incertitude de l'action précise, locale, comme le résultat indéterminé (à force d'être dépendant de trop de causes) de facteurs eux-mêmes bien déterminés, et de remonter à ces facteurs pour élaborer des théories aussi claires qu'impuissantes à dire ce qui se passe, n'y a-t-il pas lieu d'inverser la démarche ? Pourquoi ne pas observer l'action justement au moment où elle « se » détermine (comme la forme réfléchie le dit commodément, prêtant une capacité d'action à l'action elle-même) ? Autrement dit, garder l'objectif de l'enquête fixé sur ces modalités incertaines de l'action, au lieu de remonter à ses déterminants et de les isoler, discipline par discipline - et de perdre ainsi, par le geste même qui en fait *a priori* des facteurs déterminants, toute chance de comprendre pourquoi ils le sont, pourquoi ils agissent ou non en réalité. Moins chercher à établir nous-mêmes une liste de facteurs (ou d'autres modes d'intelligibilité), que nous donner comme objet d'enquête les façons dont un entrelacs de facteurs et de penchants agit ou non.

On comprend que l'objet même de l'analyse que nous proposons, ces configurations de façons de faire (ou, mieux, de *se faire faire* quelque chose), ne soit pas très facile à nommer : elle ne vise *pour eux-mêmes* ni les personnes, avec leurs déterminants intérieurs (intentions, habitus, volonté, etc.), ni les actes, avec leurs déterminismes extérieurs (menaces, règles, normes, interdits, culture, etc.), mais la détermination elle-même. Pourquoi des facteurs agissent-ils - non pas en général (ou en moyenne), mais dans telle ou telle situation ? Insistons, tant pis pour l'élégance : non pas « quels sont les facteurs actifs ? », mais « qu'est-ce qui les rend actifs, cette fois-ci, et non celle-là ? ». Non pas « pourquoi obéit-on ou non à des règles ? », mais « comment se les rend-on plus ou moins présentes, impérieuses, selon les cas ? ». Pour le dire encore autrement, sinon légèrement, il s'agit de passer d'une question du type « quels facteurs peuvent-ils déterminer l'action ? », à une interrogation qui se formulerait plutôt ainsi : « comment rend-on déterminants ses déterminants ? » Non pas « comment agit-on ? », mais comment se fait-on agir, ou réagir, en situation, à partir du flux continu, indémêlable, d'habitudes, de désirs, d'inclinations, d'appuis, de contraintes, de réactions aux circonstances, qu'est le cours effectif des choses…

Il n'est pas difficile de voir combien la question, formulée ici depuis les usagers, a une implication directe sur le problème de la prescription. C'est son envers dual : si on n'agit moins qu'on ne se fait agir, si inversement on n'est moins déterminé qu'on ne détermine ses déterminations, en quoi les modalités mêmes de la prescription doivent-elles modifiées, en quoi leur principe même doivent-ils être pensés différemment ?

Une autre conséquence est plus méthodologique : le travail reprend là où les précédents portraits nous ont laissés. Plus besoin d'un « personnage », d'une unité de caractère, ni inversement d'une hiérarchisation des facteurs indépendantes des situations. *Cela dépend* – ce qui ne veut pas dire que tout peut arriver, mais que c'est cette question même de l'unité problématique et de la dépendance des comportements aux circonstances que nous essayons de traiter. Une formule qui n'a de sens que si l'on donne une acception très large aux circonstances, bien sûr, et qu'elle inclue :

- un état de la prescription
- les dispositifs existant, les contraintes, etc.
- les événements déclenchants
- les habitudes, l'histoire personnelle, le milieu, etc.

Une plus grande attention à l'attention

Mais le problème délicat n'est pas dans l'établissement d'une telle liste. Elle n'est là que pour indiquer en particulier, dans ces configurations hétérogènes que sont les situations réelles où nous agissons, le passage sans solution de continuité de causes durables à des incidents ou aléas tout à fait occasionnels, et d'éléments se situant dans les personnes et ce qu'elles portent à des éléments appartenant au contexte ou à la situation, eux-mêmes pouvant avoir une forme matérielle précise, ou un mode de présence plus indirect (comme dans le cas d'une campagne de communication, justement, dispersée sur un ensemble de supports dont seule la répétition finit par faire corps).

Le problème tient aux modalités de la présence et de l'intervention de ces éléments de nature diverse. Ils peuvent ou non être perçus, être pris en compte, être négligés. Pourquoi, comment ? Voilà qui, sur le plan de la méthode, renvoie de façon symétrique l'analyse de l'action

- d'une part, à une meilleure prise en compte de la situation,
- d'autre part, à une plus grande attention à l'attention, à la façon dont les gens se rendent plus ou moins présent le contexte, au sens large, dans lequel ils évoluent.

De façon plus spécifique, compte tenu du matériel empirique que nous avons recueilli, c'est surtout à ce second aspect que nous nous sommes intéressés à partir de nos campagnes d'entretiens avec des usagers, à la fois parce qu'il correspond le mieux à ce que nous avons observé de plus original, alors que tout un courant a déjà beaucoup avancé pour réintégrer dans l'analyse la disposition des espaces, des objets et des appuis divers de l'action, rendant ainsi mieux compte de ce qu'il a joliment appelé l'« action située » ; et parce que ce thème complexe de l'attention, définie en un sens extensif comme les modes de présence du contexte aux personnes et des personnes au contexte, nous semble au cœur des difficultés que pose la prescription. Reconnaître que les gens se rendent eux-mêmes en partie présents à leur situation, cela impose en effet de reconnaître la réciproque : c'est en fin de compte toujours l'usager qui se rend présentes à lui-même les injonctions variées que, sous de multiples formes, le contexte lui tend (suggestions, prises, supports, facilités, contraintes, interdits, etc.). Au lieu de protester contre un usager toujours récalcitrant, parce qu'on n'arrive à l'« attraper » qu'à travers sa plus ou moins grande capacité à « suivre » ce qu'on lui enjoint, cela impose donc au prescripteur (et au chercheur qui lui fournit des représentations de l'usager) de déplacer l'analyse vers la mise en évidence des pratiques les plus ordinaires des gens vivant dans un monde par rapport auquel ils n'arrêtent pas de se situer, comme on dit très justement, c'est-à-dire auquel, dans le même geste, ils s'opposent et s'adaptent.

Une prescription, ce n'est pas un impératif absolu, qu'il n'est d'autre option que de suivre ou de refuser. C'est l'un de ces éléments qui interviennent dans les situations courantes, et comme les autres, son efficacité dépend de façon circulaire de sa capacité à se rendre présente et à agir en situation (formulation exprimée depuis la prescription) ou - c'est la même chose envisagée du point de vue de l'usager - de la façon dont l'usager se la rend présente. C'est sur cet aspect des choses, assez difficile à saisir, assez contradictoire dans les termes (que veut dire « se rendre présentes des contraintes » ?), que le travail plus analytique et rigoureux qui suit met l'accent.

Chapitre 3

Raconter des histoires…

Nous allons donc chercher à mettre en évidence la panoplie des ressources et des stratégies déployées par les gens confrontés à des difficultés : mais non pas, selon ce que suggère ce vocabulaire industrialo-militaire, en valorisant le calcul réfléchi, la cohérence, la conscience précise de ses buts et de ses moyens, etc. En faisant l'hypothèse rigoureusement inverse d'un comportement et, éventuellement, d'un « personnage », qui soient le résultat d'une multitude de petits gestes, de petits choix, de réactions en situation, qu'il faut donc d'abord décrire, comme des appuis de l'action, puis qu'il faut reprendre sur un plus long terme, en fonction des façons qu'a l'interviewé de se rendre ces appuis plus ou moins présents, disponibles, durables, modifiables, etc.

De même - c'est la même chose mais dite du côté de l'« objectif » visé - il n'y a aucune hypothèse à faire sur le fait que les gens aient ou non un caractère (ou un manque de caractère, comme on dit justement !), une cohérence délibérée ou involontaire, qu'ils « soient » comme ceci ou comme cela. Tous ces traits tout à fait importants sont précisément ce que nous cherchons à produire, mais comme résultats d'une série de moyens mis en œuvre, dépendant autant des objets, des gens autour, de ce qui s'est passé, etc., que de la volonté du sujet – elle-même indissociable de ces moyens concrets et de ces événements réactifs qui lui donnent ou non une consistance, une « fermeté ».

Le contenu même de ce qui est visé par les gens, enfin, est tout aussi ouvert par principe (ce qui veut donc dire, en nous répétant : non pas « à négliger » ou sans effet, au contraire ; mais à « produire » par nos analyses, non à postuler comme propriétés des gens). Cela peut être un effort pour faire face ou pour « faire avec », pour assumer ou se dédouaner, pour « gérer » leur problème, renvoyer à d'autres causes, se couper des conséquences de leurs actes, isoler un cas, ne plus en entendre parler, renoncer, etc., et, bien sûr - grosse différence avec l'analyse « stratégique » -, cela peut ou non changer, non pas en fonction d'une mollesse du sujet, mais de la configuration d'ensemble de ses moyens d'action, et de ce qu'ils lui apportent en retour. Une part liée à soi et à ce qu'on fait ; une part liée au monde qui vous entoure ; et un effort permanent, mi choisi mi imposé, pour faire avec tout ça : ce portrait de nous-même en acteurs est certes moins glorieux que le déploiement d'un caractère et d'une stratégie pour expliquer un comportement – mais cela permet de le décrire comme comportement, justement, et non de le vider dans les causes qui le détermineraient.

De façon forcément un peu arbitraire, nous suivrons une progression allant de l'attitude en apparence la plus passive, inconsciente, de celui qui « ne voit pas où est le problème », aux cas de crise et de volonté de transformation complète, par exemple pour les alcooliques qui décident de ne plus jamais boire. Mais bien sûr, il ne s'agit pas de passer ainsi de l'inaction à l'action. Redéfinie comme nous avons tenté de le faire, il y a autant d'action dans le fait de ne rien faire que de faire quelque chose ! Il faut s'équiper, réagir, raisonner, mobiliser bien des

choses, pour arriver à ne rien prendre en compte, autant si ce n'est plus que pour suivre les sollicitations continues de ceux qui convient à se réformer.

Le point crucial, le sens de ce déploiement quelque peu laborieux, c'est que tout cela c'est de l'action - y compris « ne rien faire », ou « ne pas faire ce qu'on veut », ou « se foutre de tout cela » - mais dans le sens plus descriptif et progressif de l'action que nous essayons de promouvoir. C'est-à-dire qu'il faut s'en donner les moyens, que cela a des résultats qu'on doit re-traiter (même pour n'en rien faire), qu'il faut s'équiper pour (ou contre), que cela s'appuie sur des objets ou les autres, ou encore des trucs, de la mauvaise foi, etc. Appeler action le fait de ne rien faire, nous concevons que cela puisse ressembler à une querelle de mots, mais si nous pensons que tel n'est pas le cas, c'est aussi qu'il y a là l'un des messages-clés à faire passer, sur la question de la prescription : ne pas avaliser la vision passive, inactive, de réactions comme le « je m'en fous » ou le « je n'en tiens pas compte », le « je n'y arrive pas » ou le « je n'en veux rien savoir », mais montrer en quoi elles sont on ne peut plus actives en notre sens (équipées, nécessitant une posture, des moyens, un suivi, etc., tout cela inégalement bien sûr). La progression que dessine le plan des façons d'agir qui suit va donc moins du passif à l'actif, que de l'« activement inactif » à l'« activement actif », si l'on veut. Il s'agit en quelque sorte d'une façon croissante de se mettre soi-même dans le tableau comme un acteur de son action, ou, pour le formuler encore autrement, d'une intervention plus marquée, explicite, de soi-même dans ce qui se passe.

« Racontez-nous votre histoire »…

Les situations que nous analysons s'articulent souvent autour d'un changement, ou du moins font suite à quelque occasion qui rend l'action descriptible - occasion qui peut aller de la remarque, de l'accroc ou de l'imprévu, à l'accident ou à l'intervention graves. D'une façon ou d'une autre, les récits font naître un problème (une manière d'être entraînant des conséquences, par exemple, ou au contraire une série d'événements qui vous tombent dessus) qui, le plus souvent, débouche sur un changement, un point qui permet de dire « avant, je faisais ainsi », « après, il y a eu ceci ».

D'où notre méthodologie, très fruste : essayer de coller au plus près à ces articulations, fournies par les interviewés. Profiter de ces moments où quelque chose a changé selon eux pour repérer, par contraste, la façon dont ils décrivent l'état des choses et leurs propres manières d'être, avant et après ces changements. Accident, arrestation, rupture, prise de conscience, cure, chômage, divorce, tout est bon, le problème n'est pas de nous prononcer de quelque façon que ce soit sur le contenu ou la réalité de ces changements. Ils fonctionnent pour nous comme des embrayeurs dans le récit.

Comment, néanmoins, même de façon minimale, définir un peu mieux le changement ? La chose n'est pas si simple, une fois qu'on considère ainsi qu'il se détache d'un cours d'actions, d'intentions et d'événements, mais que celui-ci n'est pas son point d'application, mais plutôt l'histoire même qu'il aide à écrire, dont il est le révélateur. Nous dirons que c'est une suite de *réalisations*, si on garde au mot son double sens, très proche de ce que nous visons, entre une sorte de prise de conscience, même confuse ou contradictoire, et une certaine modification des façons de faire, la prise de conscience ne pouvant elle-même être décelée (par nous, mais d'abord et surtout par eux) que si elle a servi d'appui à une action différente. La question que nous nous posons se déplace, pour viser les façons dont s'opèrent ces réalisations (de la situation, d'un « problème » qu'on a ou que les autres nous renvoient sans que jusque là on en ait tenu compte, d'un désir de changer, d'une impossibilité de s'en sortir, etc.).

> « M. ELB : Ah non, mais la loi, c'est ce que je te disais, c'est le même raisonnement. La loi, c'est une référence qui te permet de donner un cadre. C'est typiquement français, j'allais dire. Et puis on tourne autour. On s'adapte à ce cadre en fonction des

> risques que l'on est prêt à accepter. Donc on te dit tu roules dans un endroit à 130, peut-être demain, la limitation de vitesse, elle passe à 90 au même endroit, de par la loi, ce n'est pas pour autant que je changerai ma façon de faire. Au moins à court terme. Sur le long terme, je ne sais pas, parce que cela induit forcément… comme le comportement des autres induit forcément une action sur ton comportement personnel, il est possible que cela ait un impact. C'est-à-dire que quand tu es tout seul à rouler comme un bœuf à 150, mettons, et que tout le monde roule à 110, tu t'en rends compte. Le fait que les autres roulent moins vite te permet de te rendre compte que bah, tiens… Mais je ne résume pas la position par rapport à la loi. Ce n'est vraiment pas le problème. » (M. ELB, cond al&vit, GT : 3)

Relisons la citation ci-dessus : tout y passe, en effet. La loi, mais aussitôt sa relativisation. Je fais ce que je veux, elle donne le cadre mais elle n'est que ce que j'en fais. Ou plutôt, ce qu'« on » en fait, nous, ces Français indisciplinés. De toute façon, la loi change tout le temps et elle n'est pas adaptée. Mais aussitôt, la relativisation de cette relativisation : ceci dit, à moyen terme, bon gré mal gré elle me « fera » changer. Qui, la loi elle-même ? les autres ? moi-même, me « rendant compte » de ce que je fais à cause des autres, ou me décidant à faire ce qu'au fond, je sais bien qu'il faut faire… ? En douze lignes, interviennent encore les habitudes, le défi, la culture du pays, le calcul, l'opposition entre le comportement immédiat et la conduite sur le long terme. Comme il le dit drôlement en fin de citation, on voit mal en effet comment il pourrait prétendre « résumer la position par rapport à la loi » !

Réaliser un changement

Nous comprenons donc le changement au sens le plus vague et général qui soit : l'important est que ces moments, ainsi avant tout traités sur un mode sémiologique, comme marques dans le récit, obligent l'interviewé, simplement pour pouvoir parler d'un avant et d'un après, à faire lui-même des comparaisons, à montrer des différences, et donc aussi à proposer des variables par lesquelles saisir ses manières d'être, d'agir, d'être agi. Redisons que, vu les questions que nous nous posons, loin d'être opposées ces dernières formules, apparemment plus actives ou plus passives, sont en fait très proches. On voit passer le récit de l'une à l'autre, souvent dans la même phrase. L'idée du changement pris comme marqueur sémiologique ne vise donc pas à repérer quelque schéma formaliste dans les récits : nous faisons au contraire le pari que, loin de s'opposer à une analyse de contenu, elle permettra, en mettant en avant la variété des formes que prend la réflexivité des interviewés sur leurs façons de faire et leurs façons de se voir, de donner aux extraits d'entretiens une épaisseur que des lectures plus finalisées interdisent.

Nul besoin pour autant de supposer que les moments de changement impliquent forcément une forte intériorisation (du type de ce que l'expression « prise de conscience » suggère de façon un peu trop marquée), même si c'est souvent le cas : le degré variable selon lequel l'interviewé fait lui-même place à sa propre intervention dans le récit est au contraire partie intégrante de la description. Il est bien sûr lié aux raisons ou aux facteurs qu'il donne de ces changements, en particulier selon qu'il en renvoie plus les origines à lui-même, aux autres ou aux aléas de la vie. Le changement peut être désigné aussi bien par rapport à une volonté personnelle, ou à des objectifs que l'on se fixe soi-même, sur le coup ou en y repensant, qu'à l'inverse être entièrement présenté par rapport à des impératifs fixés par les autres, plutôt pour les accepter ou pour leur résister, ou encore comme une réaction plus ou moins mécanique à des événements n'ayant eu aucune nécessité particulière, mais beaucoup d'effets (ce qui dirige plutôt vers la thématique des « accidents de la vie »). Beaucoup de configurations intermédiaires existent, par exemple l'accident lui-même présenté au contraire comme ayant eu une forte nécessité, un peu comme un signe du ciel, cristallisant une multitude de petits

événements jusque là restés inaperçus, ou qu'on n'avait pas voulu prendre en compte ; ou encore, le récit indéfini d'une volonté de changer, de faire ainsi ou ainsi, sans cesse contrecarrée par les faits, les autres, la malchance, voire par sa propre impuissance constitutionnelle à modeler son destin.

L'*agency* : une configuration de ce qui agit et fait agir

Chaque fois, ce n'est pas seulement, ce n'est pas *d'abord* le contenu du récit qui varie : c'est un agencement d'*actants*, comme les nomme opportunément la sémiologie pour ne pas séparer acteurs et facteurs, et pouvoir regarder du même œil tout ce qui intervient dans le cours de l'action.

En parlant, l'interviewé fabrique en direct ce montage fragile, changeant, entre une place qu'il se donne, des facteurs sur lesquels il ne peut rien, la volonté plus ou moins ferme de lui-même et des autres, un cours d'événements prévisible ou au contraire tout à fait inopiné, et de nombreux éléments intermédiaires, de ceux qu'à la fois les gens font et qui les font : une rencontre heureuse, un choix, une alerte médicale, un faux pas dont on a honte, un séjour en prison, une séparation, une aide… la liste est aussi longue et hétérogène que la vie elle-même. De façon parfois très élaborée, d'autres fois à peine esquissée, l'interviewé détermine en même temps les nombreuses caractéristiques qui donnent à son histoire sa tonalité – fataliste ou indignée, résignée ou combative, assurée ou défensive, implorante ou exaspérée, etc. C'est une propriété essentielle de la narrativité que sa capacité de déterminer elle-même la « topologie actancielle » de l'univers de fiction qu'elle réalise (c'est-à-dire d'installer peu à peu comme allant de soi un ensemble de traits, tels que les compétences des intervenants, les formes de causalité, un certain degré de cohérence, etc.). Il serait donc vain, là encore, de prétendre fermer sur lui-même un cadre d'analyse exhaustif des tours que nos interviewés donnent à leur récit. Mais, par rapport à la modification collective des comportements recherchée par les campagnes sur la sécurité, cela n'empêche pas d'en suggérer certaines des modalités importantes de ce point de vue, en particulier celles qui concernent les types d'explication mis en œuvre :

- degré de cohérence, d'unité et de nécessité de ce qui arrive, ou accent mis sur le hasard et la solution de continuité entre les faits ;
- tension entre une vision donnée *ex post*, comme un retour sur quelque chose qui n'avait pas été compris ou ressenti ainsi, et un récit donné comme un suivi en temps réel de l'enchaînement des causes au moment où les choses se sont passées ;
- distribution de ce potentiel explicatif, de la capacité à faire agir (ce que les Anglo-américains nomment opportunément l'*agency*) entre aléas, causes et intentions ;
- distribution de l'*agency* entre le monde, les autres et soi-même.

En particulier, sur ce dernier terme, il est important d'être attentif à la plus ou moins grande capacité que le narrateur s'accorde à lui-même, selon que, par rapport à ce qui lui arrive, il se montre plutôt en état de subir, de réagir, d'accepter, de résister, etc. C'est bien ici que la ressource narrative est précieuse : elle fait la distinction entre le personnage décrit et sa description : se décrire comme passif est aussi un acte, une façon active de faire et de vivre son histoire. Nous retrouvons par un autre biais un thème complexe, mais crucial sur ces questions tournant autour des raisons et des capacités d'agir : ne serait-ce qu'en se racontant, on fait toujours en partie sa propre identité – même lorsque celle-ci ne cesse de se nier elle-même, en montrant sa passivité, sa détermination par les autres ou les événements, etc.

Le point est important, il aide à distinguer la série des types de causalité ou d'explications (aléas-causes-intentions) et celle de leur point d'appui ou d'origine (monde-autres-soi) : elles ne sont pas superposables, même s'il y a incontestablement une diagonale plus nourrie allant du cours du monde et de ses hasards à la volonté d'un sujet, en passant par les contraintes de la vie collective. Mais justement, le narrateur peut au contraire se montrer comme étant agi

par des événements totalement extérieurs à lui, ou comme victime des autres, ou encore - selon une configuration de la responsabilité taillée sur mesure pour les actes délictueux ou réprouvés - comme étant le jouet de lui-même, la victime de son propre caractère ou de sa faiblesse.

Une grammaire réflexive des façons d'agir

Ainsi déployée comme un éventail, le plus largement possible, la panoplie des manières d'être et des façons de faire débouche enfin, le plus souvent, sur l'analyse faite par les interviewés eux-mêmes, de façon plus ou moins explicite, de ce qu'on pourrait appeler l'*outillage de leur comportement* – quelque chose comme la liste des moyens qu'on se donne d'être comme on est. Une analyse qui prend souvent la forme d'une composition, plus ou moins contrôlée, faite entre ce que l'on veut, ce que les autres veulent qu'on fasse, et ce qui se passe en réalité – la formulation même de chacune de ces expressions réciproques dépendant fortement de l'autre.

Reprenons donc les principaux éléments que nous repérons dans les entretiens, ces petits récits de vie :

- réalisation de ce qui s'est passé (le récit d'un changement en étant le plus souvent à la fois le déclencheur et la trace),
- constitution plus ou moins ferme d'une volonté ou d'un projet de soi,
- distribution inégale, sur un certain nombre de choses, d'acteurs, de causes, en soi et autour de soi, de la capacité à agir sur soi ou à se faire agir (ce que nous avons détaillé ci-dessus autour de l'*agency*),
- enfin, mise au point d'un appareillage hétéroclite de moyens permettant de maintenir un tant soit peu dans la durée, par rapport à soi et par rapport aux autres, cet agencement qui raconte une histoire, et la fait peu à peu devenir sienne.

La suite de ce rapport, qui constitue le cœur de notre travail, vise à développer ainsi une sorte de grammaire réflexive de l'action, ou plutôt de l'*agency*, c'est-à-dire de l'action débarrassée du primat donné par telle ou telle théorie à l'intention du sujet ou au déterminisme de facteurs sociaux ou culturels, comme s'il suffisait de cette élection théorique pour rendre actif tel ou tel élément. Contre la naïveté positiviste d'une détermination décidée de l'extérieur et contre la naïveté subjectiviste d'une volonté qui se réaliserait dans le monde, l'action est donc rendue, d'un côté, à l'incertitude mêlée des choses. Mais d'un autre côté, soulignons qu'elle est aussi rendue, on l'a vu, aux acteurs eux-mêmes - même si c'est sur un mode mineur, prudent, tâtonnant : notre analyse reconnaît la capacité, certes limitée, contrainte, des gens à se déterminer en partie, précisément à partir des contraintes sur lesquelles ils s'appuient. D'une certaine façon, on peut dire qu'ils sont toujours un peu plus responsables de ce qui leur arrive que ce qu'ils disent lorsqu'ils s'en défendent, et toujours un peu moins responsables que ce qu'ils revendiquent comme étant le fruit de leur volonté ou de leur action.

Dire aux autres ce qu'il faut faire…

Le cas de la sécurité routière, ni trop grave ni trop anodin, assez général et politique mais souvent intimement lié à des événements personnels, limité à un domaine précis mais impliquant vite des questions plus larges sur nos façons de vivre ensemble, ou plus étroites sur nos malheurs et nos faiblesses, nous a paru constituer un objet idéalement situé, à bonne distance pour être à la fois le point d'application d'une démarche élaborée ailleurs, et surtout le terrain d'où en faire surgir des développements originaux. Plus concrètement, il a été une occasion et un moyen précieux de rapprocher le sociologue des gens ordinaires, saisis dans un moment de vulnérabilité, d'impuissance relative, et en même temps de combat avec eux-

mêmes. À ce titre, nous pouvons lui être reconnaissants : nous aurions été bien incapables d'en prévoir la richesse, tant scientifique qu'humaine.

Certes, il restera alors encore beaucoup de questions ouvertes, notamment pour le prescripteur, celui qui doit dire aux autres ce qu'il faut faire, qui cherche donc à savoir pourquoi les gens agissent comme ils agissent. La géographie des comportements que nous aurons esquissée ne suffira pas pour nous dire pourquoi certaines actions sont plus efficaces que d'autres, ou ce qui manque à certains qui semblent ne jamais arriver à faire ce qu'ils veulent, ou pourquoi telle prescription devient soudainement une norme acceptée – pour prendre des problèmes inlassablement posés par ce type d'action publique. Nous pourrions aussi nous interroger sur l'efficacité relative de l'outillage du comportement dont nous parlions, ces techniques, ces règles, ces méthodes, ces « trucs » que nous nous donnons pour agir dans une direction – etc., etc. Mais ainsi, nous pouvons clairement délimiter notre tâche : disons que nous nous arrêtons là où d'autres types d'analyses, comportementales, éthiques, psychologiques, sociologiques, peuvent prendre le relais. Nous aurons simplement montré que, selon nous, elles sautent une étape dans l'analyse, précisément celle qui permet de comprendre pourquoi tel ou tel comportement peut être analysé selon tel ou tel mode d'analyse…

Agir, c'est se faire agir

> « M. OM : Mais la maladie alcoolique, c'est simple : c'est à partir du moment où on ne sait pas ou plus se raisonner. » (M. OM, cond al, PF : 7)

Comment agit-on ? On se fait agir… ou ne pas agir. C'est là, résumée de façon un peu cavalière, la perspective générale prise pour analyser tous les entretiens. Ce point de vue simplificateur a pour principal mérite d'éviter de retomber dans l'ornière des interprétations automatiques en termes de résistance, de lutte contre les conduites à risque, etc. - problématiques qui enserrent déjà beaucoup trop dans des carcans directifs ou normatifs les comportements des personnes interrogées, et surtout qui ne laissent aucune marge à leur réflexivité, à leur capacité à déterminer leur situation. Y compris, nous allons commencer par là, lorsque cette capacité vise précisément à *ne pas* se raisonner - il est des manières de ne pas se raisonner qui peuvent être très raisonnées - ou à se trouver de bonnes excuses, ou à se montrer à soi-même son incapacité à changer, ou encore à déléguer aux autres la charge de se faire changer.

L'inaction ne demande pas moins d'activité que la prise en charge.

1- Un problème, quel problème ?

Il n'y a rien à voir. En quoi suis-je concerné ? Allez, où est le problème, la terre continue à tourner…

Il y a mille façons de ne pas voir le problème que les autres tentent de vous montrer. Lorsque la contrainte est plus forte, par exemple suite à des ennuis familiaux ou judiciaires, les constructions doivent se faire plus élaborées, nous le verrons par la suite, mais tant que ce n'est pas nécessaire – et, souvent, même dans ce cas - il y a tout un premier niveau de comportement et de réflexion qui semble essentiellement veiller à *ne pas* faire de lien, à relâcher l'obligation de raisonner, à ne pas s'en faire, à trouver des circonstances atténuantes, à relativiser, etc.

Mélange opportuniste de « c'est plus compliqué que cela » et de « ce n'est pas si compliqué », cette posture doit d'autant moins être négligée qu'elle est en quelque sorte la position « par défaut » de chacun d'entre nous, celle qui est le plus communément adoptée face à une nouvelle exigence venue d'en haut. Son pouvoir de disqualification de toute

injonction formulée de façon trop directe est très élevé : plus l'ordre est dit sur un ton pressant, plus il est suspect. Si l'on met tant d'ardeur à me convaincre, c'est qu'il y a quelque intérêt caché là-dessous. Plus on parle fort, et plus il est urgent d'attendre et de voir… - tout parent est bien placé pour en témoigner !

Type 1A : Je ne fais pas attention

… et donc je ne réfléchis pas trop à ce que je dois faire ou non. M. EL n'a pas d'idées très définies de ce qu'il veut faire, de ce qu'il doit faire. Il agit sans trop se poser de questions, un peu au coup par coup, selon les circonstances. Il travaille, il a même eu beaucoup de métiers, mais il n'a pas de but professionnel, il n'affiche guère d'ambition :

> « M. EL : Je n'ai pas d'ambition, jamais eu beaucoup d'ambition, mais j'ai un métier. » (M. EL, cond al, PF : 17)

Pour l'alcool et la vitesse au volant, c'était un peu pareil, jusque récemment, il n'avait pas de conduite bien définie en la matière. D'un côté, la loi c'est la loi, et il la respecte formellement :

> « M. EL : La loi, c'est la loi. Il faut la respecter et puis je comprends… bien sûr je comprends. Maintenant, il faut savoir obéir, ça, c'est autre chose. » (M. EL, cond al, PF : 15)

Mais on peut oublier. Par un mécanisme intéressant, M. EL se sert de son métier (il est contrôleur SNCF) et de la marge de manœuvre qu'il accorde aux usagers lorsque c'est lui qui doit faire appliquer la règle, pour plaider pour son propre droit d'oublier parfois la loi lorsque c'est lui qui est usager :

> « M. EL : Dans mon métier, les prescriptions que je fais, les sanctions que je fais, je les trouve injustes des fois, c'est pour ça que je suis assez cool. Quelqu'un qui n'a pas composté son billet, mais qui est monté à une gare où c'est qu'il n'y a pas de contrôle automatique, et bien j'estime qu'il y a quand même la bonne foi, l'oubli de la personne, elle a pu oublier. Si on voit que le billet est neuf. Bon, des fois, si je n'ai pas mon chef derrière moi, je mets un coup de pince et puis voilà. Je sais qu'il ne réutilisera pas son billet. » (M. EL, cond al, PF : 15-16)

Sur ce mode, c'est dans tout son entretien que M. EL met en avant des circonstances atténuantes, en les redoublant d'une critique assez générale de l'injustice de la société. Pour l'alcool, ainsi, c'est la faute des parents, qui en inculquent l'habitude dès la jeunesse :

> « M. EL : oui, mais à l'époque on ne disait pas que [le cidre] était de l'alcool ; c'était considéré comme une boisson. C'est comme s'il y avait de l'alcool dedans et que vous ne le saviez pas. Vous pensez qu'à sept ans, on est réceptif à ça ? On ne conduit pas à sept ans, déjà, et c'est la faute de nos parents à ce moment-là. Ils n'ont pas besoin de nous mettre ça sur la table. L'enfant de sept ans ne va pas de lui-même vouloir s'alcooliser, non ? » (M. EL, cond al, PF : 10)

« On ne savait pas. » Une variante courante, présente dans les extraits précédents, insiste plus sur l'attribution de l'irresponsabilité actuelle à la formation et aux habitudes – « c'est la faute à la société » :

> « M. UK : Au stage de la sécurité routière, ils nous ont montré des tableaux, une fête bien arrosée avec les résultats : c'est hallucinant. […] Ce que je regrette, c'est que l'on

conseille ce genre de stages – qui durent quand même trois jours - aux personnes une fois qu'ils n'ont plus du tout de permis. […] je pense [qu'il faudrait] faire de la prévention plutôt à l'inscription des jeunes aux autos-écoles. Le stage de deux jours obligatoires avant de passer sa première leçon de code, histoire de les sensibiliser. » (M. UK, cond al, AH : 5)

« Si j'avais su avant… » Autrement dit, également : c'est trop tard pour lui, il aurait fallu le faire plus tôt – et il faut le faire maintenant pour les autres. Mais le droit à l'ignorance, l'habitude de ne pas faire attention, n'ont pas besoin d'être ainsi transformés en excuse, puis en dénonciation sociale, ils peuvent se suffire à eux-mêmes. Pour Mme ESV, que son métier amène à conduire beaucoup et qui reconnaît rouler souvent trop vite, « c'est plus simple que cela », prendre le volant ou non alors qu'on a bu, on ne s'est même pas posé la question :

« Mme ESV : C'est bien plus simple que cela. Tu as ta voiture, tu dois rentrer, c'est compliqué de prendre un taxi, ou tes copains sont dans le même état que toi et il n'y en a pas un qui est capable de ramener les autres. Dans cet état-là, même pas dans cet état-là, quand tu as bu un peu, tu ne te poses pas la question, tu rentres parce que ta voiture est là et que tu rentres en voiture et que c'est comme cela que tu fais. » (Mme&MM. ESV, TEI, VYE, cond al&vit, GT : 4)

On ne réalise pas :

« M. EJ : Alors là, ce n'était pas 130, ça devait être une portion à 90. Et je me trouvais à 110, 120. On ne se rend pas compte, et le flash, je ne l'ai pas vu. Bien que… il y avait le panneau, mais le panneau n'était pas très explicite et quelques mètres après, tac, j'ai vu le flash se déclencher. J'étais un peu écœuré. » (M. EJ, cond vit, AH : 3)

Ou encore, deux autres exemples :

« PF : Oui, d'accord. Et puis alors la vitesse aussi, c'est quelque chose que vous…

M. IP : Oh ouais, enfin ce soir-là, surtout c'était de l'inconscience. C'était surtout, je ne réalisais pas que je roulais vite. » (M. IP, cond al, PF : 23)

« M. TEI : Comment tu fais pour conduire… de toute façon, tu sais conduire, tu ne te rends même pas compte. Tu ne te rends plus compte que tu sais conduire. Et comme tu ne te rends pas compte que tu sais conduire, et bien, quand tu ne sais plus tout à fait, tu ne t'en rends pas plus compte. » (Mme&MM. ESV, TEI, VYE, cond al&vit, GT : 6)

La sophistication même de la conduite et de l'équipement routier actuel empêche de prendre conscience de la vitesse. « Il faudrait tout le temps faire attention » :

« M. EL : Maintenant en ville ce n'est même plus 60, c'est 50. Alors… Et la monitrice, elle me dit "attention, vous êtes déjà à 60." On ne se rend pas compte. Avant, avec les vieux véhicules, on entendait le bruit du moteur, on savait qu'on allait vite. Mais là, il faut avoir les yeux rivés tout le temps sur le compteur, sans quoi vous êtes en excès ou en défaut tout de suite, quoi. Non, il faut toujours faire attention, attention, attention. » (M. EL, cond al, PF : 16-17)

Type 1B : J'ai bien compris, mais régulièrement, j'oublie

« PF : Donc là, ce goût pour la vitesse, vous n'allez plus l'assouvir ?

M. IP : Non. Même avant j'étais calmé. Même avant quand je tournais, c'était une petite Renault 5, j'étais vachement plus… Même avant j'avais une très bonne raison de le faire, c'était que je n'avais plus que deux points sur le permis. Donc je n'avais pas trop le droit à l'erreur. J'étais beaucoup plus calme et beaucoup plus méfiant sur ce que je faisais, mon comportement et tout. Sauf ce soir-là, parce que, ben avec 1,50 gr, je n'y pensais même plus, je traçais la route, je ne pensais même plus que j'étais sur une route. Sinon, je n'aurais pas touché le rond-point. Donc voilà, non, après j'étais plutôt calme. » (M. IP, cond al, PF : 24)

Cela m'a calmé… pendant deux semaines

« M. ORM : La fois où je me suis fait bien peur, c'était il y a deux ans, la chute. Cela m'a bien calmé. Parce qu'en fait, je doublais par la droite, par le couloir de bus et je n'ai pas vu arriver le type, il y avait toutes les voitures sur la gauche qui me l'ont caché. Je l'ai vu au dernier moment. Lui il avait grillé un feu avant, j'ai pilé, il pleuvait et comme c'était sur une bande blanche, c'est parti en une seconde. J'ai fini la tête sous la roue de la voiture d'à côté qui démarrait. Donc j'ai eu très, très peur. J'ai glissé, j'ai eu bien le temps de la voir arriver, ça m'a bien calmé… pendant deux semaines, mais je recommence ! Je vois bien que plus l'accident s'éloigne, plus je prends de risques. » (M. ORM, cond vit, AH : 7)

Pour qu'une « prise de conscience », une réalisation, en soit une, c'est-à-dire pour qu'elle modifie durablement les pratiques, la personne doit en faire un événement mémorable, se rappeler la peur qu'elle a eue, en faire une marque indélébile de son passé à laquelle elle repense régulièrement et sur le souvenir duquel elle s'appuie pour conforter son changement de conduite, réactiver sa peur. Faute de quoi, les accidents se succèdent, comme les excès de vitesse, ou les conduites en état d'ivresse. Je ne fais pas le lien, je ne cumule pas les expériences. C'est ce qui se passe pour M. IP.

« M. IP : J'ai eu deux accidents. J'ai détruit deux voitures ; heu, celle sur le rond-point a été détruite aussi parce que j'avais arraché la roue avant. Les deux autres, il y en a une, elle est partie dans un mur. La GT turbo, elle a fini dans un mur d'une grange. Quant à l'autre, j'ai fait un tête-à-queue sur l'autoroute, là, juste derrière. Pareil, la voiture, là, elle était morte. Mais là bon, quand vous ressortez et que vous vous dites je n'ai rien, quand vous voyez l'état de la voiture, et vous vous dites moi je suis sain et sauf, je n'ai rien à part deux ou trois petites courbatures musculaires, et bien là je peux vous dire que ça vous calme pendant un moment.

PF : D'accord…

M. IP : Je sais que mon premier, ça m'a calmé pendant un an. Puis doucement ça revient. » (M. IP, cond al, PF : 10)

De façon circulaire, le droit à l'oubli le refait boire, et lorsqu'il a bu, il « ne pense même plus qu'il est sur la route », comme il dit. M. IP a ainsi accumulé les récidives, tant qu'il ne s'est pas retrouvé directement face à la menace de la prison :

« PF : Parce que la prison, ça fait…

M. IP : Ben moi, je ne voulais pas y aller. Non, j'aurais été complètement… ben sinon, on s'habitue à tout, vous me direz. Mais bon. Surtout là où c'est, je connais, c'est Bois-d'Arcy, un peu craignos comme endroit. Là c'est tous les voyous, tous les voleurs, les racketteurs, il n'y a que ça dans cette prison-là. Peut-être 2 ou 3 personnes

dans mon, cas, peut-être une dizaine dans mon cas, mais le reste c'est que de la racaille. Des voleurs à la tire, des voleurs de voitures, récidivistes de vol, de braquages de tout un truc comme ça, il n'y a que ça, brûleurs de voitures, il n'y a que ça. Donc ouais, là je suis passé au travers. Là, j'ai commencé réellement à réfléchir, à me dire "il est peut-être temps que ça s'arrête tout ça parce que ça va mal finir…" La mise à l'épreuve aussi, le juge m'a dit c'est peut-être pas plus mal pour vous, histoire de remonter la pente. » (M. IP, cond al, PF : 13)

Même par rapport à la prison, qu'il craint pour elle-même, pour les traces dans le casier judiciaire et, surtout, par rapport à l'image de lui qu'elle lui renvoie (« non, je ne suis pas comme tous ces voyous, ces voleurs, etc. »), il n'en commence pas moins à prévoir aussi de composer (« on s'habitue à tout… »). Mais tout de même, on voit bien que c'est la violence de quelque chose qu'il ne peut vraiment pas « oublier », comme de risquer la prison, qui le fait enfin réagir. Attention à ces expressions, d'ailleurs (du type « ce risque le fait réagir »), en la matière, toutes les nuances comptent : cela marche pour lui parce que ce n'est pas un risque abstrait, mais qu'il en a une représentation très précise, concrète, dont le réalisme arrive à l'effrayer. Il y a tout à parier que, comme seule image sans contenu, elle n'aurait guère plus d'impact durable que ses accidents précédents.

Mémoriser, se rappeler aux bons moments les sanctions et leurs conséquences, c'est ainsi que les « punitions » peuvent devenir agissantes, et servir de garde-fou grâce auxquelles les personnes se protègent d'elles-mêmes. M. IP en vient à préférer la mise à l'épreuve à la prison non pas tant pour ne pas faire de la prison, mais pour que, comme une épée de Damoclès, elle reste agissante. La menace est plus forte que la peine elle-même. Il se connaît assez pour savoir que, s'il fait sa peine, il trouvera une façon de s'accommoder de son sort, et que, comme « tous les gens dans son cas », il « oubliera » à nouveau les mises en garde dès qu'il sera sorti :

« PF : Et vous pensez que c'est vraiment, par rapport à vous-même, à la manière dont vous vous ressentez, vous trouvez ça juste comme sanction [la mise à l'épreuve] ?

M. IP : Oui, normal. Oui, c'est normal, et puis j'ai payé une amende. Oui, et puis la mise à l'épreuve, je le savais déjà un peu parce que l'avocat m'avait dit ce qui pouvait arriver, "pour vous, ce sera une mise à l'épreuve, sûr". Donc oui, moi, je trouve ça normal. Ben oui, parce que, sinon, tous les gens dans mon cas, ben, ils font ce qu'ils veulent après. Il n'y aurait rien, il y aurait juste une annulation et puis une amende, ils recommenceraient. Donc ça va, c'est du positif. C'est quelque chose de bon. Et puis c'est mieux que de foutre les gens en tôle, pour des trucs qui ne sont pas si… importants si, mais, heureusement, qui n'ont pas pris de proportions graves. Donc là, je pense au cas où j'aurais pu… soit tuer des piétons, ou des cas comme ça. Donc oui, je trouve que c'est une sanction normale. Déjà pour pas que ça arrive tous les jours. Parce qu'il y en a des paquets, de gens qui conduisent sans permis, et en plus qui ont bu. » (M. IP, cond al, PF : 14)

Il n'est pas difficile de voir qu'il se met dans le « paquet de gens » en question.

« PF : Mais c'est quoi qui vous faisait peur, c'est les trois mois, quoi, le temps à passer en prison lui-même, ou c'est… ?

M. IP : Non, le temps… parce que trois mois, c'est très court. Non, ce n'était pas ça. C'était d'avoir ça déjà qui apparaisse sur un casier. […] Le type qui a fait de la tôle, c'est mort. Parce que là ça reste quasiment à vie. Ça [la mise à l'épreuve], ça se

gommera un jour, c'est actuel mais dans 5, 6 ans, ça aura disparu, s'il n'y a pas de conneries à nouveau. » (M. IP, cond al, PF : 16)

Type 1C : « Ce soir-là… » : en général j'y pense mais, exceptionnellement…

Je ne le fais qu'exceptionnellement, autant dire jamais, si l'on arrondit au chiffre inférieur. Donc je n'ai pas véritablement à m'en occuper, je n'ai pas de « problème » avec ça, heureusement. Pourtant, dans l'exemple ci-dessous, quand la personne interviewée se lance dans le récit des petits débordements ordinaires, les événements exceptionnels se mettent à prendre aux yeux de l'interlocuteur toutes les allures de l'habitude :

> « M. EJ : Alors l'alcool, je n'ai jamais eu de souci, moi, avec l'alcool. Ça m'arrive de sortir en soirée, de boire… En soirée, je sais, j'ai conscience que je vais conduire. Mais bon, s'il y a une bonne bouffe, un verre de vin ou deux verres de vin, je sais que la limite c'est deux verres de vin. Et puis derrière, soit il y avait l'apéritif, soit la coupe de champagne, ou derrière, un petit digestif. Je sais que plus d'une fois, j'allais conduire, j'étais très certainement au-dessus des 0,40. Et là, encore, je prends le risque, malheureusement. Parce que je me dis, je ne vais pas laisser la voiture sur place… Non, l'alcool, je n'ai jamais eu de problème, heureusement. Mais il m'arrive d'avoir conscience d'être un peu au-dessus des 0,40, je ne sais pas exactement, parce que je n'ai pas d'éthylomètre sous la main, je ne sais pas à combien je suis, mais je sais que je dépasse les deux verres de vin, bon, mais sans non plus me tourner la tête. Non, c'est comme ça, au cours d'un repas, et soit je bois un troisième verre de vin, soit il y a eu l'apéro avant. Donc je sais que sur le peu de temps de la soirée, effectivement, je dois être au-dessus des 0,40. Et là, bon, je prends le risque, je rentre en voiture.
>
> AH : Maintenant, ça a moins changé, ça ?
>
> M. EJ : Oui. Déjà, je sors moins. Avec le travail ! Mais pas plus tard que ce week-end, exceptionnellement, j'avais mon cousin qui fêtait son anniversaire en boîte, j'ai dîné avant avec mon père au restaurant avant, j'ai bu deux verres de vin, et en boîte, il m'a proposé un verre de vodka-pomme, ce n'est pas énorme. Mais je l'ai bu, et après ils m'ont versé deux petits verres de vodka mélangée à quelque chose. Oui, je les ai bus, je les ai bus. Et après, je suis rentré, bon, je n'étais pas loin du tout. Je sais que ce n'est pas une raison. […] Je ne devais pas être vraiment beaucoup au-dessus, deux verres de vin pendant le repas, un verre en boîte et un petit verre, pas d'alcool pur, hein, c'était très fruité donc on sentait à peine l'alcool, mais bon, c'était de l'alcool à ingérer en plus. Mais ça, c'était exceptionnel, parce que je ne bois pas, je ne bois pas du tout souvent… » (M. EJ, cond vit, AH : 8-9)

Chaque fois est une occasion différente, faite de menus détails qui rendent la contrainte inévitable, chaque fois, c'est la situation qui oblige plus ou moins naturellement d'être en infraction. Ce caractère « régulièrement exceptionnel » de la prise de risque permet de l'assumer en partie, de ne pas nier le risque ou l'infraction, voire même, dans le cas de M. EJ, de reconnaître honnêtement qu'on a tort : « Je sais que ce n'est pas une raison. » Mais de cette accumulation d'événements particuliers et extraordinaires, la loi ne retiendra qu'une seule et même intersection, la conduite alcoolisée, et c'est elle qui semblera manquer de nuances, être trop rigide, ne pas tenir compte des circonstances.

Type 1D : Je ne veux pas voir le problème - le mensonge devient un art de vivre

> « M. UJ : Oui, ne pas penser aux conséquences, quoi ! » (M. UJ, cond al, PF : 16)

Il y a une autre tentation, celle d'espérer sans y croire vraiment, comme les enfants, qu'il suffit de fermer les yeux pour que la réalité disparaisse. Si l'on pouvait simplement détourner son esprit de ses difficultés et ainsi, ne plus en avoir… C'est bien ce que souligne M. UJ, avec une expression peu claire mais qui renvoie à la difficulté de ce qu'il veut formuler : il boit moins « pour oublier » tout court, selon l'expression consacrée, que pour oublier qu'il n'oublie pas…

> « M. UJ : Quand on boit, on pense qu'on va boire et qu'on va oublier tous nos soucis. Alors que ce n'est pas vrai. Du coup, on n'arrête pas d'y repenser, d'y repenser, d'y repenser. Et euh… Moi je pense qu'on boit pour oublier qu'on pense à tout ça. » (M. UJ, cond al, PF : 13)

Le mensonge est devenu une stratégie généralisée de M. UJ, et un sujet de dispute, souvent, et de discussion parfois, avec sa compagne, Nath. L'un des effets de cette façon presque surassumée d'entrer dans la réputation d'un menteur a été le silence, puis l'idée de psychiatriser le problème.

> « PF : Et par rapport aux autres justement, quand tu vois que tu déçois les autres, qu'est-ce que tu te dis à ce moment-là, sur eux ? Comment tu les vois ?
>
> M. UJ : En général, j'ai tendance à me renfermer.
>
> PF : C'est-à-dire ?
>
> M. UJ : À me culpabiliser…[…] Donc le fait que ça fait des années que je ne parle pas quoi, ben avec Nath, on en a conclu qu'il fallait que je voie un psy. Même moi, j'avais envie de me mettre à parler. » (M. UJ, cond al, PF : 7&8)

L'aveu du malaise, un moment de vérité assez rare, doit sans doute être mis en relation avec le fait qu'il s'agit d'un ancien ami de l'intervieweur, et que, dans un entretien assez tendu, vu le passif que M. UJ a laissé avec presque toutes ses relations, il fait un certain effort pour ne pas mentir à nouveau.

> « PF : Et pourquoi tu ne lui as pas dit, alors ?
>
> M. UJ : Je ne sais pas… Déjà, moi, je me mentais à moi-même en… disant, en me disant que ça y est, que je n'étais plus alcoolique, que j'avais arrêté… Donc, euh… Nath croyait que j'y étais arrivé par rapport à l'alcool, que je ne buvais plus.
>
> PF : […] C'est facile pour toi de mentir ?
>
> M. UJ : Ben ouais, quand même. Là, sur cette histoire, ça a été facile au début mais ça devenait… Enfin, c'était facile de mentir mais euh… ça me faisait de plus en plus de mal. Je me dégoûtais de plus en plus, quoi ! C'est pour ça que je n'arrivais plus à me regarder dans la glace et que j'ai pensé au suicide. Parce que vraiment je me dégoûtais vraiment trop, quoi. Je me faisais mal et je faisais mal à Nath, sans qu'elle le sache…» (M. UJ, cond al, PF : 3)

Mais, en un sens, cela reconduit et renforce encore sa façon de s'être barricadé dans le rôle du menteur, dont il ne voit plus comment sortir.

> « M. UJ : Après, ça a été de plus en plus dur. […] Il y a eu vers la fin où j'ai même pensé au suicide. Enfin j'y ai juste pensé comme ça. Je ne pense pas que je serais arrivé à l'acte, quoi. Mais ça m'a traversé l'esprit quand même, tellement j'étais mal et

> je ne trouvais plus d'alternative. Je ne voyais plus comment je pouvais me sortir de cette impasse où j'étais rentré, quoi ! Du coup, j'ai pensé au suicide en tout cas. » (M. UJ, cond al, PF : 3)

À nouveau, la reconnaissance même du fait qu'il est un menteur lui sert d'appui paradoxal pour affirmer et par là en partie renforcer l'impossibilité où il est d'agir sur lui-même. Ne résistons pas à la tentation de relever au passage l'utilisation faite du vocabulaire que la psychologue lui a offert pour entrer dans ce jeu (« travail à faire », etc.).

> « M. UJ : Hum… Ouais, euh… Ben, c'est vrai que c'est un fonctionnement que… Enfin je n'arrive pas à m'en rendre compte, quoi ! Enfin, à chaque fois le mensonge, c'est comme une solution, en fait. Je n'arrive pas à me dire je vais dire ça, je vais expliquer. Je n'arrive pas à faire le travail de me dire "bon, ben d'habitude, j'aurais menti, j'aurais dit ça et ça. Alors qu'il vaut mieux que je fasse comme ça et comme ça". Et ce travail-là, je ne le fais pas. Donc ben, c'est un réflexe de mentir. » (M. UJ, cond al, PF : 7)

À l'opposé de cette thématique pleine d'ambivalence du menteur, où c'est toujours une partie de qui perd gagne entre soi et les autres, se situe la position de la discrétion, ou du refus pur et simple de parler, tout à fait assumé : c'est mon affaire, j'ai fait ce que j'ai été obligé de faire, maintenant c'est soldé, les suivis avec des psys ou des conseillers, je n'en veux que si on m'y force, sinon c'est ma vie privée, au revoir Messieurs.

> « M. OPU : Ça va servir à quoi, ça sert à rien, M. Julot [le conseiller du service de probation qui le suit] me dit ce serait bien d'en parler, mais pourquoi ? Je n'ai pas envie d'en parler. Je suis discret, moi, c'est ma vie privée, ça. Pourquoi en parler à d'autres ? Quand j'aurai fini ma punition, je tirerai un trait sur tout ça, c'est tout. Je n'en ai parlé, un peu, qu'à ma famille, à quelques-uns, mais je n'en ai pas parlé au boulot ni rien. Ça ne m'intéresse pas d'en parler, j'ai dû le faire à M. Julot, ma famille, ma vie, tout ça, parce que j'étais obligé, mais ça ne m'intéresse pas, moi. Avec le psy aussi, j'étais obligé pour le suivi, là, mais je lui ai dit OK, mais que ça ne se répète pas. » (M. OPU, cond al, notes tél AH : 1)

L'entretien avec M. OPU n'a pris qu'une minute, au téléphone.

2- Maintenir la loi hors d'atteinte

Dans les cas précédents, il y a évitement actif de l'injonction portée par les autres. En général, la dérobade devant la « pique » se situe même plus en amont, elle esquive moins un interdit ou une injonction, ce qui leur donnerait encore trop de réalité, qu'un « problème » mis de côté, évacué, refusé, ce qui permet de lui laisser des contours plus flous. D'une façon ou d'une autre, on ferme les yeux – belle expression, pour dire à la fois que c'est un geste délibéré, mais qu'il est fait pour ne pas délibérer. Mais, de ce fait, il n'y a pas place pour une contestation du bien-fondé de l'injonction elle-même : cette posture est d'une certaine façon rendue impossible à tenir, puisqu'elle demanderait une explicitation de ce qu'on veut précisément voir le moins possible.

Une autre façon plus agressive de réagir à l'action collective en faveur de la sécurité et de la sobriété au volant consiste au contraire à faire front, en contestant la loi, soit directement, soit, plus souvent, en critiquant son application injuste, en principe ou en pratique, ou simplement inappropriée, irréaliste, porteuse d'effets pervers, etc. La différence est moins

dans les principes affichés que dans les attitudes que cela entraîne et les moyens de les maintenir.

Type 2A : Je ne vois pas pourquoi je ferais le moindre cas de la loi

Lorsque la contestation est frontale, il s'agit le plus souvent, comme on dit, de « paroles verbales », comme lorsqu'on se grandit soi-même de l'audace de son propos. Mais ce n'est pas toujours le cas, et cela débouche parfois sur des comportements contestataires – sur une insoumission de principe, notamment au nom de la liberté. Une variante plus argumentative de cette attitude de révolte contre l'ordre social jugé trop pesant, qui s'appuie parfois sur des références psychanalytiques, met en cause la tendance à tout réguler, à ne plus laisser de soupape à nos pulsions, à refouler tous les plaisirs par crainte du risque, à interdire la jouissance, à vivre dans une société qui, par peur de mourir, n'ose plus vivre, etc.

Un premier niveau de contestation, très représenté dans tous les entretiens, consiste simplement à dire que, si l'on n'a pas toujours à lui obéir, c'est d'abord parce que c'est la loi qui est mauvaise, ou mal faite :

> « M. LOI : Ah non ! Pour moi, illogique. Alors je conçois bien, le côté je prends le téléphone, je le mets sur mon oreille, et déjà j'ai une main de moins. Tout ça, on est d'accord. Mais le main libre, là je veux qu'on m'explique la différence de perturbation entre le main libre et écouter France Inter ou une autre radio ! Mais c'est comme ça, quoi. » (M. LOI, cond al, PF : p. 8)

En amont de cette posture moyenne, et beaucoup plus rarement, du moins dans les postures explicites, revendiquées, la loi peut au contraire être directement défiée, et le plaisir de l'enfreindre être donné comme but premier d'une conduite. Le cas est probablement moins intéressant comme comportement réel, pour une minorité, que comme comportement limite, moins avoué, pour chacun :

> « M.UJ : Donc, rue des Granges à 9h30-10h le soir ! On partait en plus chez Rush [une épicerie] acheter de l'alcool. Enfin vraiment c'était… C'était vraiment sous alcool donc ça partait vite en latte et… On prenait ça à la légère. Il y avait un côté un peu comme euh… comme quand j'étais sur mon trottoir où on se sent le roi de la rue, quoi ! Mais… C'est notre monde, on est chez nous, on fait ce qu'on veut et… on méprise tout le monde, euh… […]
>
> PF : Mais tu recommences. Pourquoi ? Tu t'en fous de ce qu'ils disent ?
>
> M. UJ : Il y a un côté où… tu… où tu vas le plus loin possible. Enfin, dans l'alcool aussi. Où tu, tu pousses de plus en plus tes limites et tu veux vraiment aller de plus en plus loin… » (M. UJ, cond al, PF : 4-5)

J'aime conduire vite, pour le plaisir, en marge du code de la route. En scooter, Paris est une fête !

> « M. ORM : Il y a un jeu qui s'instaure. Alors qu'on est vraiment contraint aujourd'hui en voiture, on sent qu'en scooter, la conduite reste un jeu. Moi j'aime bien conduire en scooter à Paris, alors que pour beaucoup de gens, c'est très dangereux. C'est vrai que je prends du plaisir à me faufiler, à aller vite et surtout au niveau du gain de temps. Je sais que le prochain achat que je fais, c'est un scooter. Paris n'est pas pareil en scooter qu'en transport en commun ou à pied ou qu'en voiture. » (M. ORM, cond vit, AH : 7)

« Jouer avec le feu », flirter avec l'interdit : en moins systématique, c'est bien ce qu'on retrouve dans le thème fréquent de la « prise de risque », assumée, mais seulement de temps en temps, pour se faire plaisir :

> « AH : Quand vous dites prise de risque, vous dites par rapport aux flics, ou par rapport au pare-brise ?
>
> M. EJ : Non, par rapport aux flics. Maintenant, j'ai plus conscience du danger pour moi-même, c'est sûr. » (M. EJ, cond vit, AH : 8)

Pour cet amateur de très grande vitesse, en revanche, il en va de même mais sans le « de temps en temps ». C'est l'inverse : c'est dans la durée que, sans plus le remettre en cause, il a élu comme principe de conduite le plaisir de la vitesse, et c'est pour pouvoir l'assouvir sans prendre trop de risques que, comme on le verra plus loin, il peut envisager de se modérer « de temps en temps » :

> « M. LCH : Tu penses au plaisir de conduire, alors c'est vrai que tu as le plaisir de conduire vite, évidemment.
>
> AH : C'est jouissif ?
>
> M. LCH : Ah oui, c'est vraiment jouissif, c'est vraiment marrant. C'est vraiment marrant. Mais je ne sais pas où est la limite, parce que… pourquoi pas 400 ? Ce qui est impressionnant c'est qu'à 300, tu es à peu près à la vitesse d'un avion au décollage, un gros avion de ligne qui décolle, tu es à la vitesse du TGV. Cela va vite, hein, c'est marrant. Mais il y a un vrai plaisir… » (M. LCH, cond vit, AH : 14)

Figure intermédiaire, cette conductrice aime la vitesse, et on la sent hésiter encore entre les points qu'elle y perd et le plaisir qu'elle y prend :

> « Mme EDL : J'aime bien conduire vite quand je peux le faire.
>
> GT : Pourquoi ?
>
> Mme EDL : Je ne sais pas, une sensation agréable… […] Je n'ai jamais eu de voiture hyper puissante, mais 160 sur l'autoroute, c'est quelque chose que je faisais, surtout seule au volant, très facilement.
>
> GT : Pour le plaisir de conduire vite ?
>
> Mme EDL : Oui.
>
> GT : Pourquoi tu as changé ?
>
> Mme EDL : Parce que je n'ai pas envie d'avoir des points en moins sur mon permis. C'est stupide, mais c'est le bâton, voilà. Efficace, le bâton. Ceci dit, je ne sais pas si je vais respecter scrupuleusement en permanence, mais bon, cela a joué. » (Mme EDL, cond al&vit, GT : 1)

Mais le plus souvent, les raisonnements qui remettent en cause l'idée qu'il faille obéir à la loi la prennent moins directement pour cible en elle-même qu'à travers son application. Ou, d'abord, sa non application générale chez les autres : personne ne respecte la loi, pourquoi moi, alors ? Et toi, tu es bien net aussi ?

> « M. UK : Je ne vais pas dire que je n'ai pas de dépendance mais je ne suis pas dépendant non plus. […] Il [mon conseiller] m'a dit : "vous êtes un alcoolique." Je l'ai

regardé dans les yeux, je me suis retenu – je suis quelqu'un qui part assez vite - et dans ma tête je me suis dit : "et toi, j'aimerais que tu me dises ce que tu bois le midi, le soir, ce que tu fais de tes week-ends", car quelque part on est tous alcooliques. Le Français va boire son verre de rouge le midi, son apéro… Après, il y a se lever le matin et commencer la bière ou le café-calva à 8h, à 9 h c'est la bière, à 11h c'est l'apéro, après c'est la bouffe et le rouge, après le café-calva… C'est sûr qu'il y a l'alcoolisme. Moi, j'en vois sur les chantiers qui font ça dès le matin. » (M. UK, cond al, AH : 5)

Se glisser dans le cas général évite de voir son cas particulier. Moi, mais pas plus que les autres. Ce sentiment d'arbitraire, très fréquent quand on « s'est fait prendre », est en effet un parapluie très efficace, puisqu'il permet d'un côté de subir la sanction sans contester la faute dans son principe, tout en se soustrayant à une évaluation personnelle, différentielle, qui mettrait sur la sellette son propre comportement. Je me suis fait piéger, mais c'était totalement arbitraire, tout le monde en fait autant, il y en a plein d'autres plus graves que moi et qu'on laisse faire :

« M. UK : Pour les gens qui se sont fait retirer le permis, quelle que soit la raison – excès de vitesse, alcool, récidive - c'est obligatoire pour le repasser. Mais je n'en vois pas vraiment l'utilité pour moi. Car si pour moi qui ai 32 ans, je me le suis fait retirer pour alcootest, je pense que d'autres devraient le passer avant de s'inscrire à l'auto-école pour pouvoir conduire. » (M. UK, cond al, AH : 8)

« M. HCO : Cela n'a pas plus d'impact que de prendre une prune pour un stationnement. On a le retrait, on a le retrait. J'ai merdé, je n'ai pas eu de bol, je suis passé au mauvais moment quand il ne fallait pas. La prochaine fois, je ferai gaffe. Je ne change pas mon comportement, mais je ferai gaffe. C'est-à-dire qu'au lieu de passer sur une nationale, là où ils sont, je prendrai la route par les bois. Le comportement en lui-même, il change peut-être les deux premiers jours ou au moment où vous prenez la dernière, mais ce n'est pas assez. Je pense qu'il y a beaucoup de gens qui pensent comme ça. » (M. HCO, cond al, PF : 7)

Grâce à sa façon de se focaliser sur la sanction, et d'en mettre en valeur le caractère très répandu chez « beaucoup de gens », M. HCO peut ne pas se poser de questions sur le but de la sanction. Il a donc continué. Il est simplement devenu un récidiviste potentiel, ce que, en l'occurrence, la suite des événements s'est chargée d'actualiser, peu de temps ensuite.

Type 2B : Je ne conteste pas la loi, je m'arrange pour passer au travers

Si cette autre position devait être justifiée sur le fond, elle obligerait à remonter à une critique de la loi, comme ci-dessus. Mais justement, quand rien ne demande une telle clarification, la démarche et les compétences qu'elle met en œuvre sont très différentes du cas précédent. On ne se pose plus de questions de principe, on ne s'indigne pas, on ne défie personne. On s'arrange. De pratiques délibérément frauduleuses, ou qui relèvent assez nettement de la « triche »…

« PF : Cela veut dire quoi ?

M. BEN : Et bien que… moi, le dernier point que j'ai perdu, je l'ai donné à quelqu'un, qui a le permis et qui ne se sert pas de sa voiture. Je lui ai proposé de prendre mon point de pénalité, c'est-à-dire que je la désigne comme conductrice à ce moment-là, et voilà, elle a accepté, gratuitement - parce que ça peut se monnayer. Elle a accepté de le prendre parce qu'elle conduit très peu et, heu… […] Oui, je pense que je m'en sortirai toujours. Entre toutes ces histoires, entre les histoires de points qu'on peut fourguer à

droite et à gauche, et puis même si on a un peu l'impression de descendre inévitablement à 0 point, j'ai l'impression qu'on arrivera toujours, entre gruger un peu et puis tout ça, à s'en sortir quoi… quand même. » (M. BEN, cond al, 2e entretien, PF : 8, 11)

…on passe sans solution de continuité aux innombrables astuces et autres « trucs » qu'inventent les usagers pour contourner la loi, ne pas se faire prendre ou limiter ses effets. Tout cela simplement par accommodement, pour éviter les désagréments de la sanction.

« M. LCH : Et ça veut dire aussi qu'avant de partir, tu regardes la carte sur Internet des radars et tu l'imprimes. Cela veut dire que tu pars avec l'idée que tu vas faire des infractions de vitesse, probablement. » (M. LCH, cond vit, AH : 4)

« M. LOI : Mais sinon, les gens qui ont dans le sang la fougue d'utiliser leur voiture à leur juste valeur… et ben le contrôleur de vitesse, heu… ils ont plutôt envie d'acheter un anti-radar [qu'un limiteur de vitesse], d'investir dans un repère radars, pour justement éviter et les points et les machins comme ça. » (M. LOI, cond al, PF : 13)

Ce conducteur qui aime la vitesse a trouvé le truc. En se calant derrière une autre voiture, d'une part il s'auto-contrôle, il limite son dépassement de la limite, et surtout, d'autre part il contrôle le contrôle pour ne pas écoper des sanctions dont il pourrait être l'objet :

« M. ORM : Voilà, je me mets derrière quelqu'un qui roule à 150 et ça m'empêche en fait de ne pas faire attention et de monter petit à petit et puis comme ça s'il y a un radar c'est bien. C'est lui qui prend ! Il y a des radars qui flashent assez souvent mais c'est ce que je me demandais, s'ils avaient le temps de faire deux flashs successifs… » (M. ORM, cond vit, AH : 3)

Mais pour cela, il faut bien connaître la loi. Une expertise qui s'acquiert vite, semble-t-il…

« M. BEN : Moi, j'en connais plein qui se retrouvent à 0 et puis qui font le stage en extrême urgence. Parce que ça, ça passe quand même. Tant que tu n'es pas passé en jugement, et c'est toujours assez long - enfin ce n'est pas un jugement, si tu fais ton stage avant - ce n'est pas la date de l'infraction qui tient compte du 0 point, c'est la date du jugement. Donc si tu passes ton stage en urgence, tu t'en sors. » (M. BEN, cond al, 2e entretien, PF : 6)

« M. EJ : Aujourd'hui, officiellement je suis à six points. Virtuellement, il y a ce gros excès de vitesse que j'espère ne pas avoir à payer… Il y a les deux points de portable, ceux-là je vais être obligé de les payer, malheureusement. J'ai reconnu l'infraction. Bon, a posteriori je me suis rendu compte que sur le PV, ils s'étaient trompés d'un article dans la rédaction du PV. Je me suis dit que je vais essayer de contester, mais en tant qu'avocat… » (M. EJ, cond vit, AH : 6)

Il faut savoir compter…

« M. EJ : C'est exactement le calcul qu'il avait fait [son frère]. "Je paie l'amende forfaitaire, mais ça durera plus longtemps…" Résultat des courses, il a payé ses amendes forfaitaires, majorées, c'est-à-dire le double, et il a quand même perdu ses points ! Il se retrouve avec 4 points. Il prend la voiture tous les jours… Bon, il va faire un stage [de récupération de points] aussi ! » (M. EJ, cond vit, AH : 12)

> « M. ORM : En fait, le calcul que je fais, c'est entre 130 et 140, je risque mais relativement peu, par rapport à rouler à 180 où là ça peut être retrait de permis et laisser la voiture sur le bord de la route. Donc, au pire, je vais perdre, je ne sais pas, je ne connais pas les barèmes, 4 ou 5 points avec une grosse amende. Comme j'ai 12 points aujourd'hui, je peux me le permettre. C'est sûr que s'il m'en restait quatre, je ferais plus attention. » (M. ORM, cond vit, AH : 3)

> « M. BEN : Oui. Non mais c'est sûr, même encore maintenant, si je prends par exemple l'A6 pour aller à Besançon, je sais exactement où sont les radars automatiques, et je sais qu'il n'y a que les radars automatiques qui te prennent à 135, donc sinon, je règle à 134, 132 ! (rire) » (M. BEN, cond al, 2e entretien, PF : 5)

D'ailleurs, il n'y a pas de justice !

> « M. EJ : paradoxalement c'est quand j'avais une conduite plus sportive, plus rapide, à faire un peu le fou que j'ai jamais perdu de points. Et là…
>
> AH : Depuis que je suis sage…
>
> M. EJ : …c'est venu d'un coup [la perte de points] ! » (M. EJ, cond vit, AH : 8)

Dans ces conditions, et tant que cela marche, ma foi, aucune raison de changer. La déconnection entre la loi comme réalité externe imposée, et la loi comme support imparfait d'une exigence qu'on pourrait assumer est complète chez M. BEN, au point qu'il peut d'un côté se moquer de l'inégalité des traitements réservés par la loi à l'alcool et au haschisch, alors qu'à son avis, ils sont aussi dangereux l'un que l'autre, et de l'autre expliquer comment il en profite, lui, pour se rouler un joint au lieu de siffler une bière supplémentaire : comme ça, pas vu, pas pris ! Le seul problème, ce n'est pas la sécurité, mais les points de permis :

> « M. BEN : Je reprends juste un truc qui n'a plus rien à voir, mais… Quand même par exemple, là, du coup, pour la voiture, euh… j'ai du kif [hasch] sur moi et je vais me dire que, plutôt que de reboire une bière, je vais rouler un joint parce que je sais qu'ils ne vont pas faire de test sur le joint alors que je reviens sur le fait qu'avec un joint dans la tête, je ne suis pas mieux pour conduire. Je pense à ça (petit rire) […] mais là je sais que ce n'est que provisoire. À un moment où à un autre, ils feront des tests fiables par rapport aux joints. Mais je ne sais même pas ce qui est interdit, en fait, par rapport aux joints. Je veux dire si je fume un joint le matin… Ou là si je fume un joint à midi, je suis sûr que le soir ils le voient encore dans le sang. Je ne sais pas… enfin, c'est très flou, combien de temps avant de prendre le volant on a le droit de fumer… » (M. BEN, cond al, 2e entretien, PF : 15)

Type 2C : Bon, le jeu n'en vaut plus la chandelle, je corrige un peu le tir

Ce sont typiquement ces petits niches d'illégalité relativement faciles à trouver qu'une plus grande sévérité générale, telle que celle qui a été décidée ces dernières années, peut rendre plus étroites et moins sûres. On passe alors à un comportement un peu différent, plus coûteux en calcul et en réflexion, qui consiste à s'adapter au cas pas cas, pour essayer d'enfreindre la règle mais seulement si ce n'est pas trop cher, en refaisant en permanence une petite estimation pour voir si « le jeu en vaut bien la chandelle ».

> « M. HTR : Je conduisais vite, parce que j'avais l'impression de ne mettre personne en danger.

GT : Et cette impression, elle a changé ?

M. HTR : NON, mais je n'ai pas envie d'y laisser mon argent et mon permis. Donc c'est la dissuasion qui est efficace, mais mon opinion n'a pas changé. » (M.&Mmes HTR, UGI, NAI, LFO, cond al&vit, GT : 2)

La sanction est trop forte, M. HTR « cède », mais c'est bien pour ne pas être sanctionné, pas du tout parce qu'il serait d'accord avec la nouvelle sévérité de la consigne. En formulant les choses ainsi, nous insistons à dessein sur la continuité - bien réelle, on le voit avec M. HTR - avec les comportements précédents. Mais, ceci dit, il est important de relever aussi que, quelle qu'en soit la motivation, certes bien peu kantienne, nous sommes pour la première fois devant l'acceptation d'un changement de conduite – et donc, très vite, devant les techniques de mesure et de contrôle qu'une telle modification entraîne.

« M. LAL : Ben là : alcool, pas de conduite, ou alors conduite, mais pas d'alcool !

GT : Oui, ça, c'est absolu ?

M. LAL : Bien obligé, oui, parce que je sais que le prochain coup c'est la prison, donc je n'ai pas envie d'aller en prison pour un ou deux verres de trop, quoi ! Donc, vu que maintenant avec un ou deux verres, on est déjà positif… Et puis les doses à la maison, ce n'est pas les mêmes que dans un bar, le whisky de la maison, on est positif au premier, quoi. Donc un verre, cinq ou six mois ou dix mois de prison : non ! Je sors, alors j'ai plus de permis, j'aurai plus de travail, j'aurai plus d'appartement, je serai blindé de dettes parce que le bailleur, il va pas attendre que je sorte pour dire on vous l'a gardé au chaud, votre appartement, y'a pas de problème, ne vous inquiétez pas ! […] Disons, moi je suis conscient de tout ça, quoi, donc ça sera : si je suis loin, je rentre en taxi ou je dors sur place, sinon, ben je bois pas. Et c'est même pas un choix, c'est que j'aurai pas le choix, je veux dire !

GT : Oui c'est ça, on ne vous donne plus le choix, mais surtout vous-même, vous ne vous donnez plus le choix ?

M. LAL : Ah oui, oui, moi-même je me l'imposerai, quoi, vu ce que ça coûte, je ne me le permettrai pas, quoi, ça ne m'intéresse pas. » (M. LAL, cond al, GT : 2)

L'aspect circulaire, auto-réalisateur, de ces variations de posture se fait vite sentir : il ne suffit pas de décider en principe que désormais, on fait plus attention à la sanction. « Ça m'a servi de leçon : je n'oublie plus »

« M. EJ : Ah oui, là je dois dire, ça a servi de leçon. Et donc les trois points retirés à partir de septembre 2005. J'ai une notification qu'il me resterait 6 points au mois d'octobre 2005. Donc là, au niveau de la ceinture, je dois avouer que… bon. Au début je me disais c'est ridicule, la preuve, ça n'avait pas servi de leçon. À deux mois d'écart, je me fais reprendre, parce qu'exceptionnellement, je ne l'avais pas mise. Je la mettais quand même assez régulièrement. Une fois de temps en temps c'est par oubli, ou parce qu'on a un petit trajet court à faire, je sais que c'est les réflexions habituelles, mais ridicules. Là effectivement, maintenant je fais l'effort de penser à la mettre avant de démarrer ou en démarrant. Systématiquement, systématiquement, même pour un trajet rapide. Parce que, justement, j'ai pas envie de me reprendre trois points… » (M. EJ, cond vit, AH : 2)

Cela ne prend sens que lorsque « c'est devenu un réflexe », que lorsqu'on a effectué sur soi tous les petits réglages par lesquels passe un changement de façon de faire :

> « M. EJ : Donc effectivement c'est efficace parce que maintenant après avoir perdu six points en deux mois, je la mets systématiquement. Même quand je me dis que j'ai un petit trajet, même quand je me dis que bon, il n'y a pas de grand risque, si, si, je la mets. Je la mets, c'est devenu le réflexe. Que je n'avais pas avant, malheureusement…
>
> AH : Donc ça a produit de la sagesse…
>
> M. EJ : Oui. D'une manière générale, avec l'installation des flashes automatiques, des radars automatiques, j'ai beaucoup moins une conduite sportive. Maintenant je conduis vraiment…
>
> AH : Donc ils ont raison, la peur du gendarme, ça marche !
>
> M. EJ : Voilà, le fait qu'ils sont beaucoup plus présents, qu'il y a beaucoup plus de radars, que mes points fondent à vue d'œil, j'ai maintenant…
>
> AH : On finit par être sage…
>
> M. EJ : Heureusement, parce que, qu'est-ce qu'il faudrait ! Mais effectivement, j'ai remarqué, et mes amis ont remarqué aussi quand, des fois, ils sont en voiture avec moi, que j'ai une conduite vraiment beaucoup plus cool, beaucoup plus sage, et je reste dans les limites. Le périph, je fais très attention. Maintenant je suis systématiquement à 80 parce que je sais qu'il y a un radar tous les 200 mètres. Même quand il n'y a personne sur le périph, je fais bien attention de rester à 80. Il y a l'autoroute. Quand je fais des trajets sur l'autoroute, je sais à quels endroits sont les radars parce que j'ai regardé sur Internet avant, je me permets, des fois… alors beaucoup moins qu'avant, là aussi. Parce qu'avant, je n'hésitais pas à monter à 160, 170, voire plus. Maintenant je reste plus raisonnable, je fais maximum du 150, et puis j'essaie de rester au maximum à 130. Je suis dans les 130-150… Je ne m'excite pas sur l'accélérateur, quoi. Raisonnablement. Le week-end dernier, je suis parti en Normandie et j'ai remarqué que là aussi j'avais été très sage. Sur la vitesse quoi, j'avais fait du 130-140, tout le trajet. » (M. EJ, cond vit, AH : 5)

Dans toutes ces configurations, les gens commencent un travail, qui peut être assez intense, pour s'adapter ainsi activement à la loi, mais ils le font en quelque sorte par intérêt, c'est-à-dire sans l'intérioriser ou l'accepter sur le fond parce que, au delà des imperfections de son application réelle, ils en reconnaîtraient le bien-fondé.

Type 2D : Je retaille la loi à ma mesure, selon mes vues sur les choses

Il y a une autre façon de « travailler » ainsi son rapport à la loi, toujours par intérêt, parce qu'on estime qu'il ne convient pas et qu'en l'état, on n'est pas d'accord pour lui obéir. C'est non pas de s'adapter à elle dans ses aspects les plus répressifs, à son corps défendant, mais au contraire de l'adapter, elle, à ce qu'on pense plus juste.

Cette fois, il va donc moins s'agir de faire un calcul coûts/avantages, comme devant un barème, en prenant pour acquises la règle et la sanction pour soupeser les probabilités de se faire prendre et ce qu'il en coûterait, que de retravailler la loi elle-même : de la rendre plus souple et plus intelligente, d'éviter ses effets pervers en la faisant tenir compte avec plus de finesse de l'objectif qu'elle affiche elle-même, par exemple, mais que son caractère rigide et bureaucratique viendrait perturber, ou de la variété réelle des situations ; ou encore de la réécrire en fonction de ses propres conceptions, cette fois en jouant plus nettement avec

l'illégalité – mais une illégalité hautement rationalisée, à la différence de la position d'oubli ou de défi de nos premiers entretiens (du « type » 1).

Il n'y a plus l'idée de s'opposer à la loi, mais celle de refaire une loi meilleure que la loi… La ligne qui sépare du « à chacun sa loi » cette correction *ad hoc*, dont les interviewés eux-mêmes sentent en partie combien elle peut facilement être contradictoire dans les termes, est parfois assez floue. Reste que l'exigence de justification qu'elle demande l'éloigne fortement du simple opportunisme qui, lui, est à l'inverse peu poussé à raisonner.

Il y a d'abord les innombrables constats d'inadéquation de la loi, mais cette fois formulés de bonne foi, du point de vue de quelqu'un qui avec la meilleure volonté du monde chercherait à l'appliquer. Elle est irréaliste, elle est impossible à respecter dans la pratique, dans les contraintes de la vie normale :

> « Mme AMR : Le taxi de banlieue à banlieue… ce n'est pas si facile que cela à 1 heure du matin. » (Mmes&M. AMR, HCR, ODN, cond al, GT : 2)

C'est un thème récurrent :

> « GT : As-tu déjà roulé en voiture après avoir bu de l'alcool ?
>
> M. UGE : Oui, cela arrive. Quand c'est difficile à éviter […] Par exemple quand on rentre de boîte de nuit. Ou on rentre de chez des amis où on a mangé un peu, on a bu un peu. Il faut bien que quelqu'un conduise donc… t'es obligé […]
>
> GT : Il y a d'autres moyens, tu peux prendre un taxi, tu peux demander à quelqu'un…
>
> M. UGE : À Paris, le samedi soir, un taxi, impossible, pour rentrer en taxi de nuit quand on est en province, impossible… il n'y a aucune solution. Et puis retourner chercher la bagnole le lendemain, c'est une vraie galère… Non. Il n'y a pas d'autre solution. » (M. UGE, cond al, GT : 1)

Mais l'argument quitte vite ce terrain de l'applicabilité, pour remonter vers les principes mêmes de son écriture. La loi vaut pour tous, donc elle ne s'adapte pas aux dangerosités réelles des uns et des autres, ou inversement à la sécurité bien supérieure de certains véhicules :

> « M. UGE : Il ne faut pas oublier aussi que c'est 130 pour tout le monde. Donc les gens qui savent à peine conduire, ceux qui ont des bagnoles… ceux qui sont en 2CV qui savent à peine conduire, c'est normal qu'ils soient limités à 130. Moi comme j'ai une bonne voiture… regarde, j'ai un mec qui me double là, il a une grosse Audi A4, il est moins en danger à 140 que la Twingo sur ma droite qui est à 120. Donc, c'est pour cela que je me permets d'aller un peu au-dessus des 130. Je ne suis pas sûr que je le ferais avec la Twingo par exemple. Avec la Twingo, je serais plutôt à 120. » (M. UGE, cond vit, GT : 1)

Encore moins aux compétences très inégales de chacun. Ce constat ouvre chez celui qui le porte une sorte de marge de manœuvre, il crée un droit à un correctif bien dosé : la loi est obligée de prendre des marges au-dessus, donc je les rétablis.

> « M. UGE : S'il pleut, si les conditions… Il fait beau comme tout, il n'y a pas un rat, donc je peux me permettre de dépasser un peu. Mais attention, je n'ai pas dit "je pourrais rouler à 160", ce n'est plus le cas. C'est ce que l'on faisait il y a quelques années. Mais je ne le fais pas à 160. Cette limite à partir de laquelle je ne suis plus en sécurité, je pense qu'elle est toujours beaucoup plus haute que 130. 140, 150, mais il

n'empêche que maintenant, la campagne de limitation de la vitesse, fait que je dépasse le minimum, très peu les 130. » (M. UGE, cond vit, GT : 1)

Ainsi, je respecte l'esprit de la loi - d'ailleurs, je lui donne quelques gages (*cf.*, ci-dessous, une belle dénégation : « je vois bien qu'on ne peut adapter la loi à chaque individu »), je signale que j'ai tort de lui désobéir ici ou là, *mais…* : mais je l'aménage en fonction de moi-même, des circonstances, de ce que j'estime pertinent ou non.

« M. ORM : Je ne bois pas avant de conduire. Je fais quand même hyper attention car c'est vrai que les réflexes sont bien amoindris. Je n'ai jamais pris le volant en état d'ébriété. Alors, parfois, c'est sûr que je devais être un peu au-dessus des limitations. C'est pareil, il faut connaître un peu ses limites. Moi saoul, cela m'est arrivé de conduire mon scooter, chose que je ne devrais pas faire. Mais c'est vrai encore une fois que c'est plus ma vie que celle des autres que je mets en danger. En voiture, non, je n'ai jamais conduit en état d'ébriété. Sur les nationales, un peu le même raisonnement. C'est-à-dire que quand il n'y a personne, on peut rouler un peu plus vite. Le fait est que quand ce sont des routes très sinueuses, de toute façon on ne peut pas rouler particulièrement vite. Mais j'estime que quand il y a une ligne droite d'un km, et où l'on voit qu'il n'y a personne derrière… […] Mais je pense que le cadre législatif est devenu très contraignant. Alors bien sûr, la logique, je la vois bien, qu'on ne peut pas faire d'exceptions, et qu'on ne peut pas adapter la loi à chaque individu, mais je n'estime pas particulièrement conduire mieux que les autres, mais en général, mais en général je pense avoir d'avantage la perception des dangers et quand je rentre dans un village, je me conforme aux limitations de vitesse. Tous les endroits susceptibles d'y avoir des traversées de piétons et de vélos même, là, je fais attention. » (M. ORM, cond vit, AH : 1-2)

Nous avons gardé le début de la citation pour y souligner la fréquence du « je », posture rhétorique qui prépare déjà ce qui suit, la réécriture personnelle de la loi par le sujet en fonction de ce qu'il pense : « j'estime que », « je ne crois pas que », etc.

Suite du raisonnement : vu que la loi est inapplicable, je dois aménager ma conduite non pour lui obéir, mais pour mieux respecter son esprit – et, par exemple, ne pas être dangereux sous prétexte que je me conformerais à ses règles parfois aberrantes.

« M. TEI : C'est clair que cela grise [la vitesse].

GT : Ah oui ? Moi pas ! Explique-moi ce que cela veut dire.

M. TEI : Parce que tu as l'impression d'utiliser tes sens plus, et/ou mieux. Mais… d'utiliser. Tu dis, je vais vite, tu te rends compte que tu dois faire attention, plus, et donc du coup, cela… cela rend attentif, j'allais dire cela te motive… cela t'intéresse. Tu te dis… j'exploite mes capacités. Voilà, j'exploite mes capacités. Plus que quand… ben, tu vas moins vite… donc, euh… tu te rends compte, ou tu penses que tu as moins besoin d'être attentif. Je pense que c'est cela. Le fond, c'est que tu as l'impression de plus utiliser tes capacités. » (Mme&MM. ESV, TEI, VYE, cond al&vit, GT : 1)

Une variante « altruiste » : je mets ma vie en danger, pas celle des autres… J'assume toutes les conséquences pour les risques que je prends par rapport à moi-même, mais je protège les autres ; donc cela ne regarde que moi, pas la loi.

« M. ORM : En scooter, j'ai une conduite beaucoup plus à risques.

AH : Pourquoi ?

M. ORM : Parce que je sais que je risque moins. Je sais aussi que la probabilité que je fasse du mal à quelqu'un est très faible. C'est à moi que je vais faire mal avant. Je pense que je prends 90% des risques quand je conduis en scooter. Et là, j'ai une conduite beaucoup plus accidentogène parce que…

AH : Vous voulez dire que vous risquez moins ?

M. ORM : Parce que c'est très rare les contrôles. Je ne me fais jamais contrôler et les jumelles, je ne sais même pas si elles me regardent. Moi, je monte à 80, 90 parfois en ville avec le scooter, chose que je ne fais pas en voiture, ce qui est assez étonnant. Parce que je me dis que… - c'est vrai que c'est très idiot parce que je suis toujours susceptible de renverser quelqu'un mais nettement moins quand même. Je sais que je vais finir par terre avant d'écraser quelqu'un. Je me suis fait de grandes frayeurs. Mais là, en général ce n'est pas moi qui suis en tort, c'est que les gens font n'importe quoi, ne font pas attention. C'est aussi la raison pour laquelle je fais très attention en ville, parce que j'ai l'habitude d'être en deux-roues et je sais que les gens ne font pas gaffe. » (M. ORM, cond vit, AH : 6)

L'aménagement de la loi en fonction de sa propre conception de la sécurité peut s'éloigner considérablement de la loi réelle. Chez cet habitué de la conduite en infraction, très au-delà de l'excès de vitesse ordinaire, le souci des autres semble ainsi tout aussi présent que chez M. Tout-le-monde - voire plus !

« M. LCH : Bon, là j'ai dit OK, il y a un truc qui est absolument certain, c'est que si deux personnes se suivent, quelles qu'elles soient, tu n'as pas le droit de rouler à 200 parce que c'est très, très dangereux. Donc c'est ce que j'ai fait ensuite, comme truc, c'est que je ne roule vite que si c'est complètement complètement complètement dégagé, que personne ne peut se doubler devant. Mais, avec ces critères-là, aujourd'hui avec la Ferrari, je continue à rouler à 300. Et rouler à 300 aujourd'hui, c'est vraiment un comportement… » (M. LCH, cond vit, AH : 2)

En la matière, l'imagination peut être foisonnante. Il est difficile de déterminer avec certitude dans la suggestion suivante la part d'humour et la part de sérieux, qui propose comme solution au problème une signalisation spécifique sur les véhicules des conducteurs ivres, une sorte de lettre A comme alcoolique, pour que les autres conducteurs puissent faire attention. Pourquoi en effet ces derniers n'y mettraient pas un peu du leur !

« M. UGE : Ce serait pas mal d'autoriser les gens à conduire bourrés à condition que cela se voie. Par exemple, si on pouvait mettre les warnings et conduire… alors là, un maximum 30 à l'heure par exemple, avec des warnings, un peu comme quand la voiture est endommagée. Par exemple quand tu n'as pas de freins, tu es un danger, c'est dangereux, c'est pareil. Tu es un véhicule dangereux. Il faut faire attention de ne pas s'approcher. Quand on vient pour le doubler, rester loin derrière… quand tu arrives pour traverser la rue, le laisser passer, etc. Des voitures qui sont remorquées, c'est comme cela. Elles se signalent et elles restent loin du truc… et il faut faire attention. Je pense que c'est une bonne solution. Alors, il faudrait peut-être des warnings un peu spéciaux. Par contre être impitoyable, aussi impitoyable ou même plus qu'avant [si les gens ne prennent pas ces mesures de précaution], mais avoir une certaine tolérance si les gens roulent comme cela et très doucement. » (M. UGE, cond al, GT : 1-2)

Ce qui commence comme une plaisanterie, une provocation, devient peu à peu, ma foi, une mesure pas si bête, et qui bien sûr, une fois adoptée, justifierait une sévère répression si on venait à lui manquer. De façon inégalement affirmée, au fondement de tous ces modes de réécriture de la loi pour soi-même, il y a bien l'idée, dans le cas qui suit très fortement assumée, que c'est moi qui décide, qui énonce MA vraie loi, celle qui dicte avec raison et responsabilité mon comportement :

> « M. ELB : C'est-à-dire que c'est un positionnement par rapport à la loi. Il y a deux aspects dans le truc. Il y a le positionnement par rapport à la loi et le positionnement par rapport à la maîtrise du véhicule. Ce sont deux choses complètement différentes. Moi, je suis plus sensible à la maîtrise du véhicule qu'au positionnement par rapport à la loi. Ce sont plus les effets qui m'importent que bon… se faire arrêter par les flics… bon, c'est désagréable, c'est tout. » (M. ELB, cond al&vit, GT : 1)

L'inversion est ici formulée de façon assez radicale, dans la mesure où, à la fin, c'est celui qui respecte la loi par crainte du gendarme qui semble opportuniste, mesquin, plus soucieux de son intérêt que d'améliorer réellement les choses et de bien se conduire : M. ELB, lui, en étant attentif à sa propre maîtrise, aborde les problèmes de fond, au lieu de s'en tenir à suivre une règle sans se préoccuper de sa pertinence.

Il en va de même pour la très grande vitesse, on retrouve chez notre conducteur de Ferrari le même type d'inversion du bon sens : mais qu'est-ce que vous croyez, on n'est pas fou, on ne fait pas ça pour se tuer !

> « M. LCH : Donc c'est vrai que quand il y a des gens devant, je m'interdis de foncer, tu ne peux pas.
>
> AH : Mais ça on se le dit deux fois et puis la troisième fois, "oh, celui-là, il a l'air sage…", non ?
>
> M. LCH : Non, non ! parce que moi j'ai toujours ce truc de la Rover où je me suis retrouvé face à un mur. Et je ne veux plus jamais me retrouver dans cette situation-là. J'ai cru vraiment que je rentrais dans un camion, c'est évident. Cela calme, oui. Tu n'as pas envie non plus… alors l'idée, ce n'est quand même pas de se suicider. Tu ne conduis pas comme ça pour mourir. Tu conduis comme ça parce que ça fait des sensations marrantes, parce que ça fait du bruit, parce que tu entends le vent, tu entends la route, tu entends le machin, parce que ça va vite… » (M. LCH, cond vit, AH : 4)

Attention, on n'est pas loin de l'excès de prudence…

> « M. UGE : Je vais très doucement [il parle de sa façon de « gérer » sa conduite lorsqu'il a bu]. Je fais attention à ne pas aller vite, au marquage, à mettre mon clignotant, à ne pas aller vite en s'approchant des feux rouges et des passages cloutés… etc.
>
> GT : Tu as une conduite extrêmement prudente dans ces cas-là.
>
> M. UGE : Oui ! Oui, beaucoup plus prudente, très concentrée et en anticipation » (M. UGE, cond al, GT : 1)

En fait, je conduis encore mieux et je suis encore plus sûr quand je prends le volant en état d'ébriété, puisque je fais encore plus attention. Avec l'habitude, d'ailleurs, c'est la voiture qui conduit toute seule, il n'y a même plus besoin de faire attention :

> « Mme HCR : On se dit que ce qui reste de vigilance, c'est suffisant, qu'on va faire un peu plus attention ou beaucoup plus attention que d'habitude. Et moi souvent, la voiture elle rentre à ma place, je m'en rends compte le lendemain. La voiture est là, bien garée, tout s'est bien passé. Et… voilà. » (Mmes&M. AMR, HCR, ODN, cond al, GT : 1)

Le cas n'est pas rare :

> « M. HTR : Parce que je n'avais absolument pas conscience du danger que cela représentait.
>
> GT : Et tu ne modifiais pas ta conduite en conséquence ?
>
> M. HTR : Si. Il m'est arrivé une fois avec Elise de rentrer d'un endroit où l'on était fatigués. Je lui avais dit, surtout tu me tiens la conversation, parce que je sens que je suis fatigué pour conduire. Au premier virage Elise ronflait et j'ai ramené la voiture sur une route, et je mettais la bande blanche au milieu entre les deux roues. Et quand je ne voyais plus la bande blanche, je m'inquiétais. J'ai pris des mesures, pour rentrer la voiture dans des conditions précaires… ! » (M.&Mmes HTR, UGI, NAI, LFO, cond al&vit, GT : 1)

Et pour conclure, tant pour les réformateurs de la législation que pour les défenseurs du droit au plaisir, le problème, c'est souvent les autres. Regardez, c'est vrai qu'ils sont fous ! – les autres…

> « M. ORM : il y a plein de gamins qui font n'importe quoi. Je pense qu'il faudrait limiter déjà à 15-16 ans l'âge pour conduire un deux-roues, parce qu'on les lâche sur la route, ils n'ont même pas de notion du code de la route, ne savent même pas ce qu'est une priorité à droite. […] Je pense qu'un gamin de 14 ans, qui a un truc comme ça et qui monte à 80, c'est criminel, parce qu'on fait n'importe quoi à cet âge-là. » (M. ORM, cond vit, AH : 7)

Heureusement que moi qui ne suis pas fou, je les surveille et j'empêche les autres de passer les bornes. Pfff…

> « M. LCH : En fait, le côté courses pour moi, cela veut dire danger, à chaque fois. Parce que quand même, d'abord, il y a envie d'aller un petit peu plus à chaque fois, l'autre fait la même chose, ça va vite, s'il y a un tiers qui arrive là dedans, ça peut mal se terminer. Donc moi, en général, je m'amuse un tout petit peu puis je m'arrête. Si le mec est désagréable, je le sème et puis je continue beaucoup plus vite jusqu'à ce que je ne le voie plus… […] ou je le laisse passer, et puis je suis débarrassé. Il est content, il a doublé une Ferrari, et moi je m'en fous. Donc ça, ça va bien. Et il y a un truc que j'ai vu une fois mais qui était pire, c'était avec des motos. Alors là, ça fout vraiment la trouille parce que dans le sillage de la Ferrari il y a des turbulences phénoménales. C'est soi-disant aérodynamique, mais ça ne l'est pas plus que ça. Il y a des perturbations énormes, et le mec je l'ai vu faire comme ça… à 250, il est fou ! Donc dans ce cas-là je m'arrête. Parce que là on voit bien la situation… danger de mort total. Donc, oui, je me suis mis sur le bas-côté, tranquille. C'est vrai que ça m'a amusé…

AH : Tu t'es mis sur le bas-côté pour bien lui montrer… .

M. LCH : Oui, pour lui dire moi je ne joue pas à ça. J'ai vu que le mec était truc, mais c'est vrai, il essayait de me doubler, il était là, et à un moment c'est évident, entre la voiture et le machin, tu as une perturbation énorme et tu vois le mec qui fait comme ça ! Et il s'accroche ! Pfff… » (M. LCH, cond vit, AH : 5-6)

3- Changer, changer, mais comment ?…

Avec plus ou moins de succès, en faisant ou non des compromis, tous les précédents conducteurs font en sorte d'avoir le moins possible à changer leur comportement. Qu'il s'agisse de n'en rien savoir, de défier la loi, de ruser avec elle, de la récrire à son bénéfice en moins sévère, et pour les autres en plus sévère, l'activité d'adaptation prend la forme de la défense d'une forteresse assiégée. Le cœur de la citadelle, c'est-à-dire ma conduite telle que je l'entends, doit rester hors d'atteinte. Sinon parfois en termes extrêmement généraux (« oui, c'est une bonne chose qu'aujourd'hui on fasse plus attention à la sécurité »), la question ne se pose pas véritablement de se défaire de ce à quoi l'on tient et, en amont même de cela, de s'interroger sur la possibilité qu'on ait tort et qu'il faille sérieusement remettre en cause ses façons de faire.

Bref, ce qui est absent, c'est l'idée même que, dans diverses mesures et avec toutes les réserves imaginables, il serait néanmoins possible et souhaitable, *sur le fond*, d'*adhérer* à l'injonction portée par la loi, même si on la trouve maladroite ou inadaptée ici ou là - et surtout même si cela entraîne de vrais sacrifices par rapport aux plaisirs de l'existence. C'est l'inverse : ce qui est acquis, c'est que j'ai raison, c'est qu'il est hors de question que je renonce à mon plaisir ; simplement, pour cela il faut désormais que je tienne compte d'une loi devenue plus contraignante, que je trouve les aménagements nécessaires et suffisants. Je cède sur l'accessoire pour pouvoir continuer comme avant sur l'essentiel. Autrement dit, en un sens, je change *pour ne pas changer*.

Se dire qu'on a changé

Même si bien sûr les choses ne sont pas si tranchées, et que les passages d'une position telle que la précédente à l'acceptation, bon gré mal gré, de l'objectif visé par la loi peuvent se faire insensiblement, la différence analytique au niveau de la posture elle-même est très nette, et il importe de bien la caractériser, y compris pour mieux comprendre ces passages progressifs.

Le changement passe par la conscience du changement. Il faut l'enregistrer pour qu'il soit repéré, accepté, soutenu – réciproquement, ce travail de maintien du cap est grandement facilité s'il peut s'appuyer sur sa propre explicitation.

Contrairement aux cas précédents sur lesquels l'intervention de la loi glisse sans prise, ici, au contraire, elle s'impose, elle arrête le cours ordinaire d'une vie, souvent de façon brutale comme un volcan qui fait une irruption aussi soudaine qu'imprévue, parfois comme un grain de sable dont on n'avait pas totalement anticipé les effets et qui force peu à peu l'attention, au point de devenir le levier d'une modification profonde. Quoi qu'il en soit, le point commun à toutes ces personnes est qu'elles ont réalisé qu'il leur arrivait quelque chose. À la différence des précédents, l'accident, l'arrestation, le constat sont devenus une expérience qui les concerne, elles ont été influencées par les événements qui leur sont arrivés, ou sont arrivés à d'autres ; plus simplement, le point de départ peut être la modification de la loi, le durcissement annoncé des sanctions qui ont amené un changement « naturel » :

« M. ODN : Pareil, il y a une question d'âge encore une fois qui aide à avaler les pilules comme les radars automatiques… Donc pour moi cela a été vachement plus facile de me dire bon ben après tout, 90 km/h c'est bien et après tout c'est fluide et on

met moins de temps qu'avant à forcer. Et puis avant, on… je ne sais pas, depuis tout jeune, je conduisais vachement vite, c'est… quand j'ai eu ma première voiture, comme tous mes copains, on aimait bien faire ronfler notre moteur et puis c'était un peu de la frime et puis après la frime est passée, mais l'habitude est restée de conduire toujours un peu vite sur l'autoroute dès qu'on avait l'occasion… et puis même sur les routes, dès qu'il n'y avait pas trop de monde, hop, on appuyait sur l'accélérateur. Et puis dernièrement, c'est vrai, avec les radars et la loi qui s'est durcie et ben, naturellement, j'ai levé le pied, et cela ne me gêne pas du tout. C'est plus facile que d'arrêter de fumer. » (Mmes&M. AMR, HCR, ODN, cond al, GT : 2-3)

Dans tous les cas, quelque chose de nouveau s'est introduit dans la manière dont ils pensent qu'ils doivent gérer leur vie :

« M. BEN : [L'aide pour changer] c'est plus des exemples de collègues qui ont eu soit des accidents soit aussi des soucis avec les gendarmes. Enfin, je veux dire, d'avoir des exemples proches autour de toi qui ont eu le même problème, je pense à Arnaud par exemple [très bon ami, même âge, directeur d'usine]. Lui, pareil, il a fait comme moi, mais bien avant. Suite à un accident et pareil, à une chute de points. Là, lui, il roule à 120 sur l'autoroute tout le temps [il l'emprunte tous les jours]. Et lui, il m'a bien… je pense qu'il m'a pas mal influencé. » (M. BEN, cond al&vit, PF : 14)

Mais ce changement « naturel » n'a rien de naturel, le mot signifie plutôt l'inverse, qu'il y a quelque chose comme une évidence, certes, mais qu'il faut accepter, et que cette reconnaissance n'a rien de facile ni d'automatique, comme ce contre-exemple le montre bien :

« M. OM : Vous savez, c'est comme avec le confessionnal. Vous allez voir le prêtre pour lui dire "mon père, pardonnez-moi parce que j'ai pêché, j'ai rencontré une fille, on n'était pas mariés…", je vous prends le truc marrant, hein, "bon, vous me direz trois Notre Père-Je vous salue Marie, et allez en paix." La fille, vous la rencontrez huit ou quinze jours après ou le lendemain, qu'est-ce que vous faites ? et bien vous recommencez ! Vous repêchez à nouveau, et le père vous redonne l'absolution ! Je suis désolé de cette caricature, c'est naïf comme tout mais c'est comme ça que je l'ai vécu, *que je continue de le vivre*, et je m'en porte très bien. » (M. OM, cond al, PF : 5)

Selon des mélanges parfois inattendus, notamment par rapport à la gravité ou à l'importance morale très inégales des événements rapportés, pour les autres au contraire, « ça a bougé » :

« M. BEN : C'est clair que depuis que j'ai eu le permis, ça a vachement bougé parce que quand je venais de l'avoir, je faisais quand même vraiment n'importe quoi : alcool au volant et tout… Même la vitesse, euh… Il y a eu une première prise de conscience avec le coup de l'accident de Christophe [il s'est endormi en revenant d'une fête techno, a percuté un arbre et failli tuer un ami qui en porte toujours de graves séquelles], où là j'ai un peu levé le pied et essayé de faire gaffe. Pis là, il y a eu une deuxième prise de conscience avec la baisse de points fulgurante en deux mois. Donc j'ai déjà à partir de ce moment-là essayé de ne plus faire complètement n'importe quoi. Essayé de se faire davantage inviter chez les gens pour dormir, euh… » (M. BEN, cond al&vit, PF : 1-2)

Son meilleur ami handicapé à vie d'un côté, des points de permis qui fondent de l'autre, il est temps de ne plus faire n'importe quoi. Mais ses nombreux accidents n'avaient, eux, rien produit de tel :

> « M. BEN : Euh… ben ouais, j'ai eu d'autres accidents dus à l'alcool, c'est sûr, mais par contre qui ne m'ont pas fait réagir parce que c'était que des problèmes matériels, j'ai cassé des voitures, des trucs comme ça, mais ça ne m'a pas fait bouger, quoi. » (M. BEN, cond al&vit, PF : 3)

Dans d'autres cas, c'est au contraire le sentiment d'une accumulation de petites choses, allant toutes dans le même sens, qui finissent par produire leur effet :

> « M. R : C'est des petits bouts de tout. Oui, c'est un petit bout de la garde-à-vue, c'est un petit bout de permis de conduire. C'est un petit bout d'avoir rencontré quelqu'un dans sa vie, c'est un petit bout d'avoir trouvé un travail, ou d'avoir de l'argent à la fin du mois et de ne pas tout claquer n'importe comment, en avoir, bon, même si ce n'est pas jusqu'au 30, au moins jusqu'au 20. C'est un petit bout de marcher tous les jours à pied en me disant "putain, j'aurais pu avoir ma voiture et mon permis", c'est un petit bout de chaque leçon de la vie qui a fait qu'aujourd'hui, je touche du bois. Ça m'a fait une leçon. Moi pour moi, je… parce que, souvent, je réfléchis un petit peu, quand même. » (M. R, cond al, PF : 8)

Reste que le plus souvent, c'est au contraire un événement marquant, isolé - typiquement, bien sûr, un accident grave ou une condamnation - qui cristallise la prise de conscience, sur le coup mais surtout ensuite, par sa reprise dans la mémoire, ce qui permet qu'il continue à avoir de l'effet. L'événement qui choque s'imprime dans la mémoire mais c'est d'une mémoire active qu'il s'agit. Comme les cas précédents l'ont montré, l'événement frappant n'agit pas seul, par la vertu de son caractère traumatisant : il peut aussi, inversement, entraîner la révolte, le déni ou l'impuissance.

Type 3A : La délégation aux autres

> « AH : Et les fêtes, fêtes de famille, etc., vous buvez ?
>
> M. ONR : Non, non, non, ben surtout, ma famille est très vigilante là-dessus. » (M. ONR, cond al, AH : 11-12)

Tant que ces bonnes résolutions ne sont pas relayées, soutenues par divers moyens, elles ont donc toutes chances de rester lettre morte. Lorsqu'on peut constater qu'il y a eu changement, outre cette réalisation active de la nécessité du changement, il y a eu appui sur des relais, en particulier sur les autres, capables de renvoyer la nouvelle consigne qu'on se donne lorsqu'on est tenté de l'oublier. « Les autres » ne sont plus inexistants, comme dans nos entretiens de types 1. Ce ne sont plus les autres qui sont fous, comme pour nos types 2. Ce sont les autres qui garantissent notre sagesse.

Pour les uns, cela va conduire à une redéfinition de sa propre volonté et amener à modifier un certain nombre d'objectifs qu'on se donne dans la vie (ce sera notre « type » 3B). Pour d'autres (type 3C), cela va plutôt signifier que l'on va chercher à continuer à pouvoir faire « ce que l'on veut », à assurer le maintien de choses que l'on trouve essentielles ; mais, à la différence du refus « primaire » de changer de ceux qui préféraient changer la loi à leur profit, cela se fera sur un mode « secondaire », c'est-à-dire à travers la prise en considération de nouvelles contraintes intermédiaires, grâce à une adaptation qui essaie de garder le cap mais

en acceptant de prendre en compte les contraintes portées par les autres – par les proches, par les autres conducteurs, par la loi, par la société, etc.

Pour certains, encore, on a du mal à percevoir une telle volonté propre, une affirmation nouvelle de soi dans un autre personnage, pas plus qu'un désir de persister dans celui qu'on veut être et de faire ce qu'il faut pour cela. Seule apparaît une figure au premier abord très passive, qui délègue entièrement aux autres le soin de la faire changer (ce sera notre type 3A). Mais l'important, au contraire, est de bien prendre la mesure de l'investissement positif que ce recours à des tiers suppose. Il est tout à fait actif : déléguer est un faire, non une absence de faire. Et on va voir que pour trouver ce genre de relais et les faire fonctionner, l'imagination humaine est sans limites. Autrement dit, loin de signifier une sorte de démission de la personne, un manque de volonté rendant nécessaire un rappel continu de son devoir par d'autres plus responsables que soi, cet aveu de faiblesse et ce recours aux autres pour y suppléer est le signe le plus fiable que l'envie de changer prend corps. Même et surtout dans le cas où ce recours aux tiers semble passer par un effacement de soi, une délégation aux autres de sa propre volonté perçue comme impuissante à agir seule (le type 3A qui suit), il n'a rien de passif, c'est au contraire une technique de base pour se faire changer.

La peur du gendarme

> « M. LBA : Donc enlèvement du permis, passage immédiat au tribunal et j'ai pris six mois de détention. Mais ça va faire un an de ça, je suis passé en décembre, et ils sont venus m'arrêter un après-midi à 14h… ben à cette heure-là, un 9 juillet. Ils sont venus me voir : bonjour, on a des papiers à vous faire signer au commissariat, ils m'ont emmené au commissariat des Longs Courts, là j'ai attendu 1h-1h30, ils étaient en pourparlers au téléphone avec le procureur, et puis là ils ont dit bon, ben on va vous emmener dans votre nouvelle résidence ! Et je me suis retrouvé à Bois d'Arcy ! » (M. LBA, cond al, AH&GT : 1)

La première figure de l'autre qu'il n'est pas besoin de chercher loin pour la rendre ainsi active, agissante, en se la rappelant de diverses façons, c'est bien sûr celle de la loi elle-même. L'humiliation du jugement et de la condamnation, la peine subie, comme ici, ou au contraire, de façon plus abstraite, l'idée d'un « prix à payer » pour se racheter, l'image idéalisée de la justice, tout cela sert de relais à l'effort pour ne plus recommencer – à condition de savoir se rendre présente cette figure de la loi. Par exemple en se disant qu'on a eu ce qu'on mérite, que la punition était prévisible, qu'on « assume ses conneries » : c'est « normal » de faire de la prison, de payer les amendes, etc., la loi est la loi, même si elle est injuste, mal faite… et qu'on a du mal à la suivre :

> « M. OM : Moi, je ne considère pas la surveillance routière comme de la répression. S'il y a répression, c'est que beaucoup d'entre nous avons dépassé des limites, enfreint des lois. Si tout le monde respectait les limitations de vitesse, il n'y aurait pas de radars. » (M. OM, cond al, PF :11)

> « PF : l'évolution qui va vers le respect [des limitations de vitesse], vous trouvez ça bien ? comme pour l'alcool ?

> M. OM : tout à fait. Quand je me retrouve en ville à 50 km/h et que je me fais klaxonner derrière, je dis tant pis, klaxonne ! mais je suis à 50, je n'en bouge pas. Ce qui est très difficile chez moi, c'est que je suis respectueux de la loi mais que parfois je l'enfreins. » (M. OM, cond al, PF :12)

S'il suffit de payer pour certains, pour d'autres au contraire, c'est payer qui va servir de repoussoir efficace, devenir quelque chose d'insupportable, à éviter à tout prix – mais non plus en s'arrangeant et en tournant la loi, en lui obéissant pour ne plus se mettre dans la situation absurde et extrêmement désagréable d'avoir à payer ces amendes.

Cela ressemble à ce qu'on appelle la peur du gendarme, mais cette expression est très ambiguë : certes, au premier abord, elle relativise avec ironie nos facultés à faire le bien pour le bien et non pour ne pas être punis ; mais en fait, elle va bien dans le même sens que nos analyses, puisqu'en affirmant qu'elle est le commencement de la sagesse, on implique aussi que cette peur n'a rien de mécanique, qu'il faut la faire sienne et lui donner son poids pour qu'elle soutienne en effet un changement durable d'attitude.

> « M. UGE : En ce qui me concerne, pourquoi est-ce que je pense que c'est bien de rouler à 130 plutôt qu'avant ? Peut-être la peur du gendarme, je n'ai pas envie de ramasser 90€ ou un mois de permis. Et puis, le jeu n'en vaut pas forcément la chandelle. » (M. UGE, cond vit, GT : 1-2)

> « M. BEN : Non mais disons que suite à un gros truc, forcément tu te dis : je ne boirai plus jamais au volant et tout. Tu te fais des règles super strictes. Et puis… je sais pas, quoi. Petit à petit tu lâches du lest. Mais je pense que je ne le ferai plus, ça. De toute façon, je ne pense pas qu'ils soient prêts à baisser dans les normes de sécurité et puis c'est quand même ça qui me tient avant tout pour l'instant pour arrêter de boire, quoi.
>
> PF : Ça… ? Les règles de sécurité ?
>
> M. BEN : Ouais. Même si je pense qu'effectivement, je pense que ce n'est pas bien de boire bourré [lapsus ! il veut dire de *conduire* bourré, bien sûr]. Là, ils en font encore plus prendre conscience mais c'est davantage la peur du gendarme que la peur de l'accident moi qui me fait ne plus le faire. » (M. BEN, cond al&vit, PF : 14)

Le succès de l'expression, souvent reprise, comme dans les deux cas ci-dessus, est un symptôme. Elle peut même être théorisée, comme ci-dessous :

> « PF : Mais alors par rapport aux villages, tu respectes les 50-50 ?
>
> M. LOI : Ah oui !
>
> PF : Ce n'est pas 70-80 ?
>
> M. LOI : Non, non, non.
>
> PF : Il y a vraiment un côté…?
>
> M. LOI : Oui. Je m'y suis fait à ça.
>
> PF : Cela date de quand, ça ?
>
> M. LOI : De la peur des gendarmes. En premier lieu, c'est la peur des gendarmes, on ne va pas se voiler la face. C'est-à-dire : "Putain, il ne faut pas que je me fasse enlever les points", et puis après c'est en vieillissant, c'est imprégné de faits divers, il y a les enfants derrière toi qui te disent "Papa, machin, etc.", ou tu te dis "tiens, ça aurait pu être mon gamin qui traversait." Oui, c'est le vieillissement. La genèse, c'est la fougue qui s'en va pour l'expérience qui s'installe. » (M. LOI, cond al, PF : 6-7)

La volonté de ne pas décevoir ses proches

Il y a d'autres figures générales, plus idéalisées, qui tiennent le même rôle un peu paternel d'incarner la loi et de lui donner une présence physique. Presque toutes les personnes interrogées ont noté que la position de père de famille, justement, changeait les idées sur toutes ces questions et aidait à en réaliser les conséquences, notamment parce qu'elle rend possible que se glissent dans la liste des personnes tuées ou blessées dans les accidents des personnes chères.

Mais les figures idéales sont moins fortes que les personnes physiques. L'opération mentale qui consiste à faire incarner le rôle de porte-parole de sa volonté de ne plus boire à tous ceux qui comptent dans sa vie est constante chez ce conducteur récidiviste. Tout le monde y passe, le médecin addictologue qui le suit, le préfet qui est venu à l'église pour l'enterrement de sa femme, ses parents encore vivants, sa famille… Avec tous, il peut troquer sa faible volonté de changer pour sa ferme volonté de leur plaire et de ne pas les décevoir :

> « M. ADB : Oh non, non parce que là maintenant ça fait vraiment trop longtemps que j'ai arrêté et j'ai pas envie de remettre ça ! Non… et puis j'ai mis un truc dans ma tête, avec le docteur Boisset, on s'est battus tous les deux et j'ai pas envie de le décevoir ! » (M. ADB, cond al, AH&PF : 14)

> « M. ADB : [le préfet est venu à] Ah oui ça… ! D'ailleurs j'ai encore son… comment, le ruban qu'il y avait sur la couronne, ça je l'ai gardé, ça c'est bien. J'ai dit là aussi je dois faire des efforts et tout parce que faire déranger le préfet des Yvelines pour… ben, elle était secrétaire générale. Donc c'est énorme pour moi, ça représente beaucoup. » (M. ADB, cond al, AH&PF : 18)

> « M. ADB : Et puis ça fait quand même ma deuxième fois, j'ai encore mes parents qui sont encore vivants et faut que j'arrête ces conneries, c'est le mot ! […] Et puis bon, là l'année qui vient, je prends 50 ans, ça fait deux fois, c'est un peu même la honte de la famille, bordel ! » (M. ADB, cond al, AH&PF : 18)

Un impératif : tout dire, à ses proches, aux conseillers, au médecin…

Pour autant, une telle délégation systématique de sa volonté de bien faire aux autres ne va pas de soi. Pour qu'elle soit efficace, elle passe par certains impératifs. En particulier, celui de ne pas leur cacher quoi que ce soit, sinon l'effet-miroir de soi, la fonction « ange gardien » ne peut plus jouer pour ces tiers, institués les relais de ses bonnes dispositions. Il faut tout dire :

> « PF : Ça vous est arrivé à certains moments difficiles, justement dans votre effort pour arrêter, est-ce que vous êtes passé par l'étape mensonge ?
>
> M. ADB : Oh non, non, non, j'ai toujours dit ! » (M. ADB, cond al, AH&PF : 15)

Cela peut même devenir une stratégie délibérée - plus j'en parle moins je pourrai me défausser, plus les autres seront là pour m'empêchent de rechuter :

> « M. ADB : Non même pas même pas, ils le savent. Ils le savent. Il n'y a pas si longtemps j'ai été présenter donc ma copine chez mes parents et ils savent très bien et ils m'avaient acheté un jus de fruit pour manger ; maintenant, ils le savent ! » (M. ADB, cond al, AH&PF : 19)

> « M. IP : Oui, et puis c'est le meilleur moyen, c'est que les gens soient au courant autour de soi, sinon… on va le cacher pendant quelque temps mais ça revient toujours à la surface. » (M. IP, cond al, PF : 12)

Certains choisissent un confident particulier, leur médecin, leur femme.

« M. OM : J'en ai rebu une goutte une fois, un moment de tristesse, je me suis un peu laissé aller.

PF : Combien de temps plus tard ?

M : je réfléchis, je vais vous le dire, car je l'ai bien sûr raconté à mon toubib. J'ai décidé de tout dire au médecin, de me mettre à nu, il faut aller jusqu'au bout des choses, n'est-ce pas ? peut-être en septembre, octobre dernier. Ça a duré un soir, deux verres de vin et rien ne s'est vu. Il n'y a que moi qui le sais. Et le médecin. » (M. OM, cond al, PF : 8)

Si je ne résiste pas bien longtemps à l'alcool, au moins je ne persiste pas non plus bien longtemps dans le mensonge : je n'arrive pas à mentir, notamment à ma femme – ah, les femmes, de toute façon elles devinent tout… - et je m'appuie là-dessus pour m'en sortir :

« M. OM : Je ne vais pas appeler ça une rechute car je l'ai fait une fois. J'étais ici à Paris, j'étais tout seul et je ne sais pas, je me suis embêté, je passais devant un bistrot comme ça, j'ai pris deux verres de vin et puis je suis reparti. Pis c'est tout, pis voilà.

PF : Vous les avez bus d'une manière calme ?

M. OM : non, j'ai bu le premier en me disant : "tu fais une connerie" et j'en ai commandé un second en pensant : "tu n'es pas bien, fous le camp !" […]

PF : Et votre femme l'a-t-elle su ?

M. OM : oui, elle l'a su. […] En rentrant, elle m'a dit : "tu es soucieux, tu n'es pas bien ?", et comme toutes les femmes ont des intuitions – on dit que les femmes ont des intuitions féminines et bien j'y crois moi ! Bien sûr quand je suis devant elle, je dis toujours "non", mais elle me dit : "ce n'est pas possible ! Tu es allé boire !" Et là, ce sont mes tripes qui ont parlé, je n'ai pas pu dire non. Sauf qu'il faut quand même être… si vraiment on veut s'en sortir, honnête avec soi-même, si l'on veut vraiment s'en sortir. Et honnête vis-à-vis des autres, c'est encore plus important, je trouve. Car avec soi, on peut se fiche des coups de bâton, on peut se cogner la tête contre les murs, faire n'importe quoi. Mais perdre la confiance des autres, c'est très grave. » (M. OM, cond al, PF : 9)

M. UQE, chômeur, en attente de post-cure pour l'alcool, qui a déjà fait quatre fois de la prison (« toujours à cause de l'alcool, au départ », précise-t-il), et en assez piteux état physique, invite carrément la fille de sa copine à suivre l'entretien.

« AH : Depuis combien de temps vous êtes avec votre nouvelle amie ?

M. UQE : Ça fait quatre ans. J'ai un enfant de deux ans avec.

AH : Et avec l'autre ?

M. UQE : Du coté d'elle, il y a deux enfants. Si vous voulez parler avec eux après, ils vont peut-être vous le dire, et si ça ne vous dérange pas qu'ils viennent, après je les appelle et puis voilà…

AH : C'est comme vous voulez mais moi je n'en ai pas besoin. Ce que vous me dites me suffit.

> M. UQE : Non, mais vous leur posez des questions pour voir si j'ai menti. Je ne vais pas mentir parce que je veux m'en sortir. Et même pour eux ça leur fera du bien… » (M. UQE, alcool, AH : 3)

Durant tout l'entretien, il dit sa volonté de s'en sortir « pour leur faire plaisir, pour ma femme, pour les enfants ».

> « M. UQE : C'est faire plaisir à ma femme, à mes enfants qui sont là, à ma famille et puis aux gens qui m'ont beaucoup aidé. Il y a beaucoup de gens qui m'aident et je ne veux pas les décevoir. » (M. UQE, alcool, AH : 5)

La formule elle-même, je ne veux pas les décevoir, est très stéréotypée dans ces milieux, il répète ce qu'on lui dit beaucoup dans les services sociaux et judiciaires, mais le sens de l'expression, dans son cas, est hélas très exact, il fait déjà un ultime effort. Il se cachait pour boire, mais maintenant, comme il est à bout, qu'il n'en peut plus de faire ce qu'il fait sans trouver en lui aucun moyen de ne pas rechuter, il essaie de s'entourer du plus de témoins possible, que tous portent devant lui la répréhension de ce qu'il fait, lui rappellent ses promesses, lui disent qu'il ment.

L'entretien avec nous rentre dans cet appel au secours, il le dira explicitement en fin d'entretien :

> « AH : Bien, merci. Pour moi, c'était très utile, j'espère que pour vous aussi…
>
> M. UQE : Maintenant je ne me cache plus comme avant. Quand M. Balourd [le conseiller du service de probation qui lui a proposé de nous rencontrer] m'a dit "si ça ne vous dérange pas", j'ai dit oui. Comme ça on en parle, ça me libère un peu plus, de là je vais m'en sortir… » (M. UQE, alcool, AH : 16)

Cela dit, le recours aux autres peut être moins désespéré, plus « technique », viser à profiter des occasions d'être mis en face de son « problème » au lieu de les fuir, et en particulier à disposer d'une sorte de relevé de ses propres manquements routiniers :

> « PF : Et vous sentez que de parler, ça vous convient ?
>
> M. IP : Oui, ça me permet… […] Par exemple, le fait de trouver les petites occasions, des petites excuses pour boire, c'est vrai que c'est des trucs… on le fait inconsciemment donc on ne s'en rend pas compte, mais quand quelqu'un vous le dit, vous vous dites oui effectivement, oui c'est vrai que c'est un peu ça, effectivement, c'est la vérité, c'est comme ça que ça se passe. La cigarette, c'est pareil. » (M. IP, cond al, PF : 20)

Le mât d'Ulysse : contraintes, garde-fou, dispositifs qui protègent de soi-même

À côté de ces « autres », c'est-à-dire de ces personnes - avant tout les proches – assez précieuses pour être capables de porter en partie sa volonté à sa place (et accepter de le faire…), il y a toute une série de petites délégations, plus légères, souvent astucieuses, qui visent à réussir le même type d'opération, mais en s'appuyant sur des dispositifs matériels cette fois : un « report » de la volonté hors de soi pour qu'elle revienne quand on en a besoin - alors qu'elle a tendance à manquer. Comme le procédé d'Ulysse incapable de résister aux sirènes, mais assez rusé pour profiter néanmoins de leur chant parce qu'il a pris la précaution de se faire attacher au mât, ce sont des garde-fou.

Il s'agit de mettre en œuvre une sorte de transfert temporel de « ce qu'on veut » grâce à des dispositifs, des contraintes, voire des ficelles ou des astuces - par exemple en rendant par

avance plus difficile l'approvisionnement en alcool, tant qu'on est à jeun, en prévision du moment où on sait qu'on boira tout ce qui tombera sous la main. Bien malgré eux, les alcooliques deviennent vite les experts de ces façons de s'empêcher par avance de faire ce qu'ils ne pourront s'empêcher de faire quand ils seront en manque :

> « Mme OSU : J'ai des trucs, je n'achète qu'une bouteille à la fois par exemple. Pas six, sinon les six y passent, là c'est sûr. […] Je me mets des garde-fou, ça fonctionne, j'en ai beaucoup. Ne pas sortir beaucoup d'argent, par exemple, partir sans argent, ne pas en prendre avant le week-end, etc. L'envie de boire, c'est souvent impulsif. C'est d'un coup, mais à ce moment-là, j'y vais. C'est la solitude, aussi, qui est très dure. » (Mme OSU, cond al, notes AH : 3-4)

Moins pesants que le regard des proches, mais inversement, du coup, moins efficaces, plus faciles à tourner, ces contraintes rapportées permettent néanmoins jusqu'à un certain point de « se protéger de soi-même », de suppléer à une volonté qu'on sait vacillante. À un extrême des ces « dispositifs », la prison elle-même qui, si elle présente incontestablement des inconvénients majeurs, est reconnu au moins un avantage, celui de contraindre à faire ce qu'on veut faire, mais qu'on n'arrive pas à faire seul, en particulier pour le sevrage alcoolique :

> « M. ACL : Et puis au bout de 10-20 jours où vous êtes sevré physiquement, au niveau des souffrances, votre corps reprend le dessus, votre âme reprend le dessus, votre état d'esprit est mieux. […] Avec toute cette souffrance, tout ce négatif-là, à ce moment, je le mets en positif. Après, la prise de conscience est que je savais qu'en sortant [de la prison], j'allais reboire. Je savais qu'en sortant j'allais reboire. Par contre, j'ai demandé de l'aide à une personne pour éventuellement faire une cure et surtout une post-cure. » (M. ACL, cond al, PF : 9)

Mais la simple idée de ne pas repasser son permis, par exemple, après une suspension, rentre dans ce type de jeu avec sa propre volonté, différée dans le temps :

> « PF : Et ce qui est bizarre, quand même, c'est que vous ne vous empressiez pas de repasser ce permis…
>
> M. HCO : La première année, je pense que je ne l'aurais pas repassé de manière à garder justement ce manque d'autonomie. Pour la curation, pour aller jusqu'au bout des choses, il fallait que je sois un peu ficelé quand même. Le fait de reprendre l'autonomie, j'aurais pu… » (M. HCO, cond al, PF : 6)

« Ficelle » très courante, aussi utilisée par notre spécialiste en limitation préventive de son achat d'alcool et en auto-privation de carte bleue :

> « Mme OSU : Pour la conduite ? Ah non, aucun problème, là. Ils m'ont retiré le permis, la deuxième fois, donc je devrais le repasser si je voulais reconduire, mais je suis décidée à ne pas le repasser. J'ai fait les comptes, de toute façon c'est facile, le taxi sera bien moins cher. » (Mme OSU, cond al, notes AH : 5)

Type 3B : La production d'une volonté nouvelle

C'est moi qui veux devenir ce nouveau conducteur, je ne veux pas seulement le résultat, en cherchant comment l'obtenir à travers les autres, je veux le vouloir : je veux moi-même

cette volonté, non que ce soit celle des autres, seulement acceptée parce que la mienne est déficiente.

Une fois de plus, mais il n'est sans doute pas inopportun de nous répéter quelque peu sur ce thème, le passage de la catégorie précédente à celle-ci n'a rien de si marqué. Mais rappelons que c'est pour cela que nous avons abandonné les « personnages » du chapitre précédent obligés par leur description même à être trop fidèles à leur caractérisation, au profit de ces « types » de comportement qui ne prétendent plus s'appliquer à un individu, mais à des moments plus ou moins stables dans des parcours hésitants. L'avantage analytique de cet abandon est justement de pouvoir différencier ces moments, d'autant mieux qu'on autorise leur alternance ou leur co-habitation dans le parcours réel des interviewés eux-mêmes.

Pour certaines des personnes interrogées, la question centrale semble bien être celle de la production d'une « volonté » propre à la personne, précisément par contraste avec l'état précédent, où elle semble au mieux s'obtenir par la ruse, au pis errer comme un bouchon sur les vagues poussée par des forces qui la dépassent toujours. Le laisser-faire ne suffit pas, il doit être repris en main, le nouveau comportement doit être approprié par la volonté.

> « M. ORC : Si j'ai envie de me saouler la gueule tous les jours, il n'y a rien qui va empêcher ça. » (M. ORC, cond al, GT : 10)

Mais justement, M. OR prend cet exemple pour mieux montrer la force de sa volonté de ne pas boire. C'est lui qui décide, s'il veut boire il boira, s'il ne veut pas il ne le fera pas. L'alcool n'est pas une fatalité et ce n'est pas parce qu'il reboirait un peu qu'aussitôt il sombrerait à nouveau, selon le mythe qu'il récuse explicitement [noter l'expression « je n'ai pas envie de croire à ça », un concentré de réflexivité performative !] :

> « M. ORC : Moi, je trouve qu'il y a beaucoup de cinéma par rapport à ça parce qu'on est tous maîtres de ce qu'on veut. Pourquoi du jour au lendemain si on met l'alcool, on le compare au café ou aux clopes, pourquoi il y en a… du jour au lendemain, tu en as qui posent leur paquet de clopes, qui sont à deux paquets de Gitanes et qui ne fument plus du jour au lendemain ? Pourquoi il y en a qui se mettent à boire du thé et qui buvaient une cafetière de café par jour, bon je veux dire… Je n'ai pas envie, c'est peut-être moi, je n'ai pas envie de croire à ce truc-là, que je vais me mettre en danger, que c'est une fatalité. » (M. ORC, cond al, GT : 10)

Son avis ne relève pas de la seule méthode Coué, il est confirmé par des interviewés au comportement voisin :

> « M. EL : Non. Si, j'ai bu – comme j'ai dit à mon addictologue - quand ma fille a eu son bac, j'ai trinqué avec elle à la maison ici, j'ai bu du champagne. Y a eu ça. Quand j'ai eu mon code, j'ai bu aussi une coupe de champagne. Cela, je l'ai dit à l'addictologue, je ne lui ai pas caché. Mais ce n'est pas pour ça que le lendemain je replongeais dans du Ricard, ou bien du rosé, ou du vin rouge. » (M. EL, cond al, PF : 5)

Avoir de la volonté ?

Mais qu'est-ce que cette volonté ? S'agit-il d'une force psychologique dont certains seraient pourvus – les tempéraments forts – et d'autres pas – les faibles – et grâce à laquelle on ferait ce qu'on veut ? S'agit-il d'un « but dans la vie », sans lequel il semble impossible de hiérarchiser les conduites et faire les bons choix ?

Les entretiens qui suivent montrent que la question n'est pas simple, et surtout que la volonté, plus qu'une force intrinsèque au caractère, est une réflexion qui permet d'affiner et

de repenser sans cesse l'ajustement entre « ce que l'on fait » et « ce que l'on veut faire ». Concrètement, cela passe par tout un travail de mise à distance de son état passé, et un réglage en continu des corrections apportées au comportement qu'on a, à des degrés différents de l'action. Par exemple, à l'ancienne mauvaise excuse du « je ne savais pas » vient répondre le refus de cette complaisance : même si tout ne vient pas tout de suite si facilement, maintenant j'ai à l'esprit ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire. À l'insouciance commode de celui qui, certes, savait, mais « oubliait » souvent, vient s'opposer un effort d'attention : il n'y a pas d'oubli neutre, pas plus qu'il n'y a une attention automatique à ce que l'on veut faire, cela aussi doit se mettre en place, et j'ai décidé de m'y employer.

C'est pourquoi il s'agit bien ici de quelque chose comme un travail de la volonté, au double sens équivoque du « de » français : un travail piloté par la volonté, mais surtout un travail sur cette volonté, un travail qui la produit – même dans le cas où il n'est identifié que comme une attention nouvelle, dont on est incapable de dire l'origine :

> « GT : Alors pourquoi, qu'est-ce qui a changé pour toi ?
>
> M. ELB : Je ne sais pas, c'est une question de… pff… une question de… j'en sais rien. À vrai dire, je ne sais pas. Je ne dis pas que cela n'arriverait pas, ce n'est pas la question, mais… probablement que j'y fais attention, beaucoup plus attention qu'avant. » (M. ELB, cond al&vit, GT : 2)

Proposons encore une autre formulation, insistant sur le degré de réflexivité de cette posture, en général plus élevé que dans le cas minimal ci-dessus : il s'agit toujours de « se faire faire », mais en passant par un « se faire vouloir » (une façon claire mais caricaturale de résumer la posture précédente serait justement de dire qu'elle visait activement à court-circuiter cette étape : comment changer sans avoir à passer par une volonté propre).

> « M. EL : Je n'ai pas fait de connerie tout le temps de ma mise à l'épreuve – il me reste encore 15 jours - ce n'est pas pour ça que je vais recommencer à faire des conneries après le 15 janvier, ça voudrait dire que je n'ai rien compris au film si je le fais. » (M. EL, cond al, PF :17)

On est donc aux antipodes d'une opposition restaurée entre d'un côté une volonté qui serait déjà là, maîtresse de ses choix, et de l'autre une aboulie qui se laisserait manipuler à plaisir par tout ce qui l'entoure. Au contraire, les tenants de la production de leur propre volonté ne parviennent à mieux faire ce qu'ils veulent et vouloir ce qu'ils font qu'en utilisant eux aussi, et avec autant d'imagination que dans les extraits d'entretiens précédents, tous les appuis que peuvent fournir les autres, les dispositifs matériels, les sanctions et autres garde-fou. La nuance n'est pas là, mais bien dans une orientation vers un « vouloir vouloir ».

Commencer par se le dire…

Il ne s'agit plus seulement de s'obliger à faire en trouvant des trucs pour se faire avoir par soi-même, en inventant des ruses pour pallier à ses défauts présumés de volonté, mais de se reconnaître soi-même dans un nouveau comportement – en commençant par se le dire, et par s'avouer et avouer aux autres l'état dont on veut changer :

> « M. HCO : Non, il y a le fait de l'entourage et puis je pense que la meilleure façon en fait de pouvoir évoluer pour un problème d'alcool ou quelque chose comme ça, c'est à partir du moment où on se l'avoue à soi, c'est déjà une première chose : qu'on est pochetron. Et après il faut en parler autour de soi, c'est-à-dire que j'ai dit à mes parents que j'avais des problèmes avec l'alcool, bon ma femme, elle le savait, on n'en avait jamais parlé mais on se l'est dit, donc après j'en ai parlé à des amis. Même quand

on me demandait mon premier retrait de permis, je ne disais jamais que je m'étais fait prendre positif alors que maintenant, sur celui-là, je dis oui, picolé, picolé et puis voilà. […]. Pour moi, j'étais un bon vivant, mais je n'étais pas un pochetron. Pas du tout. Et puis même si on se le dit dans le fond, on ne se l'avoue jamais. Ça, c'est sûr. » (M. HCO, cond al, PF : 4-5)

Chez ces « volontaristes », la forte dimension réflexive que doit avoir l'effort de changement de soi le rend plus facilement compatible avec des calculs, des compromis. Il y a une prise en compte différenciée de ce que l'on veut leur faire faire, que ce soit en matière de conduite ou d'absorption d'alcool. On cherche moins à le parer (types 1) ou à se forcer à le suivre de l'extérieur de soi (types 2), qu'à l'articuler avec ce que l'on veut faire, en acceptant que le contenu même de cette volonté en sorte plus ou moins considérablement modifié. On a moins affaire à des séries de conséquences néfastes (je bois, donc je perds mon permis, donc je perds mon travail, donc je bois…) qu'il faut comme on peut bloquer à tel ou tel endroit de la chaîne, qu'à des arbitrages, des hiérarchisations, des pondérations : si j'aime la vitesse, mais aussi mon emploi, jusqu'où puis-je aller ? comment faire pour continuer à apprécier les bonnes choses, sans mettre la vie des autres en danger ? Les gens n'« ont » pas un but dans la vie, ou un comportement personnel, ils se les donnent, et composent pour cela habitudes, consignes, plaisirs et principes, souvent contradictoires.

« M. TEI : Bah, je suis père de famille… non [il parle de continuer à conduire très vite]. Non. Honnêtement, non. Non, je pense qu'on peut parler d'effet Sarkozy. Au début de toute cette campagne-là, il s'est trouvé qu'on a eu une petite campagne d'information sécurité routière à notre boulot, on a participé au stage tous les deux, et puis ils nous ont fait le coup de "je vous montre des images incroyables et tout, traumatisantes", et c'est vrai que cela fait mal, quoi. Donc tu te dis… enfin, tu apprends… tu t'habitues à dissocier le plaisir de la conduite. Parce que tu apprends que ce que tu appelles le plaisir, ce que j'ai appelé tout à l'heure la sensation d'utiliser ses capacités, ses sens, bah, tu apprends à dire bon, OK, c'est bien, cela doit faire plaisir, mais c'est dangereux, donc non. C'est cette association d'idées… » (Mme&MM. ESV, TEI, VYE, cond al&vit, GT : 2)

La mise au point de stratégies et de calculs

Maintenant, j'ai compris que je dois faire attention.

« M. EL : Je me trouve plus responsable, plus responsable et plus lucide déjà dans mes actes, quoi. Ce que je trouve bien quand même dans le verdict, c'est qu'ils se sont aperçus… enfin, c'est qu'ils m'ont donné une chance de m'en sortir, de conserver mon emploi. Déjà, ils ne m'ont pas laissé m'enfoncer, rester en cabane pendant quinze mois comme il avait dit au début. Il a voulu, je crois, me donner une leçon et je pense qu'il a réussi – le procureur. » (M. EL, cond al, PF :11)

Que s'est-il passé ? Un calcul. Il a fait une cure, par exemple, non pas parce qu'il n'avait pas de volonté, mais pour limiter au maximum sa punition [noter la prise à partie insistante de l'intervieweur, au début, pour souligner qu'il a calculé, qu'il s'est posé la question] :

« M. EL : J'ai fait une cure, oui, pourquoi ? Pourquoi je l'ai fait, d'après vous ? C'est pour que ma peine soit atténuée. Si jamais vous ne faites pas des efforts quand vous comparaissez en justice – en correctionnelle que je suis passé - vous êtes jugé : "alors Monsieur, avez-vous profité du temps que vous avez été libéré pour aller faire une cure, faire quelque chose ? — ben non, M. le procureur ! hein, je vous prends pour un

idiot". Ben non, justement ! Il faut montrer qu'on est de bonne volonté, qu'on est prêt à accepter un redressement, quoi, dans sa vie. Et c'est ce que j'ai fait et puis c'est bien. C'est bien, ça permet d'ailleurs d'avoir une meilleure santé, d'être plus libre dans sa tête, enfin d'être plus lucide. » (M. EL, cond al, PF : 7)

M. EL a écopé de quinze mois de prison, qui lui ont fait craindre le pire. Il a écrit au procureur, à son patron et le reste de sa peine, ce qu'il n'avait pas déjà fait en prison, a été commuée en sursis. À ce point, un retour sur lui-même lui a fait déduire qu'il devait et pouvait arrêter de boire de l'alcool, d'autant que les médecins lui disaient qu'il n'était pas totalement sous son emprise. Au prix de la « bonne volonté » qu'il a fallu montrer (il le redit ensuite de façon plus proche encore de l'analyse que nous proposions ci-dessus, quand il parle d'être *prêt à accepter un redressement dans sa vie*… c'est bien exactement cet « être prêt à accepter » qui est absent de la posture où l'on s'en remet avant tout aux autres), M. EL a parfaitement réussi à se passer de l'alcool. Aujourd'hui, pour lui, ce qui l'aide à rester dans le bon chemin, c'est le décompte du positif et du négatif. Mais il faut bien le mémoriser, sinon on oublie vite…

« M. EL : Il faut cumuler dans la tête le positif, le stocker, il faut pouvoir le garder, pas le faire vider. » (M. EL, cond al, PF :19)

Il faut mettre au point des procédures de suivi, sans cesse s'auto-surveiller :

« M. ORC : Donc maintenant, si je vais à Paris, si je vais boire un coup, si je me limite à un ou deux verres et si dans six mois, ça se reproduit, il n'y a rien de dramatique pour moi. Maintenant, le danger il serait que tous les jours je me retrouve au café. Et comme ça je n'en ai pas envie, les choses, je les limite un maximum pour ne pas me mettre en danger. Parce que je sais aussi que, au bout de deux ou trois jours, si je fais ça tous les jours, je peux me retrouver vite fait avec des mauvaises habitudes qui reviendraient au galop. Ça je l'ai eu, je sais ça déjà. Je connais ce truc-là, ce système, je l'ai déjà vécu. » (M. ORC, cond al, GT : 10)

Noter, dans l'extrait suivant, la série des « c'est vrai que », comme s'il accompagnait lui-même *ex post* l'enchaînement des micro-calculs du risque qu'il doit faire tout le temps :

« M. ADB : Il y a à peu près trois semaines, j'ai reçu ma sœur. Ma sœur, mon beau-frère, et il est vrai que je leur ai acheté une bouteille de vin, et c'est vrai que j'ai consommé la moitié d'un verre. Et quand ils sont partis, c'est vrai qu'il en restait dans la bouteille, eux ils ont consommé chacun un verre et la bouteille, ça a été direct l'évier parce que j'ai eu peur, j'ai eu peur que ce qui restait, je le… Donc moi j'ai dit, je m'arrête à mon demi-verre, elle, elle a pris un demi-verre, et stop, le reste, poubelle ! Parce que je me dis ouh la la, s'il reste ça, je vais être tenté ! Et puis au goût, en plus, je l'ai trouvé bizarre, pas terrible ; pourtant c'était un bon vin mais moi, j'ai trouvé que ce n'était pas bon ! » (M. ADB, cond al, AH&PF : 7-8)

Une autre méthode pour s'aider d'appuis tout en augmentant son contrôle consiste à se donner un objectif clair, chiffrable, avec des résultats faciles à voir : on facilite son propre suivi, on balise l'espace stratégique qu'on ouvre à sa bonne volonté. Ici : je fais baisser les gammas.

« M. IP : Parce que quand il a vu les résultats de ma prise de sang, il m'a dit ça a l'air d'aller mieux quand même. Parce que ça se voit, ça descend, donc pas de secret. » (M. IP, cond al, PF : 20)

De même, la peur du gendarme reste un excellent moyen, mais il est intéressant de comparer les diverses façons de la rendre active, ici à travers de nombreux calculs, et l'idée paradoxale du choix qu'on choisit de s'interdire :

> « M. LAL : Ben, là c'est : alcool pas de conduite, ou alors conduite mais pas d'alcool !
>
> GT : Oui, ça, c'est absolu ?
>
> M. LAL : Bien obligé, oui, parce que je sais que le prochain coup c'est la prison, donc je n'ai pas envie d'aller en prison pour un ou deux verres de trop, quoi ! Donc, vu que maintenant avec un ou deux verres, on est déjà positif… Et puis les doses à la maison, c'est pas les mêmes que dans un bar, le whisky de la maison, on est positif au premier, quoi. Donc un verre, cinq ou six mois ou dix mois de prison : non ! Je sors, alors j'ai plus de permis, j'aurai plus de travail, j'aurai plus d'appartement, je serai blindé de dettes parce que le bailleur il va pas attendre que je sorte pour dire on vous l'a gardé au chaud votre appartement, y'a pas de problème ne vous inquiétez pas ! […] Disons, moi je suis conscient de tout ça quoi, donc ça sera : si je suis loin, je rentre en taxi ou je dors sur place, sinon, ben je ne bois pas. Et ce n'est même pas un choix, c'est que je n'aurai pas le choix, je veux dire !
>
> GT : Oui c'est ça, on ne vous donne plus le choix, mais vous-même, vous ne vous donnez plus le choix ?
>
> M. LAL : Ah oui, oui, moi-même je me l'imposerai, quoi, vu ce que ça coûte je ne me le permettrai pas, quoi, ça ne m'intéresse pas. » (M. LAL, cond al, GT : 2)

Je m'appuie sur les retours positifs de ma bonne conduite

Le contrôle n'est pas que négatif. M. HCO sait aussi en quelque sorte réassurer le bien-fondé de son changement dans les transformations qu'il note de sa vie, de son rapport aux autres, qu'il trouve maintenant bien plus flatteur et intéressant. Là encore, l'appui sur les autres est mobilisé, mais pour intensifier la présence à soi, à ce qu'on devient, non pour la remplacer :

> « M. HCO : L'entourage, aussi bien en clientèle de gens qui me faisaient confiance, mais qui étaient toujours un peu sur la réserve car j'étais un bringueur -eux c'était plus sur le truc de la bringue mais j'avais quand même une certaine instabilité. Maintenant vous avez les mêmes gens qui me font une confiance absolue notamment au niveau du travail. Avant, on planifiait, les gens me rappelaient parce qu'ils n'étaient pas sûrs que j'avais noté le planning. Et maintenant c'est planifié, je n'ai plus le coup de semonce deux jours avant du fait qu'ils pensent que je ne vienne pas. Cela je l'ai beaucoup moins, j'ai un rapport de confiance en clientèle déjà, et au niveau familial, entourage proche, famille, parents. J'ai ma place – ce que je n'avais pas avant - car chacun m'écoute. […]Suite à ça je me suis senti à une place que jamais je n'avais eue. Je n'étais plus le petit dernier -parce que j'étais le petit dernier. Au contraire, j'étais la personne à écouter parce que… un peu de réussite professionnelle quand même. Donc je me suis senti important entre guillemets, alors qu'avant, j'avais l'impression d'être une sous-merde. » (M. HCO, cond al, PF : 13)

J'utilise des substituts, mais pour trouver un nouveau contrôle

Le recours à des substituts ressemble à l'appel à des garde-fou décrit plus haut, à ceci près que cette fois, ils ne remplacent que le produit, pas l'usager : celui-ci se rend même, au contraire, encore plus présent à lui-même à travers le suivi des effets de la substitution :

> « M. EL : J'estime que j'ai assez de choses à faire chez moi – ma fille me donne un coup de main, mon fils un peu - que d'aller perdre mon temps, pour moi c'est perdre mon temps, que d'aller voir d'autres alcooliques raconter leurs problèmes ! Chacun doit faire en sorte de régler ses problèmes soi-même. On est assez grand, on est adulte. S'il faut aller à des réunions pour pouvoir s'en sortir c'est qu'on est vachement fragile, faible d'esprit, enfin fragile d'esprit car faible d'esprit, c'est autre chose. Je pense que le fait de bricoler, de chercher à faire tout ce qu'il y a qui fait évoluer le confort dans le lieu où on habite, déjà pendant ce temps-là, vous faites du positif, du constructif. On n'a pas le temps de penser à l'alcool, on a l'esprit occupé à autre chose. » (M. EL, cond al, PF :19)

> « M. ADB : Et même le soir ! Des fois je suis un peu abruti, faut que je m'arrête, alors des fois je prends mon repas du soir avec un café, j'adore le café froid même, j'en ai une consommation ! Enfin je le dose, moi, hein, parce qu'il ne faut pas non plus que le cœur s'emballe, donc je le dose tout petit et puis j'en fais une cafetière entière, j'adore ça. Le café, j'y ai pris goût !
>
> AH : Ah ben, c'est mieux ! Enfin, ça rend nerveux…
>
> M. ADB : Ben à force, à force… Au début, c'est vrai que j'avais du mal à dormir, et puis maintenant, et bien je suis arrivé à trouver bien la dose, je prends des fois du décaféiné en plus, et ça ne m'empêche plus dormir, impeccable maintenant !
>
> PF : Donc le café, il remplace un peu, ou pas ?
>
> M. ADB : Ah ben le café, il remplace tout ! Et puis c'est bizarre, des fois j'achète du coca, bon j'aime bien ! Les jus d'orange ça ne me dit plus rien… Tous ces trucs-là, ça ne me dit rien mais alors rien ! Ça m'est arrivé, ça ne servait pas qu'à faire des perroquets ou des trucs comme ça avec le Ricard, ça m'est arrivé de prendre du sirop et je mets avec de l'eau, et bien ça me dit rien ! Je préfère me remettre un café ! » (M. ADB, cond al, AH&PF : 14)

Les amis changent, les occupations changent. Il faut faire autre chose – mais en soulignant le mot « faire », autant que le mot « autre » !

> « M. EL : Oui, je ne vois plus les mêmes gens. J'essaie de trier un peu aussi, je n'appelle plus – des fois ça partait de moi, c'est moi qui les appelais, ce n'est pas forcément eux qui venaient. Moi je voulais peut-être inconsciemment "faire la teuf", comme on dit. Et puis maintenant, je préfère bricoler, je passe mon temps à ça. Je bricole » (M. EL, cond al, PF : 7-8)

Il est difficile de ne parler que d'un simple « truc », d'un palliatif, lorsque la stratégie « à la Ulysse » pour s'arracher de l'alcool passe par exemple par le fait de jeter une bonne bouteille encore aux trois-quarts pleine, ou ici, plus sur le long terme, par le choix de déménager et de se couper de tous ses amis :

> « M. ADB : Ben je n'ai pour ainsi dire pas d'amis ! J'en ai même pas. Tous ceux que j'avais un petit peu à Trappes, je les ai complètement oubliés, là, c'est pour ça que

j'habite maintenant ici, et je suis très bien ici ! Parce qu'un peu dans le milieu là-bas, ça buvait, j'ai connu d'énormes motards, bon ben ils font partie de la *Country Motor* de Trappes, et puis là-bas c'est bières, bières, bières. C'était devenu mes collègues et puis voilà, on faisait un groupe ! Donc, depuis qu'on m'a piqué mon permis, j'ai déménagé de là-bas je suis ici, ici je n'ai plus personne et c'est pour ça que ça se passe bien, je n'ai aucune incitation, je ne connais personne et voilà, je n'ai plus d'amis, j'ai tout rompu. » (M. ADB, cond al, AH&PF : 17)

Type 3C : Préserver ce que j'aime faire, en faisant les sacrifices nécessaires

« M. OP : Il [le conseiller du SPIP] me l'a dit "je pense que vous êtes un gars raisonnable". Le reste, je suis épicurien. Comme je lui dis, moi, il n'est pas question que j'arrête de manger une côte de bœuf avec du vin rouge, bon, c'est symbolique qu'est-ce que je dis. Sinon le reste, bon, c'est sûr qu'il n'est plus question que je conduise le jour où… mais ça maintenant… oui, ça a fait tilt ! […] Parce que je le reconnais, face à la société, c'est une faute de conduire… » (M. OP, cond al, AH : 4)

Noter que par deux fois, les mots mêmes qui désigneraient le problème, comme « en ayant bu », « bourré », ne sortent pas de sa bouche. Cela trahit bien la tension, difficile à formuler, qui l'habite : le personnage est intéressant, jusque dans sa maladresse d'expression. Comme les volontaires précédents, il veut changer, mais sans renoncer non plus à une certaine définition de la vie, à laquelle il tient quand même. Il sent lui-même qu'il est sur le fil, il se dépatouille comme il peut avec le soupçon qu'il est tout simplement alcoolique, mais en même temps, avec un certain courage, il résiste à cette simplification démagogique, et veut pouvoir continuer à boire, raisonnablement – sans pour autant être tout à fait sûr qu'il soit capable d'en rester là !

« M. OP : En ce qui me concerne, consciemment moi, on va dire, j'ai l'alcool festif. C'est le mot que j'emploie. Bien sûr je pourrais, je ne suis pas un homme qui boit pour boire. Oui je…, bien souvent même en semaine, je ne bois pas du tout, etc. Par contre, quand je suis en convivialité, que je sois au bar ou… je bois. Et c'est certainement le tort. C'est ce qui s'est passé, c'est qu'une fois que je franchis un cap, je ne sais plus m'arrêter. […] Mais il m'arrive de passer une semaine sans boire, vous voyez ? Je bois rarement seul. » (M. OP, cond al, AH : 1)

Ce n'est pas la même chose que les deux façons précédentes de vouloir changer, opposées entre elles : il y a un « quand même ». Il y a des choses qu'il n'est « plus question » de faire (endossement personnelle d'une volonté de changer, donc, qui fait une différence très importante avec les extraits de type 3A), mais en même temps, il n'est « pas question » d'en arrêter d'autres (ce qui introduit une « réserve » importante par rapport au type 3B).

Accepter ce qu'il faut, ne pas renoncer à tout non plus… Cette configuration intermédiaire a un petit côté beurre et argent du beurre – c'est pour cela que tout le monde passe souvent par elle, au moins dans sa version spontanée. C'est elle qui va nous occuper pour conclure cette partie 3 sur le changement plus ou moins accepté du comportement. Au delà de la conciliation imaginaire de choses incompatibles (ce que dit bien le classique « quand même », le marqueur-type de la dénégation tel que l'avait analysé O. Mannoni), comment tenir sur la durée un tel pari ? Il faut trier, faire des sacrifices ici pour tenir bon là. La configuration de ce type a donc encore moins de bornes claires que les autres : si l'on met trop l'accent sur le maintien de ce à quoi l'on tient, il se rapproche de notre type 2D (ceux qui retaillaient les lois à leur main) – mais entre les deux, il y a une nuance décisive, l'intégration acceptée de

contraintes jugées plus importantes que son seul plaisir ; si l'on met à l'inverse l'accent sur les « sacrifices » acceptés, on retrouve beaucoup de chose des petits combats ordinaires avec soi-même que nous venons de détailler dans le type 3B (ceux qui produisent leur nouvelle volonté) – mais cette fois, la nuance, elle aussi importante, tient au maintien de ce point fixe, à ce « quand même » qui contient en deça d'une certaine limite le changement. Une « réserve », à tous les sens du terme, qui organise surtout la gestion du changement de façon assez différente : il est moins question, comme ci-dessus, de tout faire pour *devenir celui qu'on veut* et qui n'est pas celui qu'on était, que de tout faire pour *préserver celui qu'on était* – quitte à en corriger assez d'éléments pour rendre ce maintien possible et justifiable à ses propres yeux, mais aussi à ceux des autres.

Le jouisseur et le beauf

Ce point fixe, d'ailleurs, peut être de nature assez variée, et cela change beaucoup les choses. Il n'en va pas de même, par exemple, selon qu'on est Charlie Parker ou qu'on est Jack l'Éventreur, pour prendre deux mythes opposés : selon qu'il s'agit de défendre les conditions parfois extrêmes d'une façon de vivre ayant un caractère marginal (vie nocturne, artistes, etc.), mais dont la richesse même tient à cette déviance par le haut (l'artiste qui brûle sa vie par les deux bouts, le sportif de haut niveau qui flirte avec le surentraînement et le dopage, etc.) ; ou selon qu'il s'agit de satisfaire quelque pulsion réprouvée, qu'on sait ne pouvoir continuer à pratiquer qu'en organisant sa clandestinité, comme le tueur sadique.

Quel rapport avec la sécurité routière ? Et bien, essayez de dire à l'un ou à l'autre, au génial bopper héroïnomane ou à l'étrangleur maniaque, qu'il ne doit pas faire ce qu'il fait, ou d'agiter un drapeau « attention, danger ! » devant lui, et vous comprendrez… Le rapport est très direct, si l'on pense à nos raisons de changer, et si l'on s'interroge sur l'efficacité d'une prescription sociale disant ce qu'il faut faire. Dans les deux cas, ces destins extrêmes viennent nous rappeler qu'il est des attachements – la qualité des choses, la force du désir – devant lesquels la norme collective ou le louable souci de la sécurité n'ont guère de poids. Transposée à nos conducteurs et à nos alcooliques, une opposition analogue aide à distinguer diverses postures de l'obstination, diverses figures de la résistance à la norme au nom d'une certaine persévérance dans ce à quoi l'on tient. Pour en dessiner des caricatures (heureusement…) plus prosaïques, elle séparerait par exemple le jouisseur et le « beauf ». Dans ces domaines en effet, et plus généralement face à la loi, qu'est-ce donc qu'on peut chercher à « préserver » malgré tout ? Son plaisir, lorsqu'on sait qu'il vaut quelque chose. Et son droit à faire ce qu'on veut, à ne pas se laisser emm… par le premier bureaucrate venu.

Nous ne nous sommes donc pas égarés en route : nous retrouvons bien là deux « résistants » typiques aux campagnes de la Sécurité routière. D'un côté, le *bon vivant*, par exemple l'expert en cuisines et en vins qui, après avoir franchi la ligne rouge de l'alcoolisme et n'avoir pas lésiné sur les excès de vitesse, essaierait de revenir à une consommation et une conduite plus contrôlées tout en gardant ses goûts élaborés pour la bonne chère et la boisson, et son amour de la grosse voiture ; et de l'autre, le libertaire ou l'individualiste acharné qui, tout en composant sur beaucoup de comportements nuisibles aux autres, garderait dans son jeu une sorte de *joker anti-social* : le droit au plaisir, la protestation véhémente contre l'interdit de pouvoir « faire ce que l'on veut », interdit qui se généraliserait. Le fait que cette revendication de principe soit aussitôt suspectée de couvrir un intérêt purement égoïste ou la simple satisfaction d'un vice (comme lorsque le fumeur plaide pour la liberté de tous) n'a rien d'anecdotique : cette réaction immédiate renvoie à l'ambivalence de fond de ces positions, toujours à la limite de la mauvaise foi, ce que trahit en effet très bien sa formule dénégatrice - « on a *quand même* bien le droit, non ? »…

> « D'un autre côté, ce qui fait qu'on boit, c'est qu'on aime cela, on aime le côté convivial de l'alcool, et on ne se voit pas aller chez des amis et puis ne pas boire. On n'a pas cette culture. Donc, si on est autour d'une piscine, c'est très sympa, mais en soirée, pour peu qu'on connaisse un peu moins les gens - ou si on les connaît d'ailleurs, cela ne change rien - on n'envisage pas de passer les soirées… » (Mmes&M. AMR, HCR, ODN, cond al, GT : 2)

On entend bien chez cet abstinent complet, qui a fait une cure de désintoxication pour éviter la prison, la tristesse émouvante d'un plaisir perdu, qui n'était pas *seulement* un vice :

> « M. EL : Ben, c'était un confort ! Pour vous dire, moi, boire de l'alcool, boire un bon vin – car ce n'était pas de la picrate que je buvais, ce n'était pas de la Villageoise, c'était du bon vin. Pour moi, c'était un confort, un niveau de vie.
>
> PF : Et aujourd'hui alors vous vous trouvez amputé, ça vous manque ?
>
> M. EL : Disons que ça me manque… ça me manque au niveau standing, quoi. Peut-être au niveau… je ne sais pas, dans la tête, c'est peut-être psychologique. […] Je ne sais pas comment vous expliquer mais je crois que c'est ça qui me manque le plus. Par exemple quand il y avait du monde qui venait, il y avait toujours des bonnes bouteilles pour eux et pour moi. Ça ne manquait pas, il y avait ce qu'il fallait, c'était l'époque, quoi. » (M. EL, cond al, PF : 5-6)

Je prends le risque

> « M. ODN : C'est clair que dans des conditions habituelles, avec un danger qui se présenterait de manière subite, [à cette vitesse] on serait très certainement en grande difficulté, certainement. Mais… » (Mmes&M. AMR, HCR, ODN, cond al, GT : 2)

Mais quoi ?… Pour la vitesse en particulier, plus que pour l'alcool, le thème ambigu de la « prise de risque » assumée reflète bien cette ténacité d'une partie de soi, qui tient à un plaisir, contre une autre, qui en mesure la dangerosité et la nocivité sociale : de temps en temps, on se lâche la bride. Ambiguïté : celle de l'habillage dans une sorte de calcul de ce qui est au contraire la levée temporaire de ce qu'on sait très bien que la raison impose, et que le reste du temps, on accepte :

> « M. BEN : Au niveau de l'alcool… je fais quasi zéro défaut, enfin… oui, quasi.
>
> PF : Cela veut dire quoi, quasi ?
>
> M. BEN : Et bien quasi, c'est… allez, une fois tous les six mois, je peux, mais ce n'est pas en étant bourré, c'est en ayant bu trois ou quatre bières… c'est vraiment rare.
>
> PF : Donc dans certaines circonstances, quand même, tu joues avec le feu par rapport à…
>
> M. BEN : Oui, on va dire ça. Oui, mais franchement c'est vraiment… super rare. C'est un peu quand je me retrouve coincé, enfin, on n'est jamais coincé parce que je peux toujours ne pas aller boire ces bières. » (M. BEN, cond al, 2e entretien, PF : 4)

Reconnaissons-lui le mérite de la lucidité de sa dernière phrase. En quoi est-on moins dangereux parce qu'on s'autorise un excès, que parce qu'on le commet, simplement ?…

Mais, plus profondément encore, ambiguïté parce que ce caractère exceptionnel de la prise de risque, loin de le limiter par la rareté, vient clairement en augmenter le plaisir, en lui

donnant la saveur sulfureuse du défi à soi, à l'ordre et à la raison. Là encore, la question renvoie à l'efficacité de la prescription, à laquelle l'interdit colle toujours comme un double démoniaque qui la suit pas à pas, renforçant par derrière l'attrait de la chose combattue, dans une mesure rigoureusement équivalente à l'effort fait pour la combattre ! – on reconnaît le bon vieux syndrome de la Prohibition.

M. ORM aime le rodéo en scooter, il est hors de question de renoncer à ce plaisir.

> « M. ORM : Parce que je sais que j'encours moins [le risque d'être arrêté]. Si je suis bourré, monter sur le scooter, je vais faire gaffe et il y a très peu de chance pour que je me fasse arrêter pour me faire contrôler. Alors que si je grille un feu, probablement ils me font souffler. Mais en faisant attention, les policiers ont déjà tellement à faire avec les voitures, qu'ils nous laissent faire un peu ce qu'on veut. Je prends des sens interdits, le trottoir, enfin je fais un peu n'importe quoi. » (M. ORM, cond vit, AH : 6)

Mais pour cela, de façon tout à fait conforme au mélange entre calcul et folie, raisonnement et déraison, qui caractérise cette posture, il a développé un sens aigu des risques qu'il peut prendre et de ceux qu'il ne veut pas prendre [noter l'expression significative « se refuser » à faire] :

> « M. ORM : Ce que je me refuse à faire, par exemple [suite à un accident], c'est quand on roule à 90 sur les quais des voies rapides, là je ne veux pas passer entre les voitures. Je me dis que s'il y en a une qui déboîte sans le cligno, je suis mort. Alors qu'à 40, 50, je ne suis pas forcément mort et je peux encore m'arrêter et puis les gens derrière n'arrivent pas à 90. Avec la voiture, je me mets à 90 et j'attends, alors que le scooter peut aller jusqu'à 120 donc je pourrais avoir de la marge, mais ça, je ne le fais pas. Parce que là, j'ai peur pour moi. Et les types que je vois passer à 140 sur leurs grosses bécanes, je ne comprends pas. Ils sont fous, ils roulent beaucoup trop vite. Sur les boulevards aussi ils passent à 100, alors qu'on voit comment les gens conduisent. Les changements de file, ça je ne le fais pas. C'est rare que je dépasse les 70 sur les boulevards parce que j'ai peur pour moi, pas pour les autres. » (M. ORM, cond vit, AH : 7)

Je joue avec le feu

> « M. IP : Moi, je préfère rester à me faire plaisir de temps en temps, certains week-ends, ou… Ou le dimanche midi, je mange souvent avec mes parents, on boit toujours un petit kir avant, un petit truc comme ça.Voilà. On y va un peu plus modérément sur le vin en mangeant, et puis voilà.
>
> PF : Vous vous considérez comme alcoolique ? Vous avez déjà mis ce mot-là sur vous-même ?
>
> M. IP : Ouais, à une époque, ouais, parce que c'était trop fréquent. Une consommation journalière. Après, maintenant non, enfin moins, on va dire. Il y a encore des petits… mais à l'époque, oui. Quand j'étais gamin, j'étais monté très haut : j'étais monté à 150 quand même. Là je suis beaucoup redescendu, je suis redescendu à 50. Donc la normale maxi c'est 61. Donc je suis un peu en dessous. Il faudrait que je redescende à 30, 20 ou 30. Il y a encore un petit effort à faire. Donc 20, 30 pour être, on va dire, dans la normale. Un consommateur normal, de temps à autre. » (M. IP, cond al, PF : 12)

Mais le même interviewé déclarait un peu plus tôt dans son entretien, lorsqu'on parlait du sevrage total :

> « M. IP : Mais c'est vrai que j'aime bien la bière, moi. Éventuellement, je prends un panaché, voire même une bière sans alcool. Ça passe bien. C'est des petits moyens, ce n'est pas les bons. Ce ne sont pas les bons moyens…
>
> PF : Pourquoi ?
>
> M. IP : Ce ne sont pas les bons moyens parce que c'est un peu – là, je vais reprendre les termes du psychiatre - c'est un peu comme si vous étiez avec une… on va considérer l'alcool comme étant mon amant. Donc, il y a un coup de gueule, on dit "toi, je ne veux plus te voir." Mais il suffit de la re-rencontrer une fois pour que ça recommence. Donc ça, c'est psychologique, c'est pour tout le monde pareil. […] C'est un peu la même chose.
>
> PF : Ça veut dire que le bon moyen, c'est l'arrêt total ?
>
> M. IP : Oui, bien sûr. » (M. IP, cond al, PF : 12)

La question de l'arrêt total est souvent revenue entre les médecins, mais aussi entre les anciens alcooliques qui disent refuser la moindre tentation et avoir opté pour un régime sec, même s'il pose des problèmes de sociabilité, et les autres qui veulent re-contrôler une consommation qui a dérapé. On a vu plus haut l'armature de volonté qu'il faut pour réussir à boire modérément, après avoir été alcoolique – mais ces cas invalident, inversement, l'idée d'un automatisme physiologique, entraînant la rechute obligatoire. Tout dépend, là encore, de ce qu'on en fait : elle sert souvent de garde-fou, comme chez les Alcooliques Anonymes, qui restent alcooliques pour ne plus boire, et ne boivent plus pour rester alcooliques – pour garder présente en permanence la menace protectrice de leur rechute.

Il existe pourtant des figures intermédiaires, même dans ce débat. On voit bien, un peu par l'absurde, la force de l'attrait pour la chose perdue, dans ce rituel un peu étrange défendu par cet abstinent total :

> « M. OM : Hier soir, des gens sont venus de province aux obsèques de ma belle-maman, je les ai amenés chez moi pour qu'ils puissent repartir le lendemain. Je ne peux pas tout arrêter non plus. Il faut que la vie continue. Et je me suis excusé auprès d'eux car j'avais des rendez-vous le lendemain [pour expliquer que lui ne boit pas]. Et bien, leur présence ne m'a pas empêché de déboucher une bouteille de vin hier soir, de les servir tous les deux et ma femme. Ma femme boit peu, un demi-verre de vin, mais moi je n'y touche pas, c'est clair. Et à l'URSA, je tombe sur des gens qui me disent : "tu ne devrais pas toucher à une bouteille de vin", et je dis non, je n'accepte pas. Je débouche ma bouteille, je sens pour voir si ça ne sent pas le bouchon, je ne touche pas, et je verse. "Tu as senti, les vapeurs vont raviver la petite cellule là-haut". C'est tout à fait exact, je ne conteste absolument pas. […] À moi de ne pas franchir. Et je sais que je suis vulnérable. C'est clair. » (M. OM, cond al, PF : 6, 11)

Il préfère continuer à sentir les bonnes bouteilles qu'il continue à offrir à ses amis, malgré la tentation plus forte que cela entraîne, voire le risque de le refaire plonger rien qu'avec l'odeur. Ça ne fait rien, je vais jusqu'au bord du gouffre, je sens, je sers, mais je ne saute pas, je joue avec le feu – et je goûte ce dernier succédané qui me reste de l'amour du bon vin.

Je limite les dégâts

> « Mme OSU : Le problème, c'est que quand j'ai bu - parce que avant ça j'ai des problèmes d'alcool - je suis dans une telle ivresse que je ne peux plus juger, je prends ma voiture, qu'est-ce qu'il y a, ça va très bien. Alors que sinon, je sais très bien que je ne dois pas conduire, et je ne me mets jamais en situation de devoir conduire si j'ai pu boire… » (Mme OSU, cond al, notes AH : 1)

Une fois assumé qu'on ne renonce pas, ou pas complètement, s'ouvre le chemin assez étroit de la limitation des risques, des substituts qui permettent de continuer sans continuer, ou plus radicalement, comme le cas de Mme OSU longuement décrit au chapitre 2 l'illustre du début à la fin, celui d'un long combat avec soi-même pour « limiter les dégâts », par rapport à ses enfants, aux accidents, à sa santé. Mais tout cela parce que, sur le fond, elle sait qu'elle *choisit* son alcoolisme, avec une lucidité peu commune, qui la rend touchante.

> « C'est mon petit ami, on s'aime beaucoup, mais on boit beaucoup, du pastis, ou si je repasse à la bière, deux litres de bière. Je bois tous les jours, oui. Des fois, j'arrête trois jours, mais ce n'est rien, ça, ça ne compte pas, je sais que je vais reboire. » (Mme OSU, cond al, notes AH : 3)

M. ACL, lui, cherche l'alcool qui le rend moins agressif, même s'il l'aime moins, tout en reconnaissant au fond la vanité de cet effort :

> « M. ACL : Non, je buvais aussi du Ricard, mais ça ne m'a pas arrangé. J'ai trouvé un alcool… non pas qu'il me convienne, mais qui me rend moins agressif, un peu plus pacifiste, mais qui me fait autant de mal que le Ricard. Mais c'est dommage. J'aimerais enlever aussi le rhum parce que il n'y a pas d'alcool qui me rende bien, pacifiste ou pas agressif. » (M. ACL, cond al, PF : 3)

Ou je ne cherche plus à les limiter, j'« assume » - et, si je manifestais un tant soit peu plus le sentiment que je le regrette, je serais près à basculer dans le chapitre suivant, celui de l'échec : de toute façon, je n'y arriverai pas. Mais ici, l'envie même d'y arriver semble absente :

> « M. BEN : Non, l'alcool c'est quand même pour moi presque une hygiène de vie au quotidien. J'ai pas envie de me priver de boire un verre parce que ça me fait chier, euh… Enfin, euh… Ça me donne du plaisir de boire. » (M. BEN, cond al, PF : 5)

4- L'échec : je ne parviens pas à faire ce que je veux faire

> « Mais j'ai replongé si vite. C'est ce qui m'a affolée, je ne peux rien toute seule. » (Mme OSU, cond al, notes AH : 5)

Il n'y a en effet pas beaucoup de différence entre les personnes qui *savent* qu'elles ne vont pas arrêter, et celles qui ne *veulent* pas arrêter.

> « Mme OSU : Et là, dès la première gorgée…
>
> AH : C'est vrai, ça, l'histoire de la première gorgée ?
>
> Mme OSU : Oh oui, on replonge aussitôt, c'est irrésistible » (Mme OSU, cond al, notes AH : 3)

Il y a juste un petit « il faudrait que j'arrête » en plus, peut-être… Il n'y a pas grand-chose à analyser, dans ces échecs, au demeurant. Il est surtout important de leur ouvrir une rubrique pour reconnaître leur présence nécessaire : ils sont le pendant de la possibilité de se déterminer, à la fois avec et contre ses déterminismes. Mais si ce n'est qu'une possibilité, c'est aussi qu'est ouverte celle de l'échec. Même si l'échec lui non plus n'est pas un déterminisme absolu, mais rentre dans une histoire qu'on écrit tout en la faisant advenir.

> « M. OM : Face à quelqu'un qui a bu et qui est un peu dépressif, on aurait tendance à dire : "remue-toi, fais quelque chose", et en fait je crois qu'on fait plus mal que bien. Il ne faut pas non plus s'apitoyer sur le sort des gens "oh mon pauvre vieux, qu'est-ce que tu as ?", c'est pire, c'est la catastrophe ça. Et avec : "remue-toi", on peut faire mal aussi. Alors il faut trouver le bon truc à dire entre les deux, c'est difficile et je suis intimement convaincu que nos médecins ont les mots justes. » (M. OM, cond al, PF : 10)

Entre le trop exigeant « tu dois être maître de toi-même, c'est une question de volonté », injonction difficile à mettre en œuvre, qui replace continûment face à la situation d'échec qu'elle est censée combattre, et son inverse trop résigné, « tu n'y peux rien, il n'y a pas de solution », qui flirte avec la complaisance fataliste, c'est bien qu'on devient son propre échec, comme on devient soi-même.

> « M. OM : Si vous avez bu deux verres de vin, vous êtes peut-être à 0,30 ou 0,40. Vous avez bu vos deux verres, vous êtes tranquille. Vous allez passer devant un café sans avoir envie de boire. Le type qui est alcoolique, il va boire ses deux verres de vin et il va se dire vivement que j'en boive un troisième, et puis un quatrième. Il ne sait pas s'arrêter. Et là, on est alcoolique. Je n'ai pas su m'arrêter. » (M. OM, cond al, PF : 7)

Au niveau du récit, comme on pouvait le prévoir, les rhétoriques ne sont pas indifférentes au sort : il est rare que l'échec n'entraîne pas une écriture de la fatalité, plaçant les causes hors de soi – alors que le succès tend comme par miracle à redonner à la personne un rôle moteur.

> « M. UJ : Je prends tout dans la gueule et je me dis "ouais, je suis vraiment un con, un bon à rien, je n'y arrive pas… Je veux essayer de bien faire et en fait je fais toujours mal…
>
> PF : Ah oui, tu es toujours comme ça ? Jamais tu ne te dis : "ils exagèrent, je peux quand même bien faire ce que je veux." Tu ne te dis jamais des trucs comme ça ?
>
> M. UJ : Ça m'arrive, mais rarement, quoi. Ou ça va m'arriver avec Nath, on va se disputer ou… Et sur le moment je vais me dire ouais, elle est chiante, et puis une demi-heure après je vais me dire non, elle est pas chiante, elle a raison et c'est moi qui suis trop con. C'est moi qui fous tout en l'air. Donc rapidement, quand même, je vais me rendre compte que ça vient de moi. » (M. UJ, cond al, PF : 8)

L'envie arrive sans cause, je ne peux donc pas lutter contre elle, je ne sais pas par quel bout la prendre :

> « M. ACL : Oui [j'ai déjà fait des cures], quatre fois. Plus une fois en psychiatrie car j'étais très violent, agressif et perturbé. Pourtant j'avais une vie clean, quoi, j'avais une femme, mon fils, les enfants, mon travail, tout allait bien et je me sentais le besoin de boire. Alors que j'étais bien, dans ma tête aussi, mais je ressentais le besoin de boire sans pouvoir me l'expliquer pour l'instant. Jusqu'à présent, je n'arrive pas à me dire

pourquoi. J'essaie de savoir si c'était à la mort de mon père, j'essaie de revenir en arrière, j'essaie de… je ne sais pas. » (M. ACL, cond al, PF : 4)

Le passé raté peut être aussi bien une ressource pour changer que pour ne plus changer, il devient comme une dette des autres envers soi qui justifie de ne pas changer :

> « M. ACL : Moi, je sais que tout seul je ne peux pas. J'ai besoin d'aide, il faut que des personnes m'aident. J'ai besoin que tous les jours on me dise non, attention ! Tout seul, je n'y arrive pas, en toute honnêteté. Malgré je vous dis… mon fils, malgré ma vie qui tous les jours… bien – comme là, aujourd'hui, tout va bien. Si ça se passe comme je le pense, c'est super. Il y a des projets, c'est super, top niveau. Mais tout seul, là tout de suite, je n'y arrive pas. Il y aurait eu mon fils, peut-être. J'aurais eu ma vie de famille normale, peut-être que je n'en serais pas arrivé là. Ce qui m'a démoli le moral aussi, c'est surtout le fait qu'il n'ait pas grandi avec moi, etc. Il y a plein de trucs qui ont fait que ça a accumulé. Et vous savez, un bourricot on le charge, mais à la longue, un beau jour, il n'arrive plus à marcher, c'est trop lourd et c'est ce qui s'est passé. Voilà. » (M. ACL, cond al, PF : 10)

Dans le même ordre d'idée, le fait même de ne pas croire qu'il y ait une issue possible la rend impossible :

> « M. OM : De boire un verre ou deux à table pendant un repas, c'est normal et naturel. Moi, aujourd'hui je ne veux pas faire l'expérience car je ne sais pas si après le 2e, je n'en aurai pas besoin d'un 3e. Je dis toujours que je suis fragile. Moi, je le sais. Je n'accepte pas au sein de l'URSA. Je rentre en conflit parfois avec des collègues, des amis au sein de l'URSA car "je suis guéri", me dit-on. Non, ce n'est pas vrai. On est en rémission, on est en attente de quelque chose. Mais je ne suis pas sûr que l'on puisse guérir de cette maladie. » (M. OM, cond al, PF : 7)

La jubilation du dépossédé

Du défaitisme au fatalisme, on arrive parfois à une certaine jubilation dans son propre rôle, ce qui ressemble à un point de non-retour. Vu des proches, des aides, des prescripteurs, de « la société », voire de l'alcoolique ou du délinquant lui-même lorsqu'inversement, il tient le rôle de celui qui veut s'en sortir, on peut certes appeler cela une façon de sur-assumer son échec, mais c'est déjà disqualifier cette position de façon un peu tautologique, nier sa possibilité du fait même qu'on n'imagine pas qu'on puisse vouloir y rester. Et si, pour ces *addicts*, il s'agissait là « enfin » d'être véritablement celui que les autres essaient au contraire toujours, au moins en paroles, de ne pas être : l'alcoolique, le clochard, le drogué, etc. ? Dans le fil de cette idée qu'on devient toujours son propre sort, même négatif, ce serait peut-être une façon plus crue, mais plus honnête, de reconnaître ce moment ultime. Les clochards (par exemple ceux à qui Patrick Declerck a su donner une parole, dans ses terribles *Naufragés*) affichent souvent cette insolence tranquille, la joie impudente de ceux qui n'ont plus rien à perdre et qui, du coup, transformant en force absolue leur totale faiblesse, peuvent enfin « emm… » tout le monde et faire ce qu'ils veulent ; on voit à quel prix, c'est vrai – mais dire cela, ce n'est pas la même chose que de refuser de voir chez eux autre chose que leur faiblesse et leur malheur.

D'un côté, si l'on va au bout de l'idée de performativité, il est clair que le fait même de se reconnaître dans la figure de l'alcoolique, du déchu (ou au contraire, sur un mode plus luciférien, de celui qui est au dessus des lois et ne fait que ce qu'il veut, comme dans le cas de la très grande vitesse), et d'y trouver son plaisir, va renforcer considérablement la probabilité

d'y rester. Comme chez les drogués, les petits calculs, les trucs pour ne pas plonger s'inversent, ils sont mis au service de l'addiction au lieu d'essayer de la contenir :

> « M. ONR : Oui, oui, parce que c'est peut-être bon à noter aussi : le soir je pense à ça, en me disant il faut que je m'achète de l'alcool pour demain matin !
>
> AH : Faut prévoir, oui… c'est l'inverse des trucs genre "je n'achète pas d'alcool, au moins je ne serai pas tenté" !
>
> M. ONR : Voilà, là c'est l'inverse, j'achète pour être sûr de ne pas être malade. » (M. ONR, cond al, AH : 23)

Mais d'un autre côté, cela permet une lucidité que l'effort pour en sortir s'interdit, lui qui essaie à tout prix de nier son état et d'insister sur sa dégradation présente : il y a un vrai plaisir de l'alcoolisme, ou de la vitesse, ou de la drogue. En évitant d'en parler, les *addicts* tout comme leurs proches affaiblissent leur combat, ils laissent sans réponse un appel de l'addiction qui sera d'autant plus impératif lorsqu'il reviendra solliciter sa victime consentante. Grâce à ce tabou posé sur la jouissance de l'addiction, celle-ci garde paradoxalement un puissant allié, elle a toujours un agent secret dans la place.

> « M. ACL : Je suis un ancien héroïnomane, j'aime la défonce quoi ! J'aime l'état d'esprit un peu… J'aime la défonce. J'aime ces sensations-là. C'est malheureux à dire, mais quand quelqu'un prend un shoot d'héroïne, ça lui procure une sensation. Personnellement j'ai jamais shooté, moi j'ai sniffé, mais c'est pareil, c'est… ça procure une sensation de défonce. Moi, personnellement, je ne prends pas ça pour me sentir à l'aise devant vous, ou devant mon fils, ou pour affronter les choses de la vie. C'est justement ce que j'aimerais comprendre.[…] Moi je n'apprécie pas un verre de vin. Même si c'est un Bordeaux de 1800 et quelques ou une piquette de machin, je le boirai de la même façon. C'est juste pour la défonce. C'est ça le problème. Moi je n'aime pas en plus le goût de l'alcool, je n'aime pas ça. C'est juste pour la défonce. C'est… je ne sais pas comment dire, en fait. » (M. ACL, cond al, PF : 3&4)

En guise de conclusion…

Nous ne prétendons pas conclure ici ce long parcours parmi les façons dont les gens agissent, se font agir, se justifient, ou refusent de changer. Donnons seulement quelques pistes, en direction des prescripteurs.

Il faut souligner l'étonnante variété, l'inventivité, voire la grande humanité des auto-descriptions fournies par les interviewés, souvent confrontés à de graves difficultés, ou, pour d'autres comme les amateurs de grosses voitures ou de vitesse, très « armés » pour savoir défendre ce qui est *aussi* une passion, un savoir élaboré et un espace de liberté. L'analyse montre la richesse des registres mis en œuvre, leurs combinatoires inattendues, et tout l'« équipement » (moral, social, psychologique, technique…) des personnes pour vivre comme elles peuvent avec elles-mêmes - trouver des moyens de « gérer » ce qu'on peut contrôler, certes, mais aussi supporter ce qu'on ne maîtrise guère et « faire avec » ce qui échappe plus radicalement à la volonté - accepter ses faiblesses, limiter leurs conséquences, se protéger contre soi, penser le futur…

La travail a essayé d'aboutir à une typologie des façons qu'on a d'inscrire ce qu'on est et ce qu'on fait (en de ça ou au delà d'un jugement moral sur le fait qu'on le juge acceptable ou non) dans une certaine cohérence, même plurielle, dans des états où beaucoup d'éléments de son propre comportement sont difficiles à penser, à accepter, sinon à assumer – mais c'est là une compétence essentielle, qui préserve des espaces de bonheur, même relatif, et limite le malheur. Loin de déboucher sur un relativisme ou pis, sur un laxisme faussement libéral vis-à-vis des marges de « résistance à la raison » qu'opposeraient les gens ordinaires aux pressions de l'État et de la société, la grille d'interprétation pragmatique proposée permet, nous l'espérons, d'envisager aussi l'action publique ou celle des associations militant pour la sécurité routière selon des perspectives et des moyens à la fois plus réalistes et plus responsables, parce qu'ils respecteraient mieux les façons d'agir et de se représenter qu'ont les gens visés.

Table des matières

Changer de comportement ? Enquête sur nos façons de faire avec ce qu'il faut faire 1

Résumé des hypothèses principales, de la méthode et de l'objectif général 1

Introduction 3
« Représenter » les usagers ? 3
Petit *a parte* disciplinaire 5
Aspect méthodologique 6
Institutionnels 7
Usagers 8
Point synthétique sur la bibliographie 9
Bibliographie critique détaillée 11
La littérature scientifique traitant de l'alcool au volant 11
La question du risque 14
La littérature directement mobilisée comme ressource 15
La "littérature grise" 17

Chapitre 1 19
Agir sur les usagers : la vision des prescripteurs 19
I. La Prévention Routière Formation (PRF) 19
1. Les stages de prévention du risque routier en milieu professionnel 19
2. Les stages alternatifs aux poursuites judiciaires 21
II. Les Alcooliques Anonymes (AA) 23
III. Apaiser les conduites 25
1. Composition, arrangements et orchestration des grandes campagnes de sécurité routière 26
2. « Représenter » l'ordre 28

Chapitre 2 31
« Ce qui m'est arrivé, ce que j'ai fait » Quelques cas contrastés 31
Cas 1 : Entretien avec M. OMR, 17 mars 2005 à 10h dans une brasserie près de la gare Saint-Lazare, PF 32
Cas 2 : M. UKR, le 14 mars 2005, chez lui, AH 34
Cas 3 : M. LAL, le 29 novembre 2004, GT 36
Cas 4 : M. LCH, conducteur de Ferrari, le 1er février 2006, AH 39
Cas 5 : Mme OSU, le 13 décembre 2004, AH 43

Transition 45
Des personnages et leur histoire 45

Qu'est-ce qui fait agir ? 45
Le monstre qui sommeille en nous 46
Le moment où l'action « se » détermine 47
Une plus grande attention à l'attention 49

Chapitre 3
Raconter des histoires… 50
« Racontez-nous votre histoire »… 51
Réaliser un changement 52
L'*agency* : une configuration de ce qui agit et fait agir 53
Une grammaire réflexive des façons d'agir 54
Dire aux autres ce qu'il faut faire… 54
Agir, c'est se faire agir 55
1- Un problème, quel problème ? 55
Type 1A : Je ne fais pas attention 56
Type 1B : J'ai bien compris, mais régulièrement, j'oublie 57
Type 1C : « Ce soir-là… » : en général j'y pense mais, exceptionnellement… 60
Type 1D : Je ne veux pas voir le problème - le mensonge devient un art de vivre 60
2- Maintenir la loi hors d'atteinte 62
Type 2A : Je ne vois pas pourquoi je ferais le moindre cas de la loi 63
Type 2B : Je ne conteste pas la loi, je m'arrange pour passer au travers 65
Type 2C : Bon, le jeu n'en vaut plus la chandelle, je corrige un peu le tir 67
Type 2D : Je retaille la loi à ma mesure, selon mes vues sur les choses 69
3- Changer, changer, mais comment ?… 75
Se dire qu'on a changé 75
Type 3A : La délégation aux autres 77
La peur du gendarme 78
La volonté de ne pas décevoir ses proches 79
Un impératif : tout dire, à ses proches, aux conseillers, au médecin… 80
Le mât d'Ulysse : contraintes, garde-fou, dispositifs qui protègent de soi-même 82
Type 3B : La production d'une volonté nouvelle 83
Avoir de la volonté ? 84
Commencer par se le dire… 85
La mise au point de stratégies et de calculs 86
Je m'appuie sur les retours positifs de ma bonne conduite 88
J'utilise des substituts, mais pour trouver un nouveau contrôle 88
Type 3C : Préserver ce que j'aime faire, en faisant les sacrifices nécessaires 90
Le jouisseur et le beauf 91
Je prends le risque 92
Je joue avec le feu 93
Je limite les dégâts 94
4- L'échec : je ne parviens pas à faire ce que je veux faire 95
La jubilation du dépossédé 97

En guise de conclusion… 99
Table des matières 100